

Le Chênois

ORGANE OFFICIEL DES COMMUNES DE CHÊNE-BOUGERIES, CHÊNE-BOURG ET THÔNEX

Fondé en 1915

Juin 2018 • n° 532



Parité, mythe ou réalité?

Au Chênois, notre Comité de rédaction est composé de quatre femmes et de quatre hommes, soit la parité parfaite. Le Comité de notre association (comprenant uniquement des conseillers administratifs et municipaux) compte trois femmes et six hommes. On peut encore ajouter que l'administration du journal est gérée par deux femmes (la rédactrice en chef et son assistante de direction), que notre comptable est une femme, que nos vérificateurs aux comptes (conseillers municipaux) sont un homme et une femme et que la mise en page du journal est effectuée par une graphiste. L'impression de nos supports relève exclusivement du domaine masculin, avec des chefs de projets et des conducteurs de rotative hommes. Au-delà des aspects purement comptables de cette énumération, il est intéressant d'observer la répartition des tâches entre les différents acteurs du Chênois et de constater à quel point notre journal répond aux canons actuels du monde du travail et du panorama politique. Depuis quelques années, notre Comité de rédaction s'est étoffé de jeunes journalistes, issus d'une génération particulièrement attachée à l'égalité des chances pour toutes et tous. Ce sont nos rédactrices qui vous proposent aujourd'hui ce dossier, allant à la rencontre de Chênoises et de Chênois représentatifs du tissu politique, économique, culturel et éducatif de notre région.

KAARINA LORENZINI, RÉDACTRICE EN CHEF

[Lire en pp. 3 à 13](#)



Pour aller plus loin...

Les Trois-Chêne sont propices à l'écriture, qu'on se le dise. Pour preuve, les nombreux auteurs qui font appel au Chênois pour faire connaître leurs ouvrages auprès de nos lecteurs. Trois d'entre eux sont ainsi à l'honneur dans ce numéro. Et une soirée de dédicaces vous permettra de faire la connaissance de deux d'entre eux, Beatriz de Candolle et Olivier Rigot qui vous attendent le 19 juin à Chêne-Bourg, au restaurant "aux 2 Potes o'Feu", pour une soirée-dédicaces gourmande...

[Voir en pp. 14 et 15](#)

Sommaire

Avis	2
Dossier	3
Gros plan sur...	14
Informations officielles	16
Culture	43
Vie associative	45
Sports & Loisirs	49
Pêle-mêle	53

Chêne-Bougeries



Notez dans vos agendas les spectacles de la rentrée: *Fragments pour Onéguine*, *Vous avez dit... Yes?! et Robinson Crusoe*. En septembre, vous avez

le choix entre un monument de la musique et de la littérature russes, une comédie lyrique passionnée et une adaptation originale d'un classique pour enfants dès 5 ans. Auparavant, le Ballet du Grand Théâtre de Genève et les concerts au Parc vous auront charmé en juin et en juillet.

[Voir en pp. 24-25](#)

Chêne-Bourg



Ça va swinguer à Chêne-Bourg les 15 et 16 juin! La nouvelle édition de *Musique en Chêne* vous attend sur la Place Favre et au Point Favre pour un programme éclectique destiné à toutes les générations.

[Tous les détails en p. 34](#)

Thônex



Les artistes et artisans chênois exposent du 14 au 23 septembre à la Salle des Fêtes de Thônex. Neuf jours durant, ils sauront vous séduire par la profusion de

styles, de matières, de couleurs et de supports utilisés. Cette année, la Palette de Gaillard et l'association des Artistes Gravelonnais sont également conviés à montrer leurs créations. Une exposition à ne pas rater!

[Voir en p. 35](#)

Thème du prochain numéro :

Devenir patron dans les Trois-Chêne

Délai rédactionnel et publicitaire:
Lundi 20 août 2018

Prochaine distribution : 21 septembre

Guinguette à l'EMS Villa Mona!

Samedi 16 juin dès 17h30

C'est la "Guingette"
à l'EMS Villa Mona

14, chemin Etienne-Chennaz,
à Thônex.



**Musique et grillades
pour fêter l'été!**

Les résidents vous convient
pour un moment de partage.



Braderie annuelle de la Bibliothèque de Gaillard-Thônex



**JOSIANE
CHEVALLIER-GAUME**

A l'occasion de son nouveau départ,
la Bibliothèque Josiane Chevallier-Gaume
vous invite à sa braderie annuelle

le samedi 23 juin de 8h30 à 17h00

dans le jardin arrière du presbytère de l'église
1, rue du Jura à Gaillard

Entrée par le portail sur le parking de l'église.
Arrêt de bus TAC Ligne 3 « Gaillard Eglise ».

Nous nous réjouissons de vous accueillir
nombreux pour ce rendez-vous convivial!

Fête paroissiale de Chêne-Thônex



Bienvenue à la Fête paroissiale
de Chêne-Thônex
Parvis de l'Eglise de Chêne-Bourg

Samedi 25 août dès 19h30

Soirée Raclette et Rock'n Roll
avec l'orchestre Réveille-toi, ô Papa!

Dimanche 26 août à 10h30

Messe festive suivie du Repas paroissial
Stands - Loterie

Impressum

Le Chênois

Organe officiel des communes
de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex
depuis février 1926

N° 532 – 103^e année

Distribution : vendredi 8 juin

Tirage utile : 16'200 exemplaires

Editeur responsable :

Julie Bersier, présidente (CM Thônex)

Comité de l'Association Le Chênois :

Isabelle Neuder, vice-présidente (CM Chêne-Bourg) ;

Florian Gross, trésorier (CM Chêne-Bougeries) ;

Flavio Borda d'Agua, secrétaire (CM Chêne-Bougeries) ;

Philippe Meyer (CM Chêne-Bourg) ; Adrien Rufener

(CM Thônex) ; Marion Garcia Bedetti (CA déléguée

à la culture, Chêne-Bougeries) ; Pierre A. Debarge

(CA délégué à la culture, Chêne-Bourg) ;

Philippe Decrey (CA délégué à la culture, Thônex)

Rédactrice en chef : Kaarina Lorenzini

kaarina.lorenzini@lechenois.ch

Equipe de rédaction : Liliane Roussy, Laura Etienne,

Gabriela Cabré, Lucie Hainaut, Hervé Annen,

Stephan Bruggmann, Jean Michel Jakobowicz

et Romain Wanner. Partenaires rédactionnels :

Bibliobus, Genèvefamille.ch, Naries, D'Âme Nature,

Maylis et Sui Generis.

NB: La Rédaction n'est pas responsable des avis per-
sonnels exprimés soit par les personnes interviewées,
soit par nos journalistes et reflétés dans les articles de
fond parus dans nos dossiers thématiques.

Secrétariat de la rédaction : Françoise Allaman

Case postale 145 - 1225 Chêne-Bourg

T. 022 349 24 81 (répondeur)

F. 022 349 14 81 - redaction@lechenois.ch

<https://www.facebook.com/LeChenois/>

Administration (publicités) :

Journal Le Chênois - pub@lechenois.ch

Préresse : Siska Audeoud,

Hadès graphisme pour Le Chênois

Impression : Alar Roto Presse SA, Genève

Distribution (La Poste) :

Tous ménages dans les Trois-Chêne

Abonnement : CHF 20.-/an

Dates de parution en 2018 : 21 septembre,

26 octobre et 30 novembre

PUBLICITÉ

Moins d'énergie et plus de qualité de vie

Les fenêtres EgoKiefer à isolation record permettent
une réduction des déperditions de chaleur par les
fenêtres pouvant atteindre 75 %.

Protection du climat comprise.

Votre spécialiste:

biedermann
les métiers du bois

9, chemin Deluc
1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 869 04 04
Fax 022 869 04 14
www.biedermann-sa.com

Toujours des idées d'avance.

EgoKiefer
Fenêtres et portes

A leading brand of SWA

L'égalité dans les Trois-Chêne : quels constats ?

Une enquête menée par Gabriela Cabré et Lucie Hainaut

La Suisse a accordé le droit de vote et d'éligibilité au niveau fédéral à ses citoyennes il y a bientôt cinquante ans. Cependant, les femmes restent malgré tout minoritaires en politique. Quelle explication donner à ce phénomène ? Après avoir interviewé nos trois Conseillères administratives (voir en pp. 4-6), nous avons souhaité relever quelques éléments intéressants.

SUITE À L'ABOLITION DE LA constitution de la République helvétique en 1798, et selon le principe d'égalité naturelle, apparaissent en Suisse les concepts de citoyenneté et de droit de vote. Ces droits étaient toutefois refusés à une grande partie de la population. Les femmes faisaient "naturellement" partie de ce pendant de la population jugé inapte à la prise de position. Au cours des siècles, le cercle des bénéficiaires s'est élargi, au point d'introduire en 1848 le suffrage universel... masculin. Les Suissesses devront en effet attendre l'automne 1971 (voire 1991 pour Appenzell Rhodes-Intérieures) pour pouvoir glisser leur enveloppe dans l'urne. C'est du moins le cas au niveau fédéral, puisque les Genevoises avaient obtenu le droit de vote au niveau cantonal depuis 1960. Petit à petit, on voit apparaître dans les sphères politiques des femmes. Toutefois, l'évolution se fait lentement. Aujourd'hui encore, la parité n'est pas acquise ; les femmes occupent actuellement 32% des sièges au Conseil national. Au sein des Conseils municipaux de nos communes, on observe également qu'il y a une minorité d'élues : 11 femmes sur 25 pour la commune de Chêne-Bougeries, 8 sur 23 pour la commune de Chêne-Bourg et 7 sur 27 pour la commune de Thônex.

Etat des lieux dans les Trois-Chêne

On observe une inégalité entre les genres au niveau du nombre d'élues et d'élus, mais également en ce qui concerne la répartition des tâches. Dans les Trois-Chêne, on constate par exemple que ce sont en général des femmes qui s'occupent du dicastère de la petite enfance, respectivement Mme Christiane Nicollin à Chêne-Bourg et Mme Marion Garcia Bedetti à Chêne-Bougeries. On se souvient également que c'était Mme Isabel Rochat qui s'occupait de ce même dicastère à Thônex, à l'époque où elle siégeait au Conseil administratif de la commune (aujourd'hui, composition 100% masculine du CA oblige, c'est M. Marc Kilcher qui est en charge de la petite enfance). On peut se ques-

tionner sur cette attribution majoritairement féminine de la petite enfance. Certaines recherches en études des genres révèlent que les politiciennes sont plus souvent interrogées que leurs collègues masculins au sujet de thématiques comme la famille ou les enfants. De fait, on trouve plus de femmes dans des secteurs et professions qui incarnent "les vertus féminines" et qui se rapprochent ainsi des tâches effectuées dans la sphère familiale. C'est ce qu'on appelle les métiers du *care* : on part de l'idée que les femmes sont "naturellement" plus enclines à s'occuper de postes qui se rapprochent des domaines du ménage, du sanitaire, du social ou encore de l'éducatif. A contrario, on retrouvera moins de femmes dans des secteurs professionnels qui font appel à des "vertus masculines", tels que la construction, la sécurité ou encore les finances. Par ailleurs, il existe moins de femmes dans des postes à responsabilité et en politique. Dans les Trois-Chêne, on remarque, d'une part, que les femmes sont moins présentes en politique et d'autre part, que peu d'entre-elles occupent des postes à responsabilité ; il n'y a que trois femmes sur neuf dans les Conseils administratifs et les trois Secrétaires généraux sont tous des hommes. Cet écart s'explique, entre autres, par le fait que l'on considère les femmes comme étant en priorité vouées à la vie privée, alors que les hommes seraient voués à la vie publique. Ce cercle vicieux est également interiorisé par les femmes. « On ose moins », nous disait Mme de Candolle dans son interview. Mme Nicollin ajoutait également que « les femmes se mettent peut-être des barrières, et peut-être aussi que dans un certain



Une affiche utilisée lors d'une votation populaire sur le droit de vote des femmes en Suisse

sens, on leur en met aussi». En effet, il a été démontré que les femmes postulent beaucoup moins que les hommes aux postes cadres et s'engagent également moins en politique. Concernant Mme Beatriz de Candolle, on remarque que ses dicastères (Travaux, Bâtiments communaux, Environnement et développement durable, Voirie, parcs publics et cimetière, Sécurité et prévention ainsi qu'Information/communication prévention) ne font pas partie des domaines considérés comme typiquement "féminins", bien au contraire. Du côté de sa collègue Mme Christiane Nicollin, elle a à sa charge le dicastère des finances, alors que Mme Garcia Bedetti s'occupe de la sécurité et de la mobilité. Il semble donc que les constatations énoncées plus haut peuvent connaître des exceptions.

Des quotas comme solution ?

Nos trois Conseillères administratives ont été fermes sur ce point : « la compétence prévaut sur la parité ». Elles se sont exprimées contre l'imposition de quotas. « Les compétences sont

plus importantes que la représentation des femmes », nous disait Mme Garcia Bedetti. Les quotas féminins, une solution pour la sous-représentation des femmes en politique ? La question divise. Certains pays ont déjà adopté ce système. En France et en Belgique, la "loi de parité" exige des partis qu'ils présentent des listes électorales composées d'hommes et de femmes. Au Maroc, la loi sur les quotas est encore plus stricte ; des sièges sont exclusivement réservés aux femmes. Pour certain(e)s, la mise en place d'un système de quotas permet de garantir une véritable représentation de la population, ce qui contribue à corriger la sous-représentation des femmes en politique. Ce système de quotas peut également être mis en place inversement, afin d'aider les hommes à intégrer des secteurs plus "féminins" et garantir ainsi la parité. Pour d'autres,

les quotas sont contraires au principe d'égalité des chances ; on prend en considération le sexe plutôt que la compétence. Par ailleurs, certain(e)s estiment que ce système est antidémocratique, puisqu'on impose à l'électeur des restrictions dans sa prise de position.

Les avantages de l'égalité

Malgré les avancées considérables déjà effectuées, on constate que des formes d'inégalités persistent dans l'accès à certains postes pour les femmes, mais aussi dans une certaine mesure pour les hommes. Par ailleurs, on voit qu'il existe encore en Suisse des inégalités salariales. Les derniers chiffres recueillis par l'Office fédéral de la statistique (OFS) montraient qu'en 2012 les femmes ont gagné 21,3% de moins que leurs collègues masculins dans le secteur privé, et 16,5% de moins dans le secteur public. Pourtant, la parité semble être une composante importante pour le bon fonctionnement de la gestion

(suite en page 4)

publique selon nos trois Conseillères administratives, qui ont souligné les avantages de l'égalité.

Que l'on souhaite la parité en politique pour donner la parole à une certaine sensibilité féminine, afin de représenter la population le plus fidèlement possible au sein des organes décisionnels, ou encore dans le but de donner la parole à une catégorie de la population qui a longtemps été privée de droits civiques, le constat est le même : il y a encore du pain sur la planche. La question demeure sur les moyens d'obtenir la parité ou, du moins, comment tendre vers plus d'égalité dans les différents organes politiques. Les quotas représentent une solution prônée par certains, mais rejetée à l'unanimité par nos Conseillères administratives. L'égalité en politique nécessite que les partis se saisissent de cette problématique et soutiennent les candidatures de femmes, comme l'a fait le PLR pour M^{mes} de Candolle, Garcia Bedetti et

Nicollin. Mais cela passe aussi par l'éducation des enfants, ainsi que par une meilleure prise en compte des problématiques que vivent les femmes au quotidien, notamment la double journée¹.

En définitive, la société évolue, et la répartition "genrée" des tâches également. C'est surtout par l'exemple qu'on peut faire changer les mentalités, et avoir trois Conseillères administratives qui démontrent aux Chênoises que les femmes aussi peuvent s'engager en politique est un excellent début. 📖

¹ « La double journée, sous-entendue comme étant une "double journée de travail" est une expression qui consacre l'observation d'une répartition généralement inégale du travail domestique entre hommes et femmes, et qui voit ces dernières, lorsqu'elles ont une activité professionnelle, cumuler leur journée de travail salarié avec une charge de travail telle qu'elles n'arrivent plus, contrairement aux hommes, à dégager du temps pour leurs loisirs » ou, dans le cas qui nous intéresse, pour un engagement politique. (Définition issue de la page Wikipédia au sujet de la double journée)

Le thème de ce numéro du *Chênois* – l'égalité dans nos communes – a été proposé par les auteures de ces lignes. La Rédactrice en chef nous a demandé quelques mots sur le pourquoi de cette thématique, ainsi que la vision des jeunes de notre génération¹ concernant l'égalité des genres. Nous nous exécutons donc dans cet encadré.

La question de l'égalité femme-homme est régulièrement traitée dans les médias. Cela démontre selon nous une prise de conscience de l'importance de cette thématique. Personne n'est passé à côté de "l'affaire Harvey Weinstein" par exemple, ce scandale de harcèlement sexuel et accusations de viol dans le milieu du show-biz. Ce dernier a eu un énorme retentissement, mais a également généré un grand nombre de réactions excédées de la part de personnes jugeant que l'égalité est déjà atteinte, puisque les femmes ont le droit de vote, d'ouvrir un compte et le même accès au marché du travail que les hommes. Constatant que la parité femme-homme est, dans les faits, loin d'être une réalité, nous avons souhaité nous pencher sur la thématique de l'égalité au niveau de nos communes.

Notre génération, née après l'obtention du droit de vote des femmes, a toujours connu une vie politique dans laquelle les femmes sont présentes, même si minoritaires. L'égalité en politique est donc quelque chose qui nous semble couler de source, et nous étions d'autant plus surprises de constater que ce n'est en fait le cas quasiment nulle part en Suisse (sauf exceptions, tel le Conseil administratif de la commune de Chêne-Bourg, comme déjà évoqué). Nous avons donc voulu comprendre pourquoi, et d'où viennent certaines inégalités qui persistent en politique, plus de 40 ans après que le droit de vote a été accordé aux femmes au niveau fédéral. G.C. & L.H.

¹ Les auteures de cet article sont nées entre 1993 et 1996.

Portrait de Mme Marion Garcia Bedetti, Maire et Conseillère administrative de la commune de Chêne-Bougeries

Née à Saint-Gall, Mme Marion Garcia Bedetti, ayant obtenu sa maturité latine, est venue à Genève afin d'entreprendre des études de russe à la faculté des Lettres. Après avoir fini son cursus universitaire, elle a d'abord exercé le métier de traductrice indépendante, avant d'enseigner pendant 34 ans dans les ordres d'enseignement du secondaire I et II l'anglais, l'allemand – sa langue maternelle – et le russe.



Comment vous est venue l'envie de faire de la politique ?

De prime abord, la politique au niveau cantonal ou communal ne m'intéressait pas. C'est après avoir enseigné pendant de nombreuses années que je me suis rendue compte que le département de l'instruction publique, les familles et les enseignants avaient tendance à pousser les jeunes vers des études universitaires, alors que selon moi, il faudrait être plus ouvert et montrer avec neutralité la diversité des formations proposées et mettre tout autant en avant les apprentissages.

C'est à ce moment que je suis entrée en politique pour formuler mes critiques vis-à-vis du système scolaire genevois et d'alors agir concrètement. Un discours de M. Maudet m'ayant semblé tout à fait en accord avec mes idées sur l'école, j'ai rejoint en 2001 le Parti Libéral-Radical.

Engagée dans l'association l'ARLE, Association pour "Refaire l'Ecole", j'avais milité pour la réintroduction des notes à l'école primaire. Cette initiative lancée par l'ARLE et soutenue par mon parti avait été plébiscitée par les Genevois à plus de 75% en 2006.

Pourriez-vous nous raconter votre parcours, qui vous a mené à siéger aujourd'hui au Conseil administratif de la commune de Chêne-Bougeries ?

Je suis arrivée en 1982 à Chêne-Bougeries avec mon mari et c'est en 2006 que je suis entrée au Conseil municipal de la commune où j'ai occupé la présidence de la commission des bâtiments. En tant que membre du Législatif, on n'a pas beaucoup de prérogatives, mais il est intéressant de voir à quel point les affaires communales peuvent être complexes. On y apprend beaucoup.

De 2013 à 2015 j'ai présidé le Parti Libéral-Radical de Chêne-Bougeries et avec l'appui de mon parti, je me suis présentée en 2015 à l'élection du Conseil administratif où j'ai été élue. Je suis ravie d'occuper ce poste ; j'aime agir et que les choses avancent.

Quels sont selon vous les avantages d'être une femme en politique ?

Je pense avant tout que nous avons une approche différente vis-à-vis des personnes et que nous sommes souvent plus empathiques. Pour beaucoup, nous sommes des mamans et avons, par ce biais, une autre sensibilité. Peut-être que nous consacrons naturellement plus de temps à écouter et comprendre les citoyens. Peut-être qu'une femme se pose d'autres questions et possède des qualités plutôt féminines comme la proximité et l'ancrage dans le concret et le quotidien.

Y a-t-il selon vous des difficultés particulières que les femmes en politique rencontrent ?

En ce qui me concerne être une femme a plutôt été un avantage. À l'époque, le souhait du parti était qu'il y ait plus de femmes représentées. J'ai aussi

bénéficié de cet avantage lorsque je me suis présentée au Conseil administratif. La population apprécie qu'il y ait un mélange homme-femme au sein d'un Exécutif. C'est ainsi que beaucoup de femmes m'ont soutenue, qu'elles soient de mon parti ou non. Je pense aussi que si une femme veut faire de la politique, rien ne l'empêche : la politique est accessible à tout le monde. Il faut avoir la volonté de s'impliquer, avoir une motivation concrète et il faut, bien sûr, décider de prendre le temps.

Y a-t-il selon vous un lien entre le fait que vous êtes une femme, et que vous occupez du dicastère de la petite enfance et des écoles et de la culture notamment ?

J'ai repris logiquement les dicastères qu'occupait Mme Grandjean-Kyburz avec en plus le dicastère de la mobilité qui est lié à celui de la sécurité. Selon moi, il s'agit surtout d'une continuation et d'une question de sensibilités. Il est vrai que j'avais très envie de m'occuper de la culture. Le dicastère de la petite enfance et des écoles me convenait également étant donné ma profession.

(suite ci-contre)

Comment appréhendez-vous la question de l'égalité dans votre commune ?

Dans notre commune, nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour favoriser l'égalité des droits de nos concitoyens et de nos employés. Nous avons par exemple introduit un congé paternité pour le personnel communal, étant donné qu'un père peut tout aussi bien s'occuper d'un enfant qu'une mère.

Je voudrais également pouvoir proposer une alternative aux solutions de garde conventionnelles, un peu sur le modèle des pays nordiques : il s'agirait de rétribuer le père ou la mère qui voudrait s'occuper de son (ses) enfant(s) à la maison jusqu'à

l'âge de 2 ans au lieu de le(s) placer dans une crèche. Ceci, bien sûr, sous certaines conditions.

La question de l'égalité femme-homme est-elle une priorité dans votre politique ?

Je trouve plus agréable de travailler avec des services où il y a aussi des hommes. Dans notre commune, par exemple, le responsable du bureau de la petite enfance est un homme secondé par une femme, le service social est dirigé par une femme secondée par un homme. Les policiers municipaux au nombre de huit sont des hommes, par contre, le service "prévention, jeunesse et sécurité",

ainsi que "mobilité" est dirigé par une femme et son assistante. A la tête du service culturel, il y a également une femme.

Que pensez-vous du féminisme ?

Je ne suis pas féministe. Ce qui me dérange dans le féminisme c'est que les féministes sont bien souvent trop radicales et s'acharnent à donner une image caricaturale des hommes. Les féministes estiment que les femmes ne devraient pas rester à la maison et devraient toujours être dans l'action en dehors du foyer familial, sans leur laisser le choix.

Il y a des différences entre les hommes et les femmes, chacun a sa place

dans la famille sans stéréotypes. Selon moi il faut, avant tout, trouver un équilibre permettant à chacun de s'épanouir.

Je suis résolument contre les quotas, je pense que les compétences sont plus importantes que la représentation quantitative des femmes. Ceci dit, je reste persuadée qu'avoir une présence du sexe féminin en politique pour maintenir un équilibre dans un monde très masculin est important. 🐟

Portrait de Mme Beatriz de Candolle, Conseillère administrative de la commune de Chêne-Bourg

Née au Brésil, Mme Beatriz de Candolle arrive en Suisse à l'âge de 16 ans. Après des études de journalisme à l'Université de Fribourg, elle travaille à la Délégation du Brésil pour la Conférence sur le Désarmement auprès des Nations Unies à Genève. Assistante de l'Ambassadeur en charge à l'époque, c'est lui qui lui donnera le goût de la politique. Ce n'est que plus tard qu'elle s'engagera, mais pour d'autres raisons.

**Comment vous est venue l'envie de faire de la politique ?**

Lorsque nous avons appris que l'un de nos fils était sourd, c'est devenu mon défi de lui permettre de poursuivre des études, d'avoir un métier, d'être intégré dans la société. Je trouvais injuste que d'autres parents moins privilégiés ne puissent pas faire de même pour leur enfant. J'ai alors adhéré au Parti Libéral en 1994. Une année après, j'ai été élue au Conseil municipal de la Ville de Genève. Dans cet hémicycle, j'ai défendu une motion pour que toutes les salles de spectacles soient dotées d'un système adapté pour les personnes souffrant de surdité [ndlr : en l'occurrence des boucles magnétiques, un système d'aide à l'écoute pour les malentendants porteurs d'un appareil auditif].

Pourriez-vous nous raconter votre parcours, qui vous a mené à siéger aujourd'hui au Conseil administratif de la commune de Chêne-Bourg ?

Suite à notre déménagement, j'ai intégré le Conseil municipal de Chêne-Bourg lors des élections municipales de 1999. Une législature après, j'ai accédé au Conseil administratif de ma commune. Parallèlement à cet engagement civique et citoyen, je siége au Parlement cantonal (Grand Conseil) depuis 2005.

Y a-t-il selon vous des difficultés particulières que les femmes en politique rencontrent ?

Je n'ai pas l'impression qu'il y ait plus de difficultés que dans d'autres domaines. Je pense toutefois que ce qui nous fait défaut est que nous osions moins nous mettre en avant. Les femmes sont plus discrètes que les hommes, moins sûres d'elles et se posent beaucoup de questions. Cela est aussi lié au fait qu'on nous pardonne moins les mêmes erreurs qu'un homme aurait commises. Autre élément, il n'est pas facile pour une femme d'assumer une vie de famille à côté de son engagement politique. J'ai eu la chance de pouvoir compter avec le soutien de mon mari et de mes enfants pendant toutes ces années. On ne peut pas faire de la politique si la famille n'adhère pas à cet engagement.

Quels sont selon vous les avantages d'être une femme en politique ?

Nous allons plus à fond dans les dossiers et nous sommes plus minutieuses. Selon moi, les hommes et les femmes ont les mêmes compétences, mais nous avons juste une manière différente de les exprimer. Je pense que les femmes doutent plus d'elles-mêmes que les hommes, elles s'interrogent sans cesse, donc elles travaillent plus.

Comment appréhendez-vous la question de l'égalité dans votre commune ?

Chêne-Bourg a la particularité d'être une commune où les femmes sont majoritaires au Conseil administratif depuis 1999. Les femmes sont aussi bien représentées au sein du Conseil municipal. Ce n'était pas une volonté politique que d'avoir un Conseil administratif réparti de la sorte, mais avant tout un concours de circonstances. Je suis en charge des dicastères des travaux, de la sécurité, des parcs et voirie et de l'information. Il est intéressant d'être une femme lorsque l'on occupe ces dicastères, puisque l'on apporte une autre vision dans un cercle majoritairement masculin. Je pense que la question de l'égalité ne peut pas être traitée simplement au niveau communal, mais plutôt au niveau cantonal. S'il existe à Genève des inégalités, c'est avant tout lié à une question d'éducation et de culture qui ne peuvent se régler qu'à un niveau plus large, celui du canton.

La question de l'égalité femme-homme est-elle une priorité dans votre politique ?

Non, ce n'est pas une priorité car l'égalité femme-homme doit aller de soi. Nous avons fait un grand bon en 40 ans. Malgré un combat qui reste à mener pour des salaires égaux et l'accès à des postes cadres, l'égalité est presque acquise en Suisse et dans certains pays européens. Je regarde mes fils, je constate que le partage des tâches est une réalité auprès de la nouvelle génération et j'en suis ravie. Il y a quelques années, j'ai siégé à la commission consultative pour l'égalité entre femmes et hommes. J'y étais lors de la première campagne du Bureau de l'Egalité, afin d'encourager les femmes à s'engager en politique. C'est en leur donnant les outils que nous aurons une meilleure représentativité.

Que pensez-vous du féminisme ?

Le féminisme a permis de libérer les femmes et de gommer grand nombre d'inégalités dont elles étaient victimes. Je ne suis pas une féministe, je suis simplement une femme qui défend la cause des femmes. Vous ne me verrez jamais manifester dans la rue. Pour moi, les hommes et les femmes sont complémentaires. Nous devons nous respecter les uns et les autres pour avancer ensemble. 🐟

Portrait de Mme Christiane Nicollin, Conseillère administrative de la commune de Chêne-Bourg

Mme Nicollin a d'abord présidé un jardin d'enfants dans la commune de Chêne-Bourg pendant de nombreuses années avant de s'engager en politique. C'est suite à une "belle rencontre" que notre magistrate a décidé de dédier une partie de son temps à la chose publique.



Comment vous est venue l'envie de faire de la politique ?

Je suis arrivée tard en politique. J'allais voter comme tout(e) bon(ne) citoyen(ne), mais je n'avais pas le désir de faire de la politique. C'est la rencontre avec la personne que j'ai remplacée qui m'a donné l'envie de m'engager. Mon intérêt était alors surtout d'être proche des communi- niers et de pouvoir mettre en place des actions communautaires.

Pourriez-vous nous raconter votre parcours, qui vous a mené à siéger aujourd'hui au Conseil administratif de la commune de Chêne-Bourg ?

J'ai adhéré à l'association du parti radical en 2003 et, dès février 2004, sur demande des membres de l'association, j'en ai repris la présidence et ce pendant six ans. Depuis septembre 2005, j'ai eu le privilège de siéger dans différentes commissions du Conseil municipal. J'ai également eu l'honneur de présider ce Conseil municipal. Puis, en 2011, je me suis présentée au Conseil administratif où j'ai été élue, puis réélue en 2015.

Quels sont selon vous les avantages d'être une femme en politique ?

Dans certains dicastères, tels que les affaires sociales, tout ce qui concerne la petite enfance, les écoles, nous avons une sensibilité qui est différente. À titre d'exemple, dans les affaires sociales, je pense que les personnes qui viennent avec des difficultés s'ouvrent un peu plus si c'est une femme qui est en face d'eux.

Y a-t-il selon vous des difficultés particulières que les femmes en politique rencontrent ?

Il est vrai qu'il n'est pas aisé pour une femme de s'engager en politique. Une femme qui a un emploi, des enfants et qui se lance en politique, doit être vraiment motivée. Si à la maison il y a un partage des tâches, ce sera alors moins lourd pour une femme de faire de la politique, mais s'il n'y en a pas, les journées seront longues. Par ailleurs, dans certains emplois, et notamment pour l'accès à des postes élevés, les femmes rencontrent aussi certaines difficultés. Peut-être que les femmes se mettent des barrières, et peut-être que dans un certain sens, on leur en met aussi.

Comment appréhendez-vous la question de l'égalité dans votre commune ?

Je ne pense pas que la question de l'égalité soit une prérogative communale. Dans la commune de Chêne-Bourg, le Conseil administratif est composé de deux femmes et d'un homme depuis de nombreuses années et tout se passe très bien. Par ail-

leurs, au niveau de l'administration, il y a autant de femmes que d'hommes.

La question de l'égalité femme-homme est-elle une priorité dans votre politique ?

La question de l'égalité est quelque chose qui me parle. Selon moi, il est important que les femmes puissent apporter leur sensibilité et leur vécu de femme pour que celui-ci soit représenté. La vision des femmes, dans n'importe quel dicastère, est quelque chose d'important qui apporte une autre perspective.

Que pensez-vous du féminisme ?

Je ne suis pas une féministe. Vous ne me verrez jamais défiler dans la rue avec des banderoles. Par contre, si on considère qu'être féministe c'est être pour l'égalité de traitement par rapport à un emploi, alors oui, je suis féministe; à travail égal, salaire égal. Je suis également contre les quotas. J'estime plutôt que la répartition des dicastères doit se faire selon les compétences. 

PUBLICITÉ

AUTOS - PNEUS CHENOIS

MECANIQUE TOUTES MARQUES

- REMPLISSAGE CLIMATISATION 98.-
- ANTIPOLLUTION 50.-
- LAVAGE CHASSIS/MOTEUR 96.-
- DEPLACEMENT POUR EXPERTISE 90.-
- NOTRE FORFAIT VISITE 213.-
- VIDANGE 98.-

PROMOTIONS SUR PNEUS

- NEUF dès 69.-
- OCCASION dès 30.-
- GARDIENNAGE 30.-
- ECHANGE DE VOS PNEUS ETE / HIVER 80.-
- GEOMETRIE 50.-



NOUVEAU DIAGNOSTIC ELECTRONIQUE

DEVIS PREPARATION VISITE
GRATUIT

MONTAGE + EQUILIBRAGE
GRATUIT

022 348 71 47



Trois jeunes Chênoises face à l'égalité des sexes

Entretien avec trois jeunes Conchoises, Fanny Audeoud (étudiante en lettres), Louise de Lucia et Rayane Chraïti (collégiennes).



Avez-vous l'impression que les filles d'aujourd'hui sont élevées différemment des garçons ?

Tout à fait et cela dès leur plus jeune âge. Il y a bien sûr des parents qui essaient de ne pas faire de différence, mais consciemment ou inconsciemment, ils en font. Déjà, bien souvent, à la naissance, les chambres des bébés sont décorées différemment s'il s'agit d'une fille ou d'un garçon. Au niveau des jouets, même si les parents font attention, les filles vont se retrouver avec des poupées Barbie et les garçons avec des costumes de Spiderman. Même si les parents sont très conscients du problème de l'égalité des sexes, ils vont réagir différemment suivant le sexe de leurs enfants. Au niveau des sorties par exemple, les parents hésitent beaucoup plus à laisser sortir leurs filles tard, car ils sont persuadés qu'elles sont beaucoup plus vulnérables et qu'elles courent plus souvent des dangers.

À l'école, vous a-t-il semblé que les filles étaient traitées différemment des garçons ?

Pas du tout ! Les enseignants font très attention à ne pas faire de différence entre les garçons et les filles, même si, de temps à autre, une réflexion sexiste peut échapper à certains adultes. Ainsi, lors d'un voyage où nous nous déplaçons à vélo, à un moment donné, l'un d'entre eux a laissé échapper une petite phrase anodine : « les garçons qui voudraient foncer peuvent le faire sur cette ligne droite ». Je* n'ai pas pu m'empêcher de lui demander pourquoi il avait autorisé les garçons à foncer et non pas les bruns, les petits, les personnes qui avaient les yeux bleus ou même les filles. Nous avons eu une longue discussion et



À gauche, Rayane et à droite, Louise.

cet accompagnant a fini par s'excuser. Je sais que ce n'est qu'un détail, mais malgré tout, il reflète toute une éducation.

Je me souviens très bien avoir été choquée à l'école primaire lorsque j'ai appris qu'en grammaire c'était toujours le masculin qui l'emportait. Pourquoi écrire « Jules et Julie sont guéris » (sans "e") alors qu'on pourrait tout aussi bien écrire : « Jules et Julie sont guéries » (avec un "e"). A nouveau, c'est une petite chose, mais qui nous met, nous, les filles, dans une situation d'infériorité.

Un autre exemple, récemment lors d'un cours répétitif d'allemand que je donne à un jeune du cycle d'orientation, j'ai découvert que son professeur lui avait donné toute une série de noms de métiers à apprendre par cœur. 90 % d'entre eux étaient au masculin, les femmes étant cantonnées aux rôles d'infirmière, maîtresse d'école et femme au foyer.

Avez-vous l'impression, dans la vie quotidienne, d'avoir été harcelées ?

Tout dépend de ce que l'on entend par être harcelée. Ainsi, il ne se passe pas de jour sans que, dans la rue, des hommes nous fassent des commentaires sur notre physique, le tout accompagné de remarques désobligeantes. Suivant la façon dont nous

nous habillons, ils feront aussi des remarques sur nos vêtements. En plus, lorsque nous sortons pour aller danser, il arrive fréquemment que de parfaits inconnus viennent se frotter à nous pour soi-disant danser. Sans parler des mains baladeuses qui ne ratent pas une occasion de s'égayer. Ce qui est incroyable, c'est que ces garçons ou ces hommes trouvent cela tout à fait normal. Et lorsque nous faisons une réflexion pour nous défendre, ils vont, au mieux, minimiser la portée de leurs gestes ou, au pire, ils renchérissent en nous affublant de noms vulgaires. C'est à croire que, pour les hommes, nous ne sommes que des objets sexuels. Bien sûr, ils ne sont pas tous comme ça, mais les harceleurs sont beaucoup plus nombreux qu'on pourrait le croire. De notre côté, il peut arriver qu'il y ait une forme de normalisation de ce harcèlement qui fait que, même si l'on réagit, on finit par trouver ces situations "normales".

Les harceleurs sont de tous les âges, des garçons qui sont plus jeunes que nous jusqu'à des adultes d'un âge avancé. Quand j'avais 14 ans, alors que je me promenais avec une amie en ville, un homme, qui avait sûrement le triple de mon âge voire plus, s'est approché de moi et m'a demandé directement si je voulais prendre

un verre avec lui et qu'après ça on pourrait aller chez lui finir la soirée. Je suis restée complètement paralysée. Il semblait que pour lui c'était quelque chose de tout à fait normal, alors que pour moi, cinq ans plus tard, c'est resté un événement totalement traumatisant. Heureusement que j'étais avec une amie !

Est-ce que vous pensez que le fait d'être une femme risque de vous handicaper dans votre carrière future ?

Bien sûr, nous avons toutes vu des reportages sur les différences salariales entre hommes et femmes. Nous savons aussi que le fait d'être une femme pourrait être désavantageux dans le monde du travail, en particulier au niveau du recrutement. Mais, pour l'instant, alors que nous venons à peine de terminer notre scolarité, ce n'est pas un sujet qui nous préoccupe. Par contre, au niveau des études, le fait d'être femmes ne nous a, pour l'instant, jamais handicapées.

Quelle est, d'après vous, la cause de la discrimination à l'égard des femmes ?

Il y a bien sûr des raisons historiques qui ont conduit les femmes à être à l'endroit où elles se trouvent actuellement dans la société. Mais il y a aussi le fait que, bien souvent, nous ne nous sentons pas suffisamment sûres de nous pour mettre en valeur ce que nous sommes et ce que nous faisons. Ce qui va paraître tout à fait normal pour un homme, va demander à être prouvé pour une femme.

J'ai l'impression d'être poussée à être humble et discrète.

Comment voyez-vous dans le futur les relations entre les hommes et les femmes ?

Lorsque nos mères nous parlent de leur jeunesse, nous trouvons qu'il y a eu pas mal de progrès, dans le sens d'une plus grande égalité entre les sexes. Mais, ce qui est vrai ici en Suisse au XXI^e siècle est loin de l'être dans d'autres régions du monde. Le processus qui est engagé va demander du temps... beaucoup de temps !

PROPOS RECUEILLIS PAR
JEAN MICHEL JAKOBOWICZ

* Quand ces trois personnes interviewées étaient d'accord sur un point, nous avons employé le pronom "nous", alors que s'il s'agit de l'avis d'une seule des participantes ou d'une expérience individuelle c'est le "je" qui a été utilisé.

Les dernières lectures des bibliothécaires

PAR AURÉLIE GINDRE ET MICHEL HARDEGGER DU BIBLIOS

Pour ce mois nous vous proposons de découvrir quelques titres qui s'interrogent sur le sexisme et les stéréotypes. Ils nous enjoignent à faire preuve de tolérance et de respect les uns envers les autres, que l'on soit une fille ou un garçon. Bonne découverte.

Pour les plus jeunes



**On n'est pas des poupées et
On n'est pas des super-héros**
de Delphine Beauvois

Albums dès 6 ans

Voici deux ouvrages qui permettent aux enfants de se familiariser avec le concept d'égalité et de comprendre comment lutter contre les stéréotypes. Parce qu'il n'est jamais trop tôt pour tenter de construire un monde respectueux,

ces lectures ouvrent le champ des possibles dès le plus jeune âge.

Et pour les plus grands



(Dés-)habille ton genre!

Bibliographie de la Ville de Genève

Cette bibliographie est un must pour qui s'intéresse aux réflexions sur le genre et l'égalité. Ici, ces concepts sont traités par le prisme des codes vestimentaires et de la mode, qui sont un miroir de nos mœurs. Vous y trouverez des DVD, des livres pour la jeunesse, des romans pour les adultes et de nombreux documentaires. Elle est disponible au Bibliobus, il suffit de la demander.

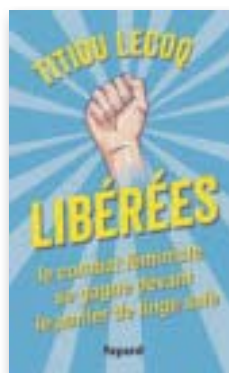


Marre du rose

d'Ilya Green

Album dès 6 ans

Pourquoi les filles ça doit aimer le rose? Notre petite protagoniste se pose la question. Elle, elle aime le noir, se batte avec des dragons, faire du vélo. Et sa mère la traite de garçon manqué. Mais c'est quoi un garçon manqué? Un album sur l'affirmation de soi, le rejet des stéréotypes et le respect de chacun.



Libérées

de Titou Lecoq

En partant d'une chaussette sale, Titou lessive les préjugés. Et ce qui pouvait ressembler à une colère hystérique (les femmes...!) se construit, s'argumente et se développe dans un essai féministe et engagé. Un livre de vulgarisation et de démonstration brillant comme un carrelage sur Instagram!

Les évidentes inégalités sautent aux yeux comme les plus insignifiantes vicieuses de la vie de tous les jours. Les petites mesquineries quotidiennes comme les sempiternelles injustices médiatisées passent à la caisse, et la facture est salée comme le potage de la ménagère modèle.

Un livre drôle, militant et sérieux pour remuer les petits confort machistes.

PUBLICITÉ

Avec CuivreTout, prenez la bonne direction...

30 ans

cuivreTout
LES TOITURES

Route de Chêne 82 - 1224 Chêne-Bougeries | T: 022 781 81 81 | www.cuivretout.ch

PHARMACIE
"DU CHÊNE-VERT"

Livraisons à domicile - Ouvert 6 jours sur 7

94, RUE DE GENÈVE - 1226 THÔNEX-GENÈVE

022 349 21 21

bativer sa stores&verres

info@bativer.ch

Chemin de la Mousse 36D
1225 Chêne-Bourg
T 022 735 56 60
F 022 735 56 46

Les métiers ont-ils un sexe ?

Au moment de l'orientation, garçons et filles sont influencés par les clichés sexistes et continuent de conjuguer les métiers au masculin ou au féminin.

CE QUI ATTIRE L'ŒIL SUR LA PHOTO

de la remise des diplômes 2017 de l'Ecole supérieure d'informatique de gestion, à Chêne-Bougeries, ce n'est pas le sourire ou la fierté bien légitime qu'affichent tous les élèves. Non, ce qui retient l'attention, c'est que parmi ces futurs informaticiens, développeurs, concepteurs de logiciels ou chefs de projet, il n'y a que deux filles sur vingt-deux élèves, soit un peu moins de 10% de la promotion. « Je ne l'explique pas, répond sincèrement Yves Jelmini, doyen de l'ESIG. Ce n'est pas que chez nous, ajoute-t-il. En informatique à la HEG de Genève, c'est le même phénomène. » D'une manière générale, et bien qu'aujourd'hui tout semble permis, les filles sont nettement sous-représentées dans les formations d'ingénieurs ou scientifiques. On pourrait presque penser que finalement, c'est dans la nature des choses. « Il ne s'agit pas de nature, mais d'attribution sociale, rectifie Caroline Dayer, docteure et experte en prévention des violences et discriminations à Genève. Les jeunes devraient pouvoir développer leurs capacités, leurs projets sans se cantonner aux stéréotypes de genre, découvrir et expérimenter tout un éventail de possibilités. » Seulement, quand on a quinze ans à peine et que l'on hésite sur la filière à emprunter, il est difficile de se démarquer de l'image que la société vous renvoie ou même des attentes familiales. Ceux et celles qui font le choix d'un métier à contre-courant doivent rester motivés, se détacher du regard conservateur et réprobateur de l'opinion publique.

En avant toutes et tous !

Une enquête publiée en 2013 a analysé le parcours professionnel de 6'000 jeunes. Menée par le Centre



d'études de genres et le Séminaire de sociologie de l'Université de Bâle, les résultats révèlent que seuls 22 femmes et 20 hommes souhaitaient exercer un métier atypique à 16 ans et le pratiquent dix ans plus tard, ce qui représente moins de 1% sur les 6'000 sondés. La transgression reste l'exception, la tradition la règle. « Les mécanismes sexistes sont à combattre dans le monde du travail, observe Mme Dayer. Et répéter que le gène du marteau ou de l'aspirateur n'existe pas, qu'il n'y a pas de rôle pré-défini et figé qu'on nous assignerait à la naissance. » D'autant plus que les filles débarrassées d'un éventuel complexe d'infériorité font largement aussi bien que les garçons. « Quand elles s'y mettent, elles dament le pion à ces messieurs, confirme M. Jelmini. A condition d'être le plus ouvert(e)s possible et que leurs parents le soient également, filles et

garçons sont à égalité et ont accès à tous les métiers. » Les domaines de la petite enfance, de l'aide à domicile demeurent néanmoins investis majoritairement par les femmes quand les sciences, l'informatique ou le bâtiment fleurissent bon la testostérone. Susciter les ambitions des filles dès le plus jeune âge demande de la part des parents un traitement équitable. « Les parents sont un vecteur primordial de transformation, insiste Mme Dayer. Dans le discours, dans la pratique, ils doivent encourager et valoriser les aspirations, ne pas faire de différence quel que soit le sexe de l'enfant. » Suivre l'exemple de quelqu'un, de quelqu'une peut aussi peser dans la prise de décision. « En Suisse, ce n'est qu'à la fin du 19^e siècle qu'une femme a obtenu pour la première fois son doctorat en médecine, souligne M. Jelmini. Ce n'est pas si vieux... » Entre curiosité natu-

relle, incitation parentale et modèle inspirant, garçons et filles se feront confiance et ne limiteront pas leurs envies et leur potentiel au qu'en-dira-t-on. 

FRANÇOIS JEAND'HEUR

Quelques adresses...

ESIG

Chemin du Domaine-Patry 1
1224 Chêne-Bougeries
T. 022 546 40 50
edu.ge.ch/site/esig

Cité des Métiers

Rue Prevost-Martin 6 - 1205 Genève
T. 022 388 44 00
www.citedesmetiers.ch/geneve

Orientation.ch

Le portail officiel suisse d'information de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière.
www.orientation.ch

PUBLICITÉ



**PIERRE
MAGNARD**

OPTICIEN
LUNETIER

RUE DE GENÈVE 115
1226 THONEX 022 349 32 71



FERBLANTERIE
INSTALLATIONS ET ETUDES SANITAIRES

PERUCCA SERGE
Successeur de Pierre Perucca

Chemin de Grange-Canal 4
1224 Chêne-Bougeries

Tel : +41 (0)22 736 46 96
Fax : +41 (0)22 736 47 17

info@peruccaserge.ch
www.peruccaserge.ch

Dans l'univers de Valentine Pasche, dessinatrice chênnoise de bande dessinée

« Nous sommes en Europe en 1890. Une équipe de scientifiques, des exoarchéologues, découvre une statuette provenant d'une civilisation mythique disparue. Le Kaiser souhaite alors entrer en possession de cet objet dangereux et mystérieux. La jeune Meena, âgée de 20 ans, va tenter de s'y opposer... » *Nous voilà directement plongé(e)s dans l'univers steampunk de la série Les Fantômes de Neptune de la dessinatrice de BD chênnoise Valentine Pasche. Editée chez Delcourt, la créatrice de bande dessinée puise son inspiration dans cet univers, qui consiste à faire de la science-fiction dans le passé ou dans l'univers héroïque fantastique, comme dans sa série Ashrel. C'est d'ailleurs avec Dragon, le premier tome de cette série, qu'elle remporte en 2009 le Prix de la Ville de Genève pour la bande dessinée (prix Töpffer).*



De plus en plus de jeunes sont attirés par la bande dessinée

Valentine Pasche a suivi ses études aux Arts Décoratifs de Genève dans la section artistique. Après avoir acquis certaines bases, elle a appris les ficelles du métier de manière autonome. Selon elle, « c'est un métier qui peut être fait en autodidacte, mais il faut avoir les bonnes clés. Il existe deux écoles très réputées en France et je regrette presque de ne pas y avoir été, même si je reste très satisfaite de ma formation ». Par ailleurs, le monde de la bande dessinée attire de plus en plus de jeunes. « Il est plus compliqué de se faire une place aujourd'hui qu'il y a quinze ans ». Du fait de cette forte demande, une école supérieure de bande dessinée et d'illustration a ouvert ses portes à Genève à la rentrée scolaire 2017. Cette institution

a pour but d'offrir des outils adaptés pour la communication visuelle et d'apporter une meilleure reconnaissance pour la profession.

Un marché florissant qui rapporte peu

Alors que le marché du roman est de moins en moins lucratif, celui de la bande dessinée est, lui, florissant. Il est devenu l'un des segments les plus dynamiques de tous les secteurs éditoriaux confondus. Pourtant, c'est un métier qui rapporte peu. Comme le souligne Valentine Pasche, « rares sont ceux qui peuvent vivre entièrement de leur art, étant donné que les auteurs ne touchent que 8% du prix de vente des livres », explique-t-elle. Par ailleurs, c'est un travail très long et minutieux dans lequel il faut apprendre à se démarquer. Pour Valentine Pasche, la confection d'une bande dessinée prend en moyenne entre six mois et deux ans. Entièrement autonome, elle crée l'histoire et le dessin de ses BDs. Certain(e)s de ses collègues ne sont parfois pas en mesure d'effectuer le travail en entier. Ils se partagent donc la tâche, ce qui diminue encore plus leurs revenus. Par ailleurs, il faut désormais travailler avec les nouveaux réseaux. « Un



temps. Plus de 250 femmes, auteures et créatrices de BD se sont rassemblées depuis 2013 pour dénoncer ces formes de sexisme dans le champ littéraire de la bande dessinée. Leur travail s'étend également sur les messages que diffuse la littérature. Ainsi, elles appellent tous les acteurs de la chaîne du livre à prendre conscience de leur part de responsabilité face à la diffusion de supports narratifs à caractère sexiste.

Valoriser les modèles féminins

La littérature a souvent mis en avant des caractères masculins actifs, aux côtés desquels se trouvaient (ou pas) des figures féminines souvent passives. Il est ainsi courant d'y trouver la reproduction de clichés et de stéréotypes de genre. Selon Valentine Pasche, « il commence à y avoir des changements dans le monde de la bande dessinée avec plus d'héroïnes ». Elle soutient qu'elle-même s'efforce de créer autant de personnages masculins que de personnages féminins autonomes et intéressants. Elle cherche également à mettre en scène différents types de femmes pour fournir différents modèles, afin que chacun et chacune puisse s'y identifier. Par ailleurs, avec sa série *Les Fantômes de Neptune*, l'auteure nous présente une jeune fille qui s'intéresse aux sciences. A travers ce personnage féminin, Valentine Pasche cherche à détruire les clichés et à faire passer un message: les sciences sont faites autant pour les garçons que pour les filles.

GABRIELA CABRÉ

PUBLICITÉ

AGENA
TV - HIFI - VIDEO

Le service à domicile et personnalisé

Conseil, vente, entretien, dépannage, installation dans les domaines de :

- l'audio, la vidéo, le home-cinéma • la vidéo-surveillance
- l'alarme, la sécurité • les antennes TNT et satellites
- les réseaux, le câble, l'électricité, etc.

Abonnements: Canal+, Canal sat, UPC câblecom et Swisscom

SONORISATION DE MANIFESTATIONS

Tél. 022 348 88 80 • www.agna.ch • info@agna.ch

PUBLICITÉ

Eloise Barras Asonitis
Architecte d'intérieur - Designer

Conception et design d'espaces
Plans d'exécution 2d et 3d
Photoréalisme
Suivi de chantier
Création d'ambiances
Showroom

SUI GENERIS
Architecture - Design - Décoration

Rue du Gothard 5
1225 Chêne-Bourg
+41 22 860 10 11
+41 79 955 40 42
contact@sui generisdesign.ch
www.sui generisdesign.ch

Balkis, une femme irakienne en terres helvétiques

Lauréate du Prix littéraire chênôis 2017, Chloé Falcy signe *Balkis*. Ce roman, inspiré de faits réels, raconte le parcours de vie d'une femme irakienne venue étudier et vivre en Suisse. Entretien.



© Yanouk Ouré

CHLOÉ FALCY A, AUJOURD'HUI, TOUT juste 27 ans. Née à Morges, elle a grandi à Gimel avant de s'installer à Lausanne pour suivre des études de lettres à l'université. Passionnée d'écriture depuis toute petite, elle a choisi pour son premier roman de coucher sur le papier le destin de *Balkis*, un personnage inspiré de sa grand-mère. Teinté par l'Histoire irakienne, ce récit retrace une vie chaotique construite autour de l'errance, des doutes, des différences, de la migration et de la famille.

***Balkis* est paru aux Editions Pearl-booksédition l'an dernier ; combien de temps avez-vous travaillé sur ce roman ?**

J'ai commencé à l'écrire lorsque j'avais 22 ans. J'ai interrompu mes études pendant une année pour m'y consacrer. Il y a eu, ensuite, une phase de relecture et d'envois des manuscrits que j'ai menée en parallèle à mon master. Des premières lignes jusqu'à la publication, il aura fallu environ quatre ans pour que *Balkis* voit le jour.

Vous y décrivez l'Irak tel que peu de gens l'ont connu ; comment vous êtes-vous imprégnée des ambiances de ce pays sans jamais vous y rendre ?

C'était un gros défi, j'avais vraiment à cœur d'être juste et authentique dans l'image et les ressentis que j'allais transmettre. J'ai parlé à de nombreuses personnes qui ont vécu l'Irak des années 50. Elles ont été indispensables dans l'écriture du livre. Beaucoup de ces personnes m'ont d'ailleurs confié qu'elles n'avaient pas pu retourner en Irak depuis le début des années nonante en raison des guerres qui s'y sont succédées. C'est quand même vertigineux de penser

que depuis des décennies, ce pays va de mal en pis... Finalement, je tenais autant à parler de l'Irak que du parcours de ma grand-mère, qui a inspiré *Balkis*, le personnage principal du livre.

Il est justement indiqué sur votre livre qu'il est « librement inspiré de faits réels » : où s'arrête cette part de réalité ?

Je me suis beaucoup inspirée de l'histoire de ma famille, et particulièrement de celle de mes grands-parents. Je trouve leur parcours de vie passionnant, presque improbable, et j'ai eu envie de le raconter. Je me suis cependant vite rendue compte que, dans les méandres des souvenirs, chacun avait sa propre version, ses propres détails. J'ai donc écrit mon roman comme un puzzle, en composant librement avec les différentes pièces. D'une certaine manière, je me suis approprié leur histoire sans contraintes, je l'ai enrichie de certains éléments et, au final, c'est vraiment ma version.

Vous avez donc pris votre indépendance face à cette histoire de vie ; votre récit reste néanmoins lié à votre famille, comment l'ont-ils accueilli ?

Mon grand-père est malheureusement décédé pendant que j'écrivais le livre. Il n'a donc jamais pu le lire. Ma grand-mère est, elle, très heureuse qu'il existe ; elle était très émue en le découvrant. Mais c'est davantage le regard de ma maman qui m'inquiétait. Cette histoire est encore plus proche d'elle que de moi. Si mon livre l'avait gênée d'une manière ou d'une autre, je ne l'aurais pas publié. Finalement, elle a été très touchée et porte un regard très positif sur le récit.

Au-delà d'une histoire d'exil et d'amour, votre livre est l'histoire d'une femme qui cherche sa place dans la vie et dans la société. Est-ce un sujet qui vous touche ?

Le statut de la femme dans la société a joué, et joue encore, un rôle important sur la manière dont elle se définit. En tant que jeune femme, c'est passionnant à explorer, et ça l'est d'autant plus que j'ai pu comparer les deux pays. A l'époque, il y



© Laura Etienne

à l'époque, c'était plutôt transgressif. On peut notamment penser à George Sand qui avait dû prendre un pseudonyme. Cette citation me parle donc beaucoup parce que je pense que la lecture, comme l'écriture, aiguise l'esprit. Ce sont des armes qui peuvent être aussi positives que destructrices.

Dans sa dimension positive, l'écriture permet de conserver le souvenir de quelque chose ou de quelqu'un. C'est le cas de votre livre...

Effectivement, il y a un peu de cela, notamment concernant mon arrière-grand-mère. Dans la réalité, comme dans le récit, elle a disparu, personne ne sait ce qu'elle est devenue. Ma grand-mère m'a souvent parlé de sa maman. Alors maintenant, il y a son nom dans un livre, une trace qu'elle a bel et bien existé.

Plus largement, l'âge avançant, on a forcément envie de conserver les souvenirs de nos grands-parents, mais il n'a jamais été question de faire simplement un livre sur ma famille. C'est la richesse de l'histoire de mes grands-parents qui a rendu l'idée d'un roman possible. La migration, l'amour, la haine offrent une portée universelle indispensable. Cela n'aurait pas eu de sens d'écrire un livre qui ne permette pas aux lecteurs d'entrer en résonance.

Après l'exil et l'amour, vers quels thèmes vous dirigez-vous pour vos futurs romans ?

Dans mon prochain livre, j'ai envie d'aborder des thèmes qui me fascinent tout autant qu'ils me terrifient, ceux de l'oubli et de la mort. J'aimerais explorer l'histoire d'un couple et saisir ce qu'il reste lorsque l'un des deux part. Toucher ce que je pressens comme une perte immense, mais aussi poser la question du souvenir. Que reste-t-il de nos vies à la fin du chemin, notamment lorsque l'on fait face à des maladies neurodégénératives ? C'est un défi important, mais je pense qu'il faut traiter de sujets qui nous prennent aux tripes, c'est là que l'on se révèle. 🐟

avait peut-être plus d'interdits en Irak qu'en Suisse. Mais le pays était quand même relativement moderne, les femmes n'étaient pas toutes voilées par exemple... Ici, la place des femmes était différente, mais pas totalement libre non plus. Les femmes étaient, par exemple, relativement confinées à la sphère familiale. *Balkis* découvre donc une plus grande liberté en Suisse, mais elle y trouve aussi d'autres codes.

A la fin du livre, vous remerciez votre grand-père et partagez une de ses citations : « Les femmes qui lisent sont aussi dangereuses que celles qui écrivent » ; d'où vient-elle ?

Mon grand-père était un artiste graphiste. Il a inscrit cette citation sur un livre d'histoire de l'art qu'il m'a offert et qui s'appelle *Les femmes qui lisent sont dangereuses*. C'était une allusion à mon activité d'écrivain. Il a toujours été très encourageant dans mes démarches d'écriture, alors partager cette citation est pour moi une façon de lui rendre hommage.

Qu'évoque cette citation pour vous ?

Au long de l'Histoire, l'écriture a toujours été porteuse d'une certaine puissance. Aujourd'hui, les femmes s'en sont emparées au même titre que les hommes. Mais,

Roue de la chance
Les 20, 23, 27, 30 juin et 4 juillet

**CHF 4'000.- DE
CADEAUX A GAGNER !**

Du 9 au 23 juin

BOURSE PANINI

Les 16 et 23 juin de 13h à 17h

FREESTYLE FOOTBALL

DÉMO PAR UN PRO, ATELIERS
D'INITIATION ET JEUX D'OPPOSITION.
BABYFOOT À DISPOSITION

GRATUIT!



SOL DES



Thonex
CENTRE COMMERCIAL

+ d'infos sur
www.thonex-centre.ch

106, rue de Genève  Tram 12, bus C arrêt Graveson

Mâles, femelles... en équilibre ?

DANS LA NATURE, CHAQUE ORGANISME suit certains buts au cours de son existence : se nourrir, survivre, se reproduire pour transmettre ses gènes. Or, pour se reproduire, du moins dans les espèces présentant une reproduction sexuée, il faut trouver un partenaire. Mais est-ce toujours facile de trouver un individu du sexe opposé ? Cette question trouve sa réponse dans l'étude du sex-ratio des populations. Il s'agit de la proportion de mâles par rapport aux femelles au sein d'un groupe. Dans la plupart des espèces à reproduction sexuée, il tend à être proche de 1:1 selon le Principe de Fisher. Ce dernier dit que si l'un des sexes est moins commun que l'autre, disons les mâles par exemple, chaque individu de ce sexe aura davantage de chances de se reproduire que les femelles. De ce fait, les parents qui, génétiquement, ont tendance à produire plus de mâles se reproduiront davantage, et donc, au final, le nombre de mâles va augmenter. En approchant du ratio 1:1, l'avantage à être un mâle se perd. La tendance est donc à l'équilibre.



Cependant, de nombreux facteurs peuvent, à court terme, influencer le sex-ratio et conduire les populations vers différents problèmes ou leur permettant de trouver des solutions. Chez plusieurs espèces de reptiles, par exemple, la détermination du sexe dépend de la température durant l'incubation des œufs. Ainsi, une température plus fraîche donnera des œufs femelles, alors qu'une température haute donnera des œufs mâles. On peut donc imaginer que, selon les conditions environnementales telles que le réchauffement climatique, le sex-ratio peut être biaisé. Chez les Mésanges bleues, les femelles ont une particularité qui leur permet d'adapter le sex-ratio de leurs petits en fonction de la "qualité" du mâle reproducteur. En effet, si elles

s'accouplent avec un mâle très attirant, elles peuvent faire en sorte qu'il y ait 70% de mâles dans leur progéniture, alors que dans le cas contraire, elles produisent des femelles à 70%. Lors des recensements, ce sont les individus adultes et capables de se reproduire qui sont surtout visés afin de déterminer la viabilité des populations. Lorsque ces données indiquent un sex-ratio biaisé, il ne faut toutefois pas toujours conclure à un problème. En effet, chez les amphibiens par exemple, il arrive que le sex-ratio apparaisse biaisé en direction des mâles. Cependant, il faut savoir que les femelles arrivent souvent plus tard sur la zone de reproduction, ne chantent pas et donc sont moins bien détectées par les scientifiques, et ne viennent parfois qu'une année sur deux pour se reproduire. Tous ces facteurs font que la population active semble en déséquilibre, alors que tout va bien !

Le sex-ratio est évidemment également étudié chez les humains, qui sont même l'espèce la plus étudiée dans ce domaine. Ici aussi, la ten-

dance est à 1:1, mais comme pour les autres organismes, des facteurs peuvent faire basculer l'équilibre à court ou moyen terme. Les grandes guerres ont conduit à un déficit important en mâles, les avortements ou infanticides dépendant du sexe existent dans certaines cultures et provoquent aussi des décalages et les pesticides et autres toxines présentes dans l'environnement ont aussi des conséquences sur la fertilité et le succès reproductif. Selon une étude de 2016, en Suisse, il y a un léger déséquilibre vers les mâles, sauf à partir de 65 ans où il penche du côté des femelles. Ce changement est dû au fait que les femmes vivent en général plus longtemps que les hommes. La parité entre les sexes n'est donc pas un mythe, mais elle peut être influencée par différents facteurs et se modifie au cours du temps.

EMILIE TOURNIER



+ d'infos

Association Naries : www.naries.ch

Entre mots et images par Laura Etienne

Une citation, une chanson et un film autour du thème Filles et garçons : la parité, mythe ou réalité ?

Quelqu'un l'a dit un jour...

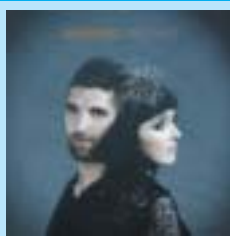


© Laura Etienne

« Le défaut de l'égalité, c'est que nous ne la voulons qu'avec nos supérieurs »

Henry Becque

Mots, sons, maux et émotions...



Dans ta foulée
Carrousel
Issu de l'album
Filigrane
2017

Carrousel, ce sont les voix mêlées d'un homme et d'une femme qui s'accordent et se confondent dans des tonalités folk et rock. Originaire de Suisse romande, ce groupe a été fondé par Sophie Burande et Léonard Gogniat en 2008. En couple à la ville comme à la scène, ils proposent en 2017 leur 5^e opus, *Filigrane*. Un album aux teintes pastel, entraînant mais très doux. C'est dans cette douceur, toute empreinte de légèreté et de liberté, que s'inscrit *Dans ta foulée*. Ce titre esquisse la rencontre d'un homme et d'une femme qui se frôlent sans jamais se toucher, qui se suivent sans jamais se rattraper. Les mots et les notes tissent une danse, à fleur de peau. Une respiration, un instant qui touche à l'infini. Dans *ta foulée*, c'est une histoire de complémentarité et d'attraction : « J'aurais voulu te poursuivre, laisser moi te rattraper, comme j'aime quand tu esquives ».

Ces films que j'aurais adoré lire...



Les Gardiennes
Xavier Beauvois
2017

La guerre de 14-18 bat son plein. Les hommes français quittent les campagnes laissant leurs mères, leurs épouses et leurs sœurs, gérer seules les fermes et les récoltes. Dans l'attente de nouvelles du front, ces femmes mènent leur propre guerre : survivre dans la douleur et le deuil, garder sauf l'honneur des familles, endosser l'éprouvant travail de la campagne, protéger les enfants... *Les Gardiennes*, qui réunit pour la première fois dans un long métrage Nathalie Baye et Laura Smet, est un film sans artifices, marqué par le silence. Un silence assourdissant comme l'écho muet des combats. La quasi absence de musique ramène le spectateur aux bruits du quotidien, à une réalité brute et brutale, à la résonance du balancier des horloges. *Les Gardiennes*, rappel au rôle central des femmes pendant la guerre et à leur courage, est un film qui se vit.

Enquête, mystère, femme et héritage au cœur du thriller d'Olivier Rigot

L'écrivain chênôis Olivier Rigot signe *L'héritage des Farazzi*, son second livre. Dans ce thriller, il invite le lecteur à embarquer au cœur d'une histoire bien ficelée qui étend sa toile des côtes de la Sardaigne à la région lausannoise, en passant par Paris et New-York.



OLIVIER RIGOT VIT À CHÊNE-BOURG depuis une vingtaine d'années. Epoux de l'ancienne conseillère municipale Caroline Rigot et beau-fils du sculpteur genevois André Bucher, ce quinquagénaire endosse le costume d'écrivain depuis 2008, en parallèle à son activité de gérant de fortune. Son premier ouvrage *Un homme sous emprise* a été publié en 2016, et c'est aujourd'hui *L'héritage des Farazzi* qu'il partage avec le public.

Vous vous êtes lancé dans l'écriture de manuscrits à plus de 40 ans, qu'est-ce qui vous y a mené ?

J'ai beaucoup écrit au cours de ma carrière dans la finance, souvent des articles de vulgarisation pour des journaux spécialisés. En 2008, j'ai eu envie d'écrire dans un autre cadre, de me confronter à un nouveau challenge en me lançant dans l'écriture de livres.

Qu'avez-vous trouvé dans cette nouvelle manière de manier la plume ?

Partir d'une feuille blanche et construire une histoire à partir de rien est un exercice intellectuel très excitant mais aussi très exigeant. L'écriture d'un livre, notamment un thriller comme *L'héritage des Farazzi* où plusieurs histoires s'entrecroisent, relève presque d'un travail de construction scientifique. Il faut s'assurer que tous les éléments de l'intrigue restent cohérents et que le lecteur ne s'y perde pas. C'est le fruit d'une architecture complexe et c'est passionnant à réaliser.

Votre livre fait plus de 450 pages, il n'y a pourtant pas de temps mort, comment l'expliquez-vous ?

Nous sommes dans une société où tout va très vite, une société du zap-



ping. Les gens sont habitués à ce que les choses avancent. J'ai donc volontairement écrit des chapitres courts qui permettent de ne pas s'enliser. J'ai aussi imaginé cette construction pour que les lecteurs puissent découvrir ce thriller en parallèle à d'autres activités. En vacances, par exemple, il est souvent agréable de pouvoir lire un chapitre, puis d'aller se baigner avant de lire le chapitre suivant.

Vous parvenez à immerger le lecteur dans des atmosphères très différentes sans passer par des descriptions interminables. Comment faites-vous pour définir et transmettre avec autant d'intensité les univers de vos personnages ?

J'essaie de donner une représentation très imagée des ambiances, en les pensant de manière presque cinématographique. Pour y arriver, je choisis des endroits que j'ai visités, et je m'appuie sur ce que j'ai vu et senti. Cette manière de décrire les lieux, c'est un peu mon ADN.

***L'héritage des Farazzi*, comme le laisse deviner la couverture, implique notamment une femme. Pourquoi avoir choisi de mettre en avant une figure féminine ?**

J'aime aborder le thème des femmes puissantes et carriéristes. Je cherche à explorer la féminité et les sentiments que l'on retrouve derrière ce statut. C'était déjà le cas dans mon premier roman *Un homme sous emprise*, et j'y

reviens dans celui-ci sous une autre forme.

Le 19 juin est agendée une séance de dédicace (cf. article en p. 15); la rencontre avec les lecteurs vous tient-elle à cœur ?

C'est le point d'orgue de mon métier d'écrivain. La création d'un livre passe par trois stades. Le premier, très long, c'est l'écriture où l'auteur est seul face à lui-même. Puis il y a le second, la publication, où il travaille en équipe. Et c'est seulement à la fin que les lecteurs entrent dans le processus. La rencontre humaine que génère un livre est, pour moi, ce qui compte le plus. J'attends avec impatience le feedback des gens. Il est toujours intéressant de voir la façon dont chacun s'est approprié le livre, quels détails ont retenu l'attention, quelles émotions ont émergé...

Vous envisagez aussi d'organiser des cafés littéraires dans les Trois-Chêne...

Absolument. J'aimerais beaucoup réunir des auteurs chênôis pour une rencontre avec la population. Les

écrivains s'installeraient, par exemple, chacun dans un café et les lecteurs passeraient d'un endroit à l'autre. Cela permettrait de faire découvrir des livres écrits par des Chênôis, mais aussi de renforcer le lien si important entre les auteurs et leur lectorat.

Entre votre emploi dans la finance et les événements liés à la parution de *L'héritage des Farazzi* allez-vous trouver le temps d'écrire un troisième livre ? J'écris généralement pendant les week-ends ou les vacances et, depuis 2008, j'ai débuté plusieurs manuscrits. *L'héritage des Farazzi* est d'ailleurs issu de l'un d'entre eux. Il a pu sortir aussi rapidement après mon premier ouvrage, parce qu'il était déjà en partie rédigé. Pour le suivant, je m'appuierai aussi sur un texte auquel j'ai déjà consacré du temps. Je ne pense toutefois pas me replonger dans l'écriture avant cet automne. Pour l'instant, je veux prendre le temps d'apprécier la parution de ce second livre. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR LAURA ETIENNE

PUBLICITÉ

PRESSING DU VIEUX-CHÊNE

Alain FROSSARD et sa collaboratrice Fatima sont à votre entière disposition pour :

- Pressing
- Blanchisserie
- Retouches
- Rideaux – voilages
- Tapis
- Daim – cuir – fourrures

Travail artisanal soigné effectué par des professionnels

Du lundi au vendredi
de 7 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30

1, rue de Genève (face au cinéma Forum)
Tél. 022 348 25 00 – 1225 Chêne-Bourg

Le Parlement se met à table

de Beatriz de Candolle, Isabelle Brunier
et Simone de Montmollin, Ed. Slatkine



QUE MANGEAIT-ON À GENÈVE DURANT l'Ancien Régime? Une brève introduction permet de s'en faire une idée. On s'apercevra que nos ancêtres se nourrissaient sainement, local et de saison et que les banquets offerts par nos édiles alliaient gastronomie et abondance!

Quatre siècles plus tard, des élus au Grand Conseil, issus de tous les partis, livrent leurs meilleures recettes culi-

naires. Forts d'inspirations d'ici et d'ailleurs, les huit menus proposés mettent en avant la richesse des produits de l'agriculture genevoise. Notre terroir, dans ses particularités et sa variété, est magnifiquement révélé par des crus d'exceptions. Le vin, don de la terre et de tradition millénaire à Genève, est l'expression d'un long travail et le fruit du savoir humain. Il est une invitation au partage et à la célébration de la vie.

Reflet de la diversité de la population avec ses multiples origines, cet ouvrage amusant et instructif, est né de la rencontre d'une journaliste, d'une historienne et d'une œnologue.

A vos agendas!

Apéritif-dédicaces le 19 juin de 18h00 à 20h00 au restaurant 2 Potes O'Feu, rue du Gothard 16, à Chêne-Bourg.

Un premier ouvrage pour la Chênoise Françoise de Senarclens

SON NOM DE PLUME EST FRANCE DE SenS, elle réside à Chêne-Bougeries et publie *Histoire de la petite fille morte*, un premier roman qu'elle vient tout juste de vernir le 30 mai dernier au Café Papon. Nous aurons l'occasion de reparler de cette auteure dans notre numéro de septembre.

K. LORENZINI

Histoire de la petite fille morte
Editions Nicolas Junod,
Genève, 2018



Venez à la rencontre des auteurs chênois et de leurs derniers livres!

Beatriz de Candolle et ses complices Isabelle Brunier et Simone de Montmollin :

Le Parlement se met à table

et Olivier Rigot : *L'héritage des Farazzi*

le mardi 19 juin de 18h00 à 20h00 : apéritif et dédicaces

Restaurant aux 2 Potes o'Feu, 16 rue du Gothard, 1225 Chêne-Bourg

L'occasion sera donnée aux gourmets de déguster quelques recettes de l'ouvrage

Le Parlement se met à table préparées par les restaurateurs Alain et Sylvain.

Inscriptions uniquement pour le dîner auprès du restaurant : info@2potesofeu.ch ou T. 022 348 36 42.



PUBLICITÉ



EMS Le Nouveau Prieuré
Chemin du Pré-du-Couvent 3
1224 Chêne-Bougeries / Genève
Tél. 022 869 52 00
Fax 022 869 52 01
info@emsleprieure.ch
www.emsleprieure.ch



un ems en lien avec une crèche, une résidence
pour étudiants, un foyer pour personnes
polyhandicapées et des appartements locatifs,
le tout autour d'une place du village
le Nouveau Prieuré



40 ans
1978 - 2018

SANITAIRES - FERBLANTERIE
INSTALLATIONS, DEPANNAGES
ET ETUDES DE PROJETS

DALLAIS SA

26, av. Petit-Serrin
1225 Chêne-Bourg
T : 022 348 61 91
F : 022 348 20 28
www.dallais.ch

nos véhicules roulent au gaz naturel

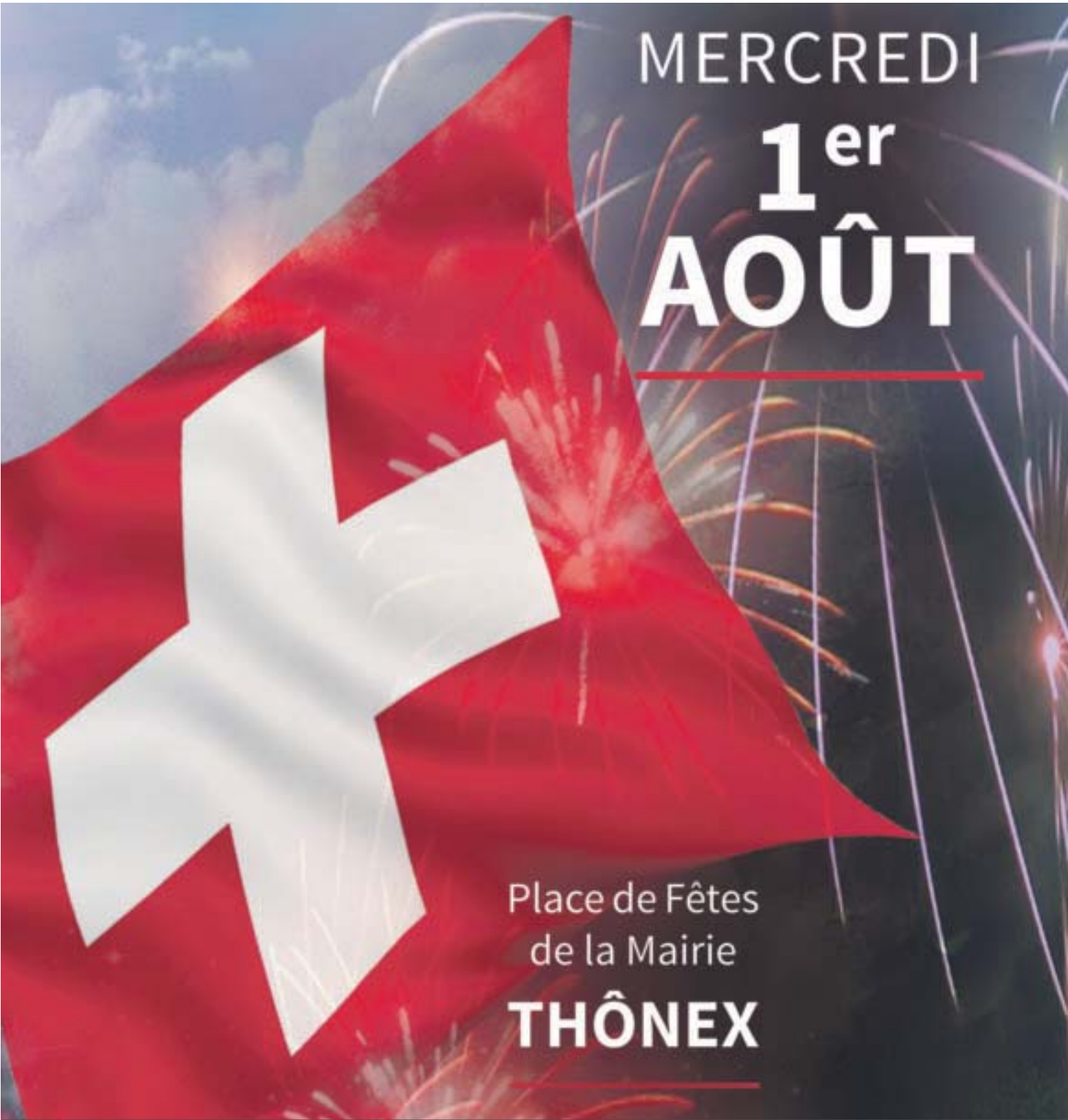
REGIE SCHMID
Agence Immobilière

VOTRE PARTENAIRE IMMOBILIER
POUR VENDRE, ACHETER OU DÉVELOPPER

DEMANDEZ UNE
ESTIMATION GRATUITE
SANS ENGAGEMENT ET EN TOUTE DISCRÉTION

022 860 87 87
ou
www.regie-schmid.ch

Régie Schmid SA - route de Chêne 85 - 1224 Chêne-Bougeries



MERCREDI
1^{er}
AOÛT

Place de Fêtes
de la Mairie
THÔNEX

Feux de joie et d'artifice, restauration et buvette par les associations/sociétés de Thônex, animations musicales.
Place de fêtes de la Mairie

FÊTE NATIONALE 2018



Parking conseillé P+R Sous-Moulin
Il est rappelé que les règlements de police
interdisent l'emploi de pétards en tous genres

Fermetures officielles

Les bureaux de l'administration communale seront fermés les:

- Mercredi 1^{er} août (Fête nationale)
- Jeudi 6 septembre (Jeûne genevois)

Action Trois-Chêne pour l'emploi

Chemin De-La-Montagne 136

1224 Chêne-Bougeries

Permanence chômage ouverte aux communiers des Trois-Chêne et de certaines communes avoisinantes.

Horaires: du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h00. Les après-midis sur rendez-vous. Fermé le vendredi.

T. 022 348 45 72 • F. 022 348 45 92

contact@action3chene.com

Foyer la Seymaz

Les foyers de jour pour personnes âgées participent à la politique publique du maintien à domicile. Ils permettent de rompre l'isolement, d'accompagner et soutenir les proches, de favoriser le bien-être, de surveiller l'état de santé en collaboration avec le réseau de soins et de participer à des activités adaptées. La fréquentation est possible à partir d'un jour par semaine.

Pour tout renseignement:

Foyer la Seymaz

Chemin du Pont-de-Ville 26

1224 Chêne-Bougeries

T. 022 348 54 27 • seymaz@laseymaz.ch

www.laseymaz.ch

CAS (Centre d'action sociale) des Trois-Chêne

Hospice général,

Centre d'action sociale des Trois-Chêne

Chemin De-La-Montagne 136

1224 Chêne-Bougeries

T. 022 420 44 00 • F. 022 420 44 01

Horaires d'ouverture:

Lundi, mardi, mercredi et vendredi:

8h30 – 12h00 / 13h30 – 16h30

Jeudi: 13h30 – 16h30

Horaires téléphoniques:

Lundi, mardi, mercredi et vendredi:

8h30 – 11h30 / 14h00 – 16h30

Jeudi: 14h00 – 16h30

Les collaborateurs du Centre vous accueillent:

- ils vous écoutent et évaluent votre situation en toute confidentialité;
- ils vous conseillent et vous orientent.

Si vous avez besoin d'aide:

- ils peuvent vous soutenir dans votre gestion administrative et financière;
- ils construisent avec vous un projet réaliste et adapté à votre situation (famille, santé, expériences, intérêts);
- ils évaluent avec vous votre droit à une aide financière en cas de besoin;
- ils vous suivent régulièrement jusqu'à ce que votre situation s'améliore.

Le Centre d'action sociale des Trois-Chêne dessert les communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex. Il fait partie du réseau de centres d'action sociale de l'Hospice général.

Pour plus d'informations:

www.hospicegeneral.ch

Aide et soins à domicile aux Trois-Chêne

imad est chargée d'assurer des prestations de soins, d'aide, d'accompagnement et de répit pour favoriser le maintien à domicile des personnes, tout en préservant leur autonomie. Ces prestations sont fournies à domicile, dans les centres de maintien à domicile et leurs antennes, ainsi que dans les structures intermédiaires, en collaboration avec le médecin traitant, la famille et les proches.

L'antenne de maintien à domicile de la région des Trois-Chêne est rattachée au CMD Eaux-Vives.

Pour tout renseignement et toute demande de prestations, vous pouvez contacter imad au:

Centre de maintien à domicile

Eaux-Vives • Rue des Vollandes 38

1207 Genève • T. 022 420 20 13

Horaires: du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

En dehors de ces heures, les appels sont déviés sur la permanence téléphonique qui répond 24h sur 24h.

www.imad-ge.ch

Règlement sur la salubrité et la tranquillité publiques (RSTP) E 4 05.03.**Art. 33 Tondeuses à gazon et tronçonneuses**

L'utilisation de tondeuses à gazon, de tronçonneuses ou d'autres appareils analogues dont le fonctionnement n'est pas silencieux est interdite:

- a) du lundi au vendredi avant 8h00 et après 19h00;
- b) le samedi avant 9h00 et après 18h00;

- c) le dimanche;
- d) les jours fériés selon le droit fédéral ou cantonal.

Art. 34 Machines à souffler les feuilles

1. L'utilisation de machines à souffler les feuilles dont le fonctionnement n'est pas silencieux est interdite entre le 1^{er} février et le 30 septembre.
2. Entre le 1^{er} octobre et le 31 janvier, l'utilisation de telles machines est interdite:
 - a) du lundi au vendredi, avant 8h00 et après 19h00;
 - b) le samedi, avant 9h00 et après 18h00;
 - c) le dimanche;
 - d) les jours fériés selon le droit fédéral ou cantonal;
 - e) sur les chemins forestiers.
3. A titre exceptionnel, le département chargé de l'environnement peut déroger aux restrictions d'utilisation prévues aux alinéas 1 et 2. Il perçoit un émoluments de CHF 100.– à 250.– par autorisation délivrée.

Feux de déchets**Règlement d'application de la loi sur la gestion des déchets**

Art. 15B(17)

1. L'incinération en plein air de déchets est interdite.
2. Est réservée, pour autant qu'il n'en résulte pas d'immission excessive, ni de danger pour la circulation routière et que les directives du département en la matière soient respectées:
 - a) l'incinération de plantes exotiques envahissantes figurant sur la liste noire établie par la Commission suisse pour la conservation des plantes sauvages. Ces plantes ne doivent pas être compostées;
 - b) l'incinération de déchets agricoles, tels que les ceps de vignes ou

de plantes-hôtes d'organismes nuisibles de quarantaine, les souches avec racines d'arbres fruitiers et les déchets secs naturels, pour autant qu'il s'agisse d'une quantité de moins de 3m³. Dans la mesure du possible, le bois naturel non contaminé est valorisé sous forme de bois de chauffage.

3. Lorsque la concentration de poussières fines en suspension dont le diamètre aérodynamique est inférieur à 10 micromètres (PM10) a excédé 100 micro-grammes par mètre cube en moyenne sur 24 heures au cours du jour précédent, à l'une ou l'autre des stations de mesure de la pollution de l'air du service cantonal de protection de l'air et qu'une situation météorologique stable est prévue pour les trois prochains jours ou que ce seuil a été dépassé sur le territoire d'au moins deux autres cantons romands, une interdiction temporaire de toute incinération en plein air de déchets est prononcée par arrêté du département.

Incendies dans les bois

Les personnes qui se rendent dans les bois sont invitées à se comporter avec la plus grande prudence. Il est interdit de mettre le feu aux herbes sèches et broussailles et de faire du feu à l'intérieur ou à distance inférieure à 30 mètres de leur limite.

Fumées et odeurs

Sont interdites les émissions de fumée ou de suies, les odeurs ou émanations incommodantes qui excèdent les limites de la tolérance que se doivent les voisins eu égard à l'usage local, à la situation et à la nature des immeubles.

Samedi 22 et dimanche 23 septembre 2018

En famille ou entre amis, venez participer à une aventure grandeur nature pour découvrir le patrimoine insolite et méconnu des trois communes chénoises.

Vivez une expérience unique, plongez dans un récit et baladez-vous dans les 3-Chêne pour résoudre une étrange affaire grâce à votre smartphone. Plus d'informations prochainement disponibles sur le site:

www.3chene-culture.ch

et sur la page Facebook 3 Chêne Culture.

3ChêneCulture

PUBLICITÉ

24h/24 - 7j/7

PFG

POMPES FUNÉRAIRES GÉNÉRALES
Maison Funéraire - Prévoyance
CAROUGE - PETIT-LANCY

Tél. 022 342 30 60
www.pfg-geneve.ch

Grandes chaleurs et canicule: soyons solidaires!

Avec l'arrivée de l'été, les risques liés à la canicule sont particulièrement importants pour les personnes âgées et les jeunes enfants. Alors soyons solidaires!

Pensons à prendre régulièrement des nouvelles de nos voisins et de nos proches et adoptons les bons gestes santé!

Signaux d'alarme qui doivent vous faire réagir en cas de fortes chaleurs:

- Température du corps élevée (+38°C)
- Pouls rapide
- Fatigue, faiblesse
- Maux de tête, crampes musculaires
- Troubles du sommeil
- Bouche sèche
- Confusions, vertiges, désorientation
- Nausées, vomissements, diarrhées

Il faut agir immédiatement!
Appeler un médecin, rafraîchir la personne
Urgences: 144

QUE FAIRE EN CAS DE CANICULE? GRANDES CHALEURS: RESTER AU FRAIS

3 RÈGLES D'OR POUR LES PERSONNES ÂGÉES LORS DES GRANDES CHALEURS

1



Se reposer
Réduire son activité physique

2



Laisser la chaleur dehors
Ferrer stores et volets
Aérer la nuit
Se rafraîchir
Porter des vêtements amples



3



Boire, 1,5 litre d'eau par jour
Manger léger
Donner des nouvelles
à ses proches
Faire appel à ses voisins



ORCHESTRE DES TROIS-CHÊNE

Eloge de la danse

Arturo Corrales, direction
avec une performance visuelle
de Carmen Bayenet, l'humain

Carl Nielsen, Suite Aladdin
Joseph Haydn, Symphonie n° 103
"roulement de timbales"
José Pablo Moncayo, Hucpango

Mardi 12 juin 2018, 20h30
Salle des Fêtes de Thônex
Avenue Tronchet 18, 1226 Thônex

Entrée libre
Concert offert par 3 Chêne Culture

www.o3c.ch

3ChêneCulture
RENTES GENEVOISES

Pianos de rue

"JOUEZ, JE SUIS A VOUS"

Du 14 au 27 juin
dans les Trois-Chêne

Concerts gratuits

3ChêneCulture
www.3chene-culture.ch

Voie verte : la mobilité douce s'invite dans les Trois-Chêne

La Voie verte reliant Annemasse, en France voisine, à la gare des Eaux-Vives a été officiellement inaugurée le vendredi 27 avril 2018. Elle forme un tracé de 5 kilomètres qui passe au-dessus du CEVA. Elle est réservée aux piétons et aux cyclistes et offre un trajet privilégié pour se rendre au centre-ville depuis les Trois-Chêne.

LA VOIE VERTE, PARTIELLEMENT accessible au public depuis décembre 2017, représente un nouveau moyen de se déplacer pour les Chênois. En effet, longue de 3,6 kilomètres du côté suisse, elle favorise la mobilité douce et correspond à un mode de déplacement plébiscité par la population des Trois-Chêne. Elle représente également une manière d'optimiser l'espace – les trains dessous, les vélos dessus –, un enjeu crucial aujourd'hui à Genève.

Déroulé de l'inauguration

La Voie verte a été inaugurée au niveau de la passerelle qui enjambe le Foron, la rivière qui forme une frontière naturelle entre la Suisse et la France. Le lieu n'a pas été choisi par hasard : il s'agissait de souligner le rôle de ce nouveau tracé en tant que trait d'union entre les deux pays. Ainsi, les maires de Thônex et Gaillard ont coupé la banderole dressée sur le pont pour ouvrir les festivités. Les invités se pressaient des deux côtés du ruban, sous un soleil radieux. Après

cela les discours se sont enchaînés, dont ceux de MM. Luc Barthassat et Antonio Hodgers, Conseillers d'État.

Interventions

Ce dernier a souligné l'excellent travail effectué par les communes. Il s'est félicité de la bonne collaboration qui a régné entre ces dernières et le Canton, concernant les aménagements de la Voie verte. Son impression positive à ce sujet sera confirmée plus tard par M. Decrey, Conseiller administratif de la commune de Thônex. Plusieurs intervenants ont également rappelé la rapidité avec laquelle les habitants se sont appropriés la Voie verte. En effet, de nombreuses personnes avaient déjà pris l'habitude de l'utiliser régulièrement, avant même son inauguration. Il semble donc qu'il s'agit bien d'un aménagement utile et apprécié de la population.

Règles de civilité

Cette appropriation doit toutefois respecter certaines règles, afin qu'elle se déroule de manière idéale. Ainsi,



Lors de l'inauguration de la Voie verte, les autorités des Trois-Chêne étaient entourées de celles des communes (genevoises et françaises) concernées par le tracé de la Voie verte, ainsi que des Autorités cantonales.

chacun est prié d'utiliser la voie qui lui est destinée : la piste cyclable pour les vélos, et la piste non-goudronnée pour les piétons. Il est également recommandé de circuler sur la droite, afin de laisser suffisamment de place aux usagers qui souhaiteraient doubler ou croiser.

Chacun est prié de rouler à une vitesse raisonnable, de ralentir et

d'avertir en passant à proximité d'autres personnes. Il est important d'être particulièrement vigilant en présence d'enfants.

Il est prudent de s'arrêter sur le bord du chemin, et non au milieu de la voie, afin d'éviter de la bloquer. Toujours dans ce but, les groupes sont priés de ne pas rouler sur toute la largeur de la piste, mais plutôt à la file, afin de laisser un espace libre pour les usagers désireux de les dépasser ou de croiser.

Lors de croisements avec les axes routiers, les cyclistes doivent rouler à vitesse modérée et respecter la signalisation. Ceci pour des questions de sécurité et de bonne cohabitation entre tous, cyclistes, piétons comme automobilistes. De plus, les chiens doivent être tenus en laisse à tout moment sur le parcours. En outre, chacun se doit de respecter la propreté de la Voie verte, ainsi que les plantations et aménagements qui la bordent. Enfin, il est demandé aux usagers de la Voie verte de respecter la quiétude des riverains.

Inauguration publique

Outre ces règles favorisant l'esprit de bien-vivre ensemble, il est prévu de célébrer l'ouverture de cette Voie verte par des festivités. Ainsi, tous les habitants des Trois-Chêne ont été invités le samedi 2 juin 2018 – jour de la fête du vélo – pour l'inauguration publique de la Voie verte. 🚲



Le tracé de la Voie verte passe au-dessus du CEVA.

Arrondissement de l'état civil Chêne-Bougeries - Voiron

Lundi, jeudi,
vendredi: de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 16h30
Mardi: de 7h30 à 18h00
Mercredi: fermé le matin /
de 13h30 à 16h30

- Formalités d'état civil pour les communes de Chêne-Bougeries, Jussy, Presinge, Puplinge.
- Demandes de cartes d'identité des habitants de Chêne-Bougeries.

Événements d'état civil enregistrés dans le courant des mois de mars et avril:

Naissances: 145
Mariages: 13
Décès: 25

Locaux communaux

Il est rappelé à la population qu'il est possible de louer les locaux suivants:

Salle communale J.-J. Gautier

- Route du Vallon 1
- spectacles: 500 places
 - banquets: 200 places
- Possibilité de louer également les locaux situés au sous-sol:
- le carnotzet: 20 places
 - la salle de société: 20 places

Espace Nouveau Vallon

Route du Vallon 8
Ces locaux sont plus particulièrement destinés à des expositions et réceptions (20 places).

Salle polyvalente école du Belvédère

- Chemin De-La-Montagne 71
- spectacles: 100 places
 - banquets: 80 places

Salle de la Colomba

- Ecole de Conches
- 70 places pour réunions uniquement.

Pour tous renseignements et réservations, les personnes intéressées voudront bien s'adresser au secrétariat de la mairie (T. 022 869 17 17).

Transports publics genevois - Cart@bonus

Au vu du succès remporté par la vente des cart@bonus Unireso à un tarif préférentiel de CHF 20.- au lieu de CHF 30.-, les autorités de la commune de Chêne-Bougeries, ont décidé de poursuivre cette action.

120 cartes sont en vente chaque mois au guichet de la mairie. Toutefois, ces dernières sont **réservées exclusivement aux comuniers en âge AVS**. Une seule carte sera vendue par ménage.

Les personnes intéressées concernées voudront bien se présenter au guichet de la mairie, **munies d'une pièce d'identité. Attention: aucune réservation ne sera effectuée.**

Carte journalière "commune" CFF

Le Conseil administratif vous informe que **10 cartes journalières sont mises à disposition au guichet de la mairie au prix de CHF 45.-** la carte, depuis le 3 janvier 2018 (aucune réservation, échange ou remboursement possibles, merci de votre compréhension). Il est rappelé que seules les personnes domiciliées ou exerçant une activité professionnelle à Chêne-Bougeries peuvent en bénéficier. Toutefois, 24h avant la date du voyage prévu, les cartes journalières encore disponibles peuvent être vendues à des habitants des communes Arve et Lac.

Les avantages qui vous sont offerts:

- Vous pouvez voyager en 2^e classe, pendant toute la journée de validité de la carte sur l'ensemble du réseau suisse des CFF, y compris les transports publics.
 - Une famille a droit à un maximum de 6 cartes par mois.
 - Les cartes sont disponibles pour le mois en cours ou le mois suivant.
- Pour connaître les disponibilités des cartes journalières:
www.chene-bougeries.ch

Carte journalière CGN

(Compagnie Genevoise de Navigation)
Des cartes journalières "1^{ère} classe" vous permettant de naviguer à volonté sur le lac pendant toute une journée, vous sont gracieusement offertes par le Conseil administratif. Ces cartes sont disponibles au guichet de la mairie.

Conditions d'utilisation:

- Cartes valables sur toutes les courses à l'horaire, excepté les croisières à thème et événements.
- Cartes valables uniquement le jour indiqué dessus.
- Aucune réservation.
- Offre exclusivement destinée aux habitants de Chêne-Bougeries, valable jusqu'au 31 décembre 2018.

Taxe professionnelle communale

Mise à jour du rôle des contribuables

La taxe professionnelle communale est régie par la loi sur les contributions publiques (art. 301 à 318C), ainsi que par le règlement d'application de cette loi (art. 12A à 13A).

Conformément à l'article 301 LCP, sont assujettis à la taxe professionnelle communale:

- les personnes physiques, même non inscrites au Registre du commerce, qui exercent sur le territoire communal une activité lucrative indépendante ou exploitant une entreprise commerciale;
- les personnes morales qui ont une activité lucrative ou qui entretiennent, sur le territoire communal, un siège ou un établissement stable, étant précisé que par établissement stable on entend tout local commercial, même si le siège de la société est domicilié dans une autre commune genevoise;
- les bureaux de liaison, de domiciliation, de commandes, de publicité, de renseignements, les ateliers de montage et les services après-vente de sociétés étrangères ou dont le siège est situé dans d'autres cantons.

Tous les contribuables assujettis à cette taxe communale sont tenus, selon la loi (art. 309 LCP), de s'annoncer spontanément et sans délai en écrivant ou en téléphonant à la mairie de leur commune respective.

Le formulaire de déclaration est disponible sur le site de la commune: www.chene-bougeries.ch/taxeprofessionnelle

Anniversaires de mariage

Les couples domiciliés sur la commune de Chêne-Bougeries qui souhaitent être fêtés par les autorités communales dans le cadre de leur 50^e, 60^e ou 70^e anniversaire de mariage, sont priés de bien vouloir s'annoncer auprès du secrétariat de la mairie (T. 022 869 17 17).

Requêtes en construction et démolition

DD 108368 – Fabienne Durand pour Patrimonio Immobilier SA – construction d'un immeuble de logements en contiguïté avec la villa existante – parking souterrain – abattage d'arbres – chemin De-La-Montagne 60
DD 110812 – Consortium Cityroc et Ave Art Sàrl – Jonathan et Axel Harari – construction d'un habitat groupé de six logements (44% HPE) et d'un garage en sous-sol – abattage d'arbres – chemin de Couvaloux 5
DD 111340 – Karl Blaser AG – Nik Stoll – agrandissement de la villa et démolition d'un jardin d'hiver – avenue Jacques-Martin 32A
DD 111364 – Davina Soleyman – agrandissement du sous-sol et du rez d'une villa contiguë – démolition et

reconstruction d'une véranda – abattage d'arbres – route de Florissant 168
DD 111383 – Commune de Chêne-Bougeries – installation provisoire de pavillons scolaires – chemin de la Colombe

M 8102 – Tom et Loraine Etienne – démolition d'un garage, d'une piscine et d'un mur de clôture avec son portail d'entrée – route de Chêne 112

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal du 12 avril 2018

Lors de sa séance ordinaire du 12 avril 2018, le Conseil municipal de la ville de Chêne-Bougeries a:

Décidé par 20 voix pour et 4 abstentions,

- d'ouvrir au Conseil administratif un crédit d'investissement et financement de CHF 1'100'000.- TTC, pour couvrir le coût des travaux d'installation d'une construction modulaire HPE, d'une capacité de 4 classes dans le préau de l'école primaire de Conches; en préservant l'intégrité du chêne situé dans le préau;
- de comptabiliser la dépense indiquée dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan de la commune de Chêne-Bougeries, dans le patrimoine administratif;
- d'autoriser le Conseil administratif à prélever les montants nécessaires à cette opération sur les disponibilités de la trésorerie communale;
- d'amortir la dépense prévue de CHF 1'100'000.- TTC au moyen de 5 annuités qui figureront au budget de fonctionnement de 2019 à 2023;
- de munir la présente délibération de la "clause d'urgence", conformément aux articles 79 al. 1 de la Constitution et 32 de la Loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, en raison de l'urgence de la réalisation des travaux d'installation dans le préau de l'école de Conches d'une construction modulaire que la commune doit mettre à disposition du DIP à l'horizon de la rentrée scolaire 2018/2019; de ce fait la présente délibération ne peut souffrir du retard dû à une éventuelle procédure référendaire.

Décidé par 24 voix pour, soit à l'unanimité,

- de donner un préavis favorable à l'acquisition d'un véhicule THM (transport hommes et matériel) destiné à la Compagnie 21 des

(suite ci-contre)

sapeurs-pompiers volontaires de Chêne-Bougeries;

- d'ouvrir, à cet effet, au Conseil administratif, un crédit d'investissement de CHF 100'000.- TTC;
- de comptabiliser la dépense indiquée dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan de la commune de Chêne-Bougeries dans le patrimoine administratif;
- d'autoriser le Conseil administratif à prélever les montants nécessaires au financement de ce véhicule sur les disponibilités de la trésorerie communale;
- d'amortir la dépense nette prévue de CHF 100'000.- TTC au moyen de 10 annuités, qui figureront au budget de fonctionnement de 2019 à 2028.

Décidé par 7 voix pour, 12 voix contre et 5 abstentions,

- d'acquérir la parcelle n° 3210 du cadastre communal sise au n° 42-44 de la route Jean-Jacques Rigaud;
- de demander au Conseil adminis-

tratif d'engager dès que possible les discussions en vue de cette acquisition;

- d'ouvrir au Conseil administratif un crédit de CHF 14'700'000.- TTC au maximum à cet effet, cette somme couvrant les frais d'acquisition proprement dits, ainsi que les frais annexes éventuels;
- de comptabiliser la dépense indiquée dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan de la commune dans le patrimoine administratif;
- d'amortir la dépense au moyen de 30 annuités, lesquelles figureront au budget de fonctionnement dès la première utilisation du bien;
- de prendre acte que la partie de la parcelle qui sera affectée aux logements sera par la suite transférée au patrimoine financier, par le vote d'une délibération, dès que la répartition entre espaces publics et logements sera définie;
- de demander l'exonération des droits d'enregistrement et des émoluments du registre foncier et de la

mensuration officielle afférents à cette opération, vu le but d'utilité publique de celle-ci;

- de charger le Conseil administratif de désigner deux de ses membres en vue de la signature des actes notariés nécessaires;

- d'autoriser le Conseil administratif à contracter un emprunt auprès des établissements de crédit de son choix, à concurrence de CHF 14'7000'000.- TTC afin de permettre l'exécution de cette opération. 🟢

Mobilité des Aîné(e)s:

la mairie de Chêne-Bougeries recherche des bénévoles

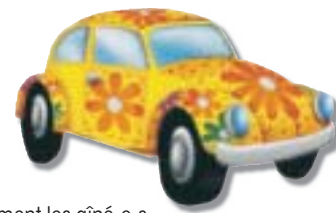
Soucieuse du bien-être de ses citoyen-ne-s, la mairie de Chêne-Bougeries a mis en place un service de transport en faveur des aîné-e-s de la commune, privilégiant le bénévolat et la solidarité.

Pour cela, nous avons besoin de vous!

Nous recherchons des bénévoles pour :

- accompagner gratuitement et ponctuellement les aîné-e-s à un rendez-vous médical, culturel ou social;
- des petits travaux de bricolage (changer une ampoule, planter un clou, etc.).

Si vous êtes intéressé-e-s nous vous remercions de bien vouloir vous annoncer au service social de la mairie : **T. 022 869 17 82 - service.social@chene-bougeries.ch**



Concert du Brass Band Arquebuse Genève

Pour son concert annuel de printemps, le célèbre Brass Band Arquebuse Genève avait choisi la salle communale Jean-Jacques Gautier, à Chêne-Bougeries, le vendredi 13 avril. Dès l'entrée, le public est saisi par les 34 musiciens qui s'imposent très harmonieusement sur la scène, derrière leurs lutrins aux effigies du Brass Band Arquebuse!

COMPOSÉ DE MUSICIENS PROFESSIONNELS ou d'élèves en classe professionnelle de la Haute école de musique de Genève, le Brass Band Arquebuse fait partie des meilleurs ensembles de Suisse. Sa musique s'inspire de la grande tradition du brass band anglais.

La formation brass band est constituée d'une gamme complète d'instruments de cuivres tel un orchestre de chambre, cinq registres de cuivres soit cornets – altos – barytons – euphoniums – trombones – tubas et percussions complètes avec claviers. Pour de nombreux musiciens professionnels, c'est le tremplin idéal avant d'obtenir un poste dans un orchestre symphonique. Le répertoire Brass Band s'enrichit d'année en année d'œuvres originales modernes et populaires. Il faut encore noter que l'orchestre fait partie de la Fondation des Exercices de l'Arquebuse et de la Navigation, société historique et de tir fondée en 1474.

Depuis plus de 25 ans, il est placé sous la baguette de Jean-Pierre Chevailler, directeur musical bien connu en Suisse romande pour ses collabora-



Photos: © Maurizio Giuliani

tions avec la Télévision suisse et la Radio suisse romande notamment dans le cadre du "Kiosque à musiques" du samedi matin. Il faut avouer que sa façon de diriger est plus que captivante. Ainsi, chaque morceau est présenté par le chef, avec une petite anecdote humoristique, pour le plus grand plaisir du public. Et puis, les musiciens se déplacent en fonction des musiques. Les trombones avancent, les musiciens descendent de scène pour le jazz, les euphoniums reviennent à

gauche, etc... un vrai ballet sur scène, qui ne cesse d'accroître l'intérêt des mélomanes.

Le défi consistant à offrir au public un éventail varié d'œuvres actuelles tant classiques que populaires et de promouvoir les nouveautés musicales a été relevé de façon brillante. C'est un réel voyage dans les époques, le temps et les styles musicaux, qui a animé ce concert. Ainsi, des pièces de Strauss, Roy Newsome, Leoncavallo, Chostakovich et de bien d'autres se sont enchaînées, mêlées aux mu-

siques typiques mexicaines, slovènes, suisses, etc. De nombreux bis sont venus clore ce concert, sous un tonnerre d'applaudissements du public conquis.

En 2018, le Brass Band Arquebuse se produira lors du *Week-end en fanfare* organisé par la Ville de Genève et lors de la Fête de la Musique. La saison se poursuivra au Victoria Hall avec le concert d'automne, puis se terminera par le traditionnel concert de Noël. Le site www.brassband-arquebuse.ch contient toutes les informations utiles. La Ville de Chêne-Bougeries remercie le Brass Band Arquebuse de cette belle prestation et lui souhaite une très belle année musicale. 🟢



La peinture sous verre : une exposition exceptionnelle, sans précédent

Du 13 au 29 avril 2018, l'Espace Nouveau Vallon, a accueilli avec fierté, une exposition inédite d'une cinquantaine d'œuvres de peinture sous verre, pour la plupart signées, d'origines très diverses allant de la Croatie au Sénégal, en passant par la Tunisie, l'Iran, l'Allemagne et la France; un voyage autour du monde, teinté de portraits, de paysages, de scènes de vies et d'icônes! Il faut dire que la peinture sous verre est un art très méconnu du grand public, voire même des connaisseurs, d'où le côté inédit de cette exposition. De surcroît, en plus de leur beauté et de leur intérêt, toutes les œuvres exposées provenaient de la collection privée d'un communier.

La peinture du quotidien mise à l'honneur

Cet événement a été organisé avec la collaboration du Musée du Revard, Le Musée du Fixé sous verre, représenté par son Président, Monsieur Eric Verrax, commissaire de cette exposition, qui a prononcé le discours suivant lors du vernissage qui a eu lieu le jeudi 12 avril: « ... Dans une pièce dont j'ai oublié le titre, l'auteur s'exclame: il y a des mots complexes mais qui accolés se clarifient: homme, monde, sont simples; mais homme du monde! Quelle richesse! Ici: "Exposition de peinture sous verre sans précédent" Dans cette expression, c'est peut-être "peinture sous verre" qui est le plus simple à expliquer: technique largement diffusée dans le monde et depuis des millénaires où l'artiste peint, souvent de manière naïve à l'époque contemporaine, de l'autre côté du verre, à l'envers, utilisant ainsi la transparence et la brillance naturelle de son support. C'est peu banal mais simple... Mais "sans précédent"...

"Sans précédent": on pourrait avoir quelque peine à ne pas se dire in petto que l'équipe qui a constitué cette exposition sous la houlette du Musée du Fixé sous verre – Musée du Revard a le goût de la formule, mais peut-être une petite propension à l'exagération... Il n'en est rien, à plus d'un titre.



D'abord, la peinture sous verre est rarement honorée, que ce soit dans les musées ou lors d'expositions permanentes; sorte de parent pauvre de l'art officiel, elle conjugue la plus grande des bienséances dans ses thèmes et la marginalité dans sa diffusion. Or ici, c'est un lieu qui lui est dédié pour quelques semaines, et quel lieu!

Ensuite, même quand elle fait l'objet d'expositions, c'est toujours ou presque centrée sur une école, une région, un peintre, jamais à ma connaissance autour d'un collectionneur, anonyme comme ici ou non: c'est le cas notamment du musée de Hlebine en

Croatie ou même du magnifique musée de Romont en Suisse.

Enfin, parce que l'exposition tente à la fois par son accrochage et son catalogue de mettre en vis-à-vis, voire en tension, les thématiques utilisées par les peintres de trois pays, voire plus: en ce sens, elle est parallèle à l'objet du Musée du Revard, qui cherche les rapports entre des peintures qui semblent s'ignorer mais en réalité s'interpénètrent, parfois contre toute attente. Et ce faisant, ce livret aussi est "sans précédent".

Vous vous en rendrez compte surtout avec les sujets religieux tels Adam et Eve ou l'arche de Noé; vous le com-

prendrez aussi avec le rappel, que le livret à votre disposition présente, des communautés dans lesquelles ces peintures sont nées, avec cet incroyable paradoxe: peinture de la banalité, du quotidien, la peinture sous verre, à ce titre sans doute, a été utilisée par les grands comme les humbles. Elle dit quelque chose du malheur des hommes pour vivre en incluant du beau dans leur univers, pour s'aider des ressources d'une transcendance rapportée à leur quotidien.

Mais l'essentiel d'une telle exposition est aussi de provoquer des sensations, de mobiliser en nous de l'imaginaire, de l'émotion, et non un savoir ou des réminiscences. La littérature consacrée au fixé étant plus que lacunaire, en contemplant une œuvre, vous n'êtes jamais en retard d'un commentaire, d'un trait d'érudition, d'une interprétation célèbre: il s'agit d'un face à face simple et direct, l'œuvre vous parle ou pas... »



Cérémonie du Mérite chênnois 2018

La distinction du Mérite chênnois 2018 a été attribuée le mercredi 18 avril à la salle communale Jean-Jacques Gautier, par les autorités de la Ville de Chêne-Bougeries.



Mme et M. Gisèle et Flurin Spescha, Méritants chênnois 2018.



Le groupe Kachariwuay.

LE SENS DE CE MÉRITE CHÊNNOIS SE résume en son adage: « Le Chêne des Bougeries est attribué à ces Chênnois qui œuvrent pour que notre commune ait un cœur qui bat, une âme qui vit et des racines qui unissent ». Heureux récipiendaires 2018: Mme et M. Gisèle et Flurin Spescha, pour leur engagement et dévouement artistique et culturel, notamment au sein de la Galerie La Primaire (Conches). Une action qui honore la commune de Chêne-Bougeries. Mme Garcia Bedetti, Conseillère administrative déléguée à la culture a présenté les méritants au public venu très nombreux qui s'est levé pour les applaudir! Après quelques interventions et allocutions de leurs proches,



M. Jean Locher et Mme Marion Garcia Bedetti, Conseillers administratifs, Mme et M. Gisèle et Flurin Spescha, Méritants 2018, M. Jean-Michel Karr, Maire.

les méritants se sont vu remettre le symbole du Mérite chênnois, un parchemin personnalisé, ainsi que divers présents.

Cette soirée a également été l'occasion d'honorer les nouveaux naturalisés domiciliés sur la commune. Après un discours de bienvenue prononcé par M. Jean-Michel Karr, Maire de Chêne-Bougeries, ils ont pu saluer les autorités et recevoir divers ouvrages concernant la commune.

C'est autour d'un buffet très convivial aux saveurs andines que tous les invités ont pu échanger et sympathiser dans une ambiance fort amicale et décontractée, sous les airs enjoués des groupes de musique sudaméricaine, La Ch'alla et Kachariwuay.

PUBLICITÉ

Pierre Del Bon
ELECTRICITE • TELEPHONE • CÂBLAGE INFORMATIQUE
1224 CHÊNE-BOUGERIES • 11, chemin des Fiorbarda • e-mail: info@delbon.ch • TÉL. 022 348 56 06

**INSTALLATIONS SANITAIRES
DÉPANNAGES**
Carballa
Jésus Carballa
3, route de Cornière
1241 Puplinge
Tél. 079 467 92 80

Pinelli sa
maçonnerie
béton armé
gypserie
peinture
ENTREPRISE DU BÂTIMENT
9, chemin du Pâquier - 1231 Conches
T. 022 347 20 22 - info@spinelli.swiss
www.spinelli.swiss

Ballet du Grand Théâtre de Genève Représentation exceptionnelle

Le 14 juin 2018, à 20h30, la Commune de Chêne-Bougeries accueillera le spectacle *Premiers Pas* du Ballet du Grand Théâtre de Genève. Cette représentation unique, qui aura lieu à la salle communale Jean-Jacques Gautier, sera spécialement dédiée aux jeunes chorégraphes.



« LA VENUE DU BALLET DU GRAND Théâtre de Genève à Chêne-Bougeries est pour nous un événement extraordinaire, une première et une grande chance, confie Marion Garcia Bedetti,

Conseillère administrative en charge de la culture. Nous sommes très honorés que des danseurs de ce ballet réputé aient accepté de venir se produire chez nous. »

Une chance pour la jeune génération

Comme l'indique Philippe Cohen, directeur du Ballet, la représentation *Premiers Pas* offre une plateforme d'expression aux jeunes chorégraphes, tout en étant ponctuée d'extraits de pièces de chorégraphes confirmés. « Cette collaboration s'intègre parfaitement à cet état d'esprit, fait de générosité et de partage, qui nous anime tous au sein de notre institution », souligne-t-il.

Un accent sur la création

Depuis que Philippe Cohen en a repris la direction en 2003, le Ballet

du Grand Théâtre de Genève mise, en effet, activement sur la création, cherchant à écrire l'histoire de demain. C'est la raison pour laquelle il propose régulièrement une programmation tournée vers la modernité et confiée à de jeunes créateurs en devenir, tout en ne rompant pas avec la tradition passée. « Nous savons combien les formes de la création sont fragiles mais nous savons, aussi, combien elles sont porteuses d'espoir sur le long terme », ajoute le directeur.

Des talents au statut international

Le Ballet du Grand Théâtre de Genève a déjà permis, par le passé, à de nombreux chorégraphes de se faire un nom et de devenir des références reconnues au niveau international. C'est le cas, par exemple, d'Andonis Foniadakis et de Sidi Larbi Cherkaoui qui seront présents dans la repré-

sentation du 14 juin, aux côtés des jeunes créateurs.

Le temps d'une évasion

En recevant *Premiers Pas*, la Commune de Chêne-Bougeries souhaite proposer aux spectateurs un moment d'évasion mêlant créativité, modernité, dépassement de soi et fragilité. « Le ballet, l'expression des émotions par les mouvements, est un art sublime qui permettra à notre public d'oublier le temps d'un instant le monde extérieur », espère Marion Garcia Bedetti.

LAURA ETIENNE

+ d'infos

Billetterie : Service Culturel Migros Genève et Mairie de Chêne-Bougeries
136, rte de Chêne. CHF 25.- et 20.-

FÊTE DES Promotions
Vendredi 29 juin 2018
Place Colonel-Audéoud et parc Stagni

THÈME: LES INSECTES

13h30-16h
Manèges, jeux, maquillage, poneys, goûter
L'après-midi est réservé aux enfants des écoles de Chêne-Bougeries

Dès 18h
Repas et Buvette

18h15
Cérémonie officielle

19h30
Grand cortège des enfants
thème: "Les Insectes"

Dès 20h
Concert des fanfares
sous tente

Dès 21h
Bal avec «Jukebox Heroes»

Nous vous recommandons de vous déplacer à pied.

ChêneBougeries
www.chene-bougeries.ch

Les chiens ne sont pas admis sur la place de fête.

Mise en scène et adaptation
MATHILDE REICHLER

Scénographie et accessoires
CLAIRE PEVERELLI
GAËLLE CHERIX

Costumes
CHLOÉ GINDRE

Lumières
RENATO CAMPORA

Traduction
ANDRÉ MARKOWICZ

Avec
LARISSA ROSANOFF
SACHA MICHON
LIUDMILLA GAUTHIERON
REGINA BIKKININA

fragments pour
Onéguine
Piotr Tchaïkovski Alexandre Pouchkine

JEUDI 13 SEPTEMBRE 2018 | 20H00
Salle Jean-Jacques Gautier | rte du Vallon 1 | 1224 Chêne-Bougeries

Billetterie: Service Culturel Migros | tél. 058 568 29 00
Mairie de Chêne-Bougeries | www.chene-bougeries.ch
et à la Salle Jean-Jacques Gautier (1 heure avant le spectacle)

Places de CHF 20.- à CHF 15.-
www.graindescene.ch

Musique et spectacle au Parc Stagni

Du 4 au 7 juillet 2018, la Commune de Chêne-Bougeries propose une série de concerts gratuits. Chaque soir, à 19h00, des artistes différents se produiront au cœur du Parc Stagni.

«LA VILLE DE CHÊNE-BOUGERIES EST heureuse d'offrir au public des évènements musicaux dans son superbe écrin de verdure, le Parc Stagni, et ceci depuis de nombreuses années», souligne la Conseillère administrative Marion Garcia Bedetti, en charge de la culture. Cette année, à nouveau, promeneurs et mélomanes pourront profiter de ce cadre exceptionnel pour passer, en musique, quelques soirées estivales. «Le programme de cet été 2018 s'annonce varié et surprenant, avec des artistes de renom», se réjouit la magistrate.

Au son du "Quatuor Aviv"

Mercredi 4 juillet, violons, alto et violoncelle ouvriront le bal de cette série de concerts. Fondé en Israël en 1997 par Sergei Ostrowski, le "Quatuor Aviv" est reconnu aux quatre coins du monde où il a joué dans de

nombreuses et prestigieuses salles de concert de musique de chambre. A Chêne-Bougeries, les quatre musiciens interpréteront des œuvres de Beethoven et de Tchaïkovski.

Aladin ou la lampe merveilleuse

C'est un spectacle tissé de merveilles qui sera proposé au public lors de la seconde soirée. Jeudi 5 juillet, la conteuse, Stéphanie Leclef, la danseuse, Ophélie Carré et l'échassière, Geneviève Pellegrin investiront le parc. Elles raconteront *Aladin ou la lampe merveilleuse*, un spectacle sous la forme d'une promenade en trois actes, adapté et mis en scène par Stéphanie Leclef elle-même.

2 pianos et 4 mains

La soirée du vendredi 6 juillet mettra à l'honneur deux pianistes à travers



un concert à quatre mains. Le public découvrira l'artiste russe, suisse d'adoption, Irina Chkourindina, et son compatriote Sergey Koudriakov, tous deux diplômés du célèbre Conserva-

toire Tchaïkovski de Moscou. Ensemble, ils feront glisser entre les arbres les notes de musique issues de compositions de Mozart et Busoni, de Schubert, de Brahms et de Rachmaninoff, grâce à deux pianos installés dans le parc.

Vibrez avec les "LémanCellos"

Le dernier concert, et non des moindres, aura lieu samedi 7 juillet, et sera marqué par la venue des "Léman Cellos". Cet orchestre de violoncelles du Léman suisse et français a vu le jour, il y a tout juste une année, en présentant son premier concert à la Fête de la Musique de Genève. Mélange de professionnels et de stagiaires, ces musiciens reprendront plusieurs musiques de films spécialement arrangées pour le violoncelle.

L.E.

Comédie lyrique

Sabine MATOUCH ★ Luis SEMENIUK

SOPRANO COLORATURA PIANISTE

Mise en scène Jacques MAITRE

Vous avez dit... Yes?!

SAMEDI 22 SEPTEMBRE 2018 - 20H00

Salle communale Jean-Jacques Gautier

Billetterie Mairie de Chêne-Bougeries
Service Culturel Migros Genève (Rue du Prince)
20.- Plein tarif et 15.-tarif réduit

ChêneBougeries

Les Évadés du Bataillon à la C^e du Docteur Mordant
en accord avec le Maître la Bourgeoisie proposent...

ROBINSON CRUSOÉ

La véritable histoire de mon père

Dès 5 ans

Un texte de Sarah Gabrielle & Joëlle Lüthi
librement adapté du roman de Daniel Defoe
Mise en scène de Sarah Gabrielle
avec Florent Ferrier & Joëlle Lüthi

Vendredi 28 septembre 2018 - 19h30

Salle Jean-Jacques Gautier
Rte du Vallon 1 - Chêne-Bougeries

Tarif unique : 10.-
Billetterie Mairie de Chêne-Bougeries en surplace 1h avant

ChêneBougeries

POSSIBILITÉ DE SE RESTAURER

3^{ème} édition

GRATUIT & TOUT PUBLIC

FESTIVAL DES CHÊNÉS

DU 21 AU 25 AOÛT 2018

DU MARDI AU SAMEDI: 14H-18H

CHÊNE-BOUGERIES

PARC SISMONDI

PARC STAGNI

Animations & Ateliers scientifiques
Roue népalaise & Vélus rigolos
Mur de grimpe & Zumba
Baby-foot humain
& Autres surprises...

VENDREDI: 18H-23H
Aperitif offert à la population
Jacky Lager
Concerts all style

SAMEDI DÈS LA TOMBÉE DE LA NUIT
Vélo cinéma
« Pedaler pour regarder »



www.chene-bougeries.ch • www.chene-bourg.ch • www.cologny.ch

Pour nettoyer ce que votre chien a laissé derrière lui il faut:

- 10 jours de pluie
- 35 passages de poussettes
- 17 passants distraits
- 4 enfants jouant au ballon

MERCI



aux propriétaires de chien, de nettoyer derrière vous.

Chêne-Bourg, Commune propre.

PUBLICITÉ

FAM CUISINES ÉLECTROMÉNAGERS

California

Énergie A

YPE-09C

CLIMATISEUR D'INTÉRIEUR

Capacité de refroidissement: 9'000 BTU/h

Surface de refroidissement: 15-20m²

3 vitesses

Débit d'air: 360 m³/h

Consommation énergétique: 1'010W

Classe énergétique: A

Dimensions: H: 62,5 x L: 33,5 x P: 45,5



PROMOTION

~~690.-~~ **399.-**

CHÊNE-BOURG • 2, rue Peillonex
Tél. 022 349 12 12 • Fax: 022 786 04 06

CORNAVIN • 3, rue de Cornavin • Tél/Fax: 022 738 83 83

www.famcuisines.ch • info@famcuisines.ch

VISION

CONSULTATION D'OPHTALMOLOGIE

Sans rendez-vous
les mercredi et vendredi de
10h - 12h30 et 14h - 16h30

Place de la Gare 1 / 1225 Chêne-Bourg
+41 (0)22 860 80 60
www.centrevision.ch

Anniversaires des Aînés

Les conseillers administratifs de Chêne-Bourg ont le très grand plaisir de fêter les communiens atteignant leur 90^e et 95^e anniversaire.

Les personnes ayant célébré leur 90^e anniversaire sont :**Pour le mois de mars :**

- M. Willy Baumann,
- M. André Corbat

Pour le mois d'avril :

- Mme Odette Lechaire

Les personnes ayant célébré leur 95^e anniversaire sont :**Pour le mois de mars :**

- Mme Romana Calvo

Pour le mois d'avril :

- Mme Odette Virchaux

Pour le mois de mai :

- Mme Machla Dite Mina Haab

Nos autorités leur réitèrent leurs sincères félicitations et leurs vœux de bonne santé.

Arrondissement de l'état civil des communes de Chêne-Bourg - Thônex - Veyrier

Événements d'état civil enregistrés pendant la période du 28 mars au 3 mai :

Mariages :	9
Reconnaisances :	7
Déclaration autorité parentale conjointe :	5
Décès :	45
Déclaration de nom :	1
Dépôt d'un mandat pour cause d'incapacité :	1

Cartes journalières CFF

Nous avons le plaisir de vous informer que **6 cartes journalières des CFF** sont en vente au guichet de la mairie pour les personnes domiciliées à Chêne-Bourg.

Le prix est de CHF 45.- par jour et par carte. Nous vous invitons donc à profiter largement de ces abonnements généraux et, pour des renseignements complémentaires, vous pouvez téléphoner à la mairie, T. 022 869 41 10.

Attention ! Les billets non retirés 10 jours avant la date prévue seront sans autre remis en vente.

Musée Suisse des transports et des communications de Lucerne

La commune de Chêne-Bourg met gracieusement à la disposition de ses habitants des cartes d'accès au

Musée suisse des transports et des communications.

Les entrées gratuites peuvent être retirées à la réception de la Mairie.

Elagage des arbres, taille des haies

« Les propriétaires, locataires ou fermiers sont tenus de couper à une hauteur de 4m50 au-dessus du sol les branches s'étendant au-dessus de la voie publique (routes cantonales, chemins communaux).

Les haies doivent être taillées à 2m de hauteur. Dans les courbes et à l'intersection des routes ou lorsque la sécurité de la circulation l'exige, le département peut imposer la réduction de la hauteur des clôtures et des haies.

Entre propriétés voisines, les arbres, arbustes et haies vives ne peuvent dépasser 2m de hauteur que s'ils se trouvent à 2 mètres au moins de la ligne séparant les deux fonds. »

Requêtes en construction et démolition

APA 49960 – 4306 – Société Coopérative d'habitation rue des Rois – transformation et rénovation d'un appartement au 3^e étage – 13, parc Dinu-Lipatti

APA 47930 – 4299 – M. Alexandre Juillerat – aménagement d'une taverne provisoire (changement d'affectation) – terrasse extérieure, place de parking – 35, route de Sous-Moulin

APA 49735 – 4033 – Commune de Chêne-Bougeries, Commune de Chêne-Bourg, Commune de Thônex – suppression et installation de mâts d'éclairage – route de Sous-Moulin

APA 49704 – 3516, 3361 – Caisse de prévoyance des fonctionnaires de police et de la prison – rénovation d'un appartement au 1^{er} étage – 25, avenue Petit-Senn

APA 49921 – 3689 – S.I. La Chenaie rouge B – rénovation d'un appartement au 1^{er} étage – 6B, avenue de Thônex

APA 49925 – 3689 – S.I. La Chenaie rouge B – rénovation d'un appartement au rez-de-chaussée – 6B, avenue de Thônex

APA/300078/1 – 3789 – Fondation de la Commune de Chêne-Bourg pour le logement – rénovation d'un appartement au 2^e étage – avenue de Bel-Air, 51B

DD 109717/2 – RG – 3723 – Propo T. et I. SA – construction de deux bâtiments de logement en habitat groupé, d'un parking souterrain et d'un couvert, abbatage d'arbres – ré-

organisation du sous-sol et création de places de parking supplémentaires – 16, 18, chemin du Saut-du-Loup

DD 108114-3 – 4065 – Etat de Genève – forage champ de sondes géothermiques – place de la Gare

DD 110758 – RG – 3079, 3954, 3955, 3956, 4113, 4561 – Divers – aménagement d'un parc et d'une aire de jeux pour enfants – rue Peillonex, rue François-Perréard.

Conseil municipal du 3 mai 2018 Communications du Conseil administratif**Personnel communal****Nouvelle patrouilleuse scolaire**

Mme Patricia Nina Manase a été engagée en tant que patrouilleuse scolaire dès le lundi 9 avril dernier, en remplacement de Mme Giovanna Carluccio qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Service de l'état civil

Mme Laurence Bernillon, officier de l'état civil, a donné sa démission pour le 31 mai 2018. L'intéressée a décidé de donner une nouvelle orientation à sa carrière professionnelle en reprenant la responsabilité de l'office de l'état civil de Bernex.

Dénomination des nouveaux espaces publics du secteur de la gare

Le Conseil administratif a proposé à la commission cantonale de nomenclature de dénommer de la manière suivante les nouveaux espaces publics qui vont être construits autour de la gare du Léman Express :

- Rue des Charbonniers pour la nouvelle rue qui reliera la place de la Gare au chemin de la Gravière, pour rappeler l'implantation de ces commerçants durant de nombreuses années dans cet ancien secteur industriel de notre commune.
- Esplanade des Trois-Chêne pour l'espace situé entre les deux émergences de la gare.
- Parc de la Micheline pour le parc public qui va être aménagé dans l'îlot situé au sud du périmètre, pour rappeler que la gare de Chêne-Bourg a été desservie par ces autorails durant plus d'un siècle avant la construction du CEVA.

Afin de répondre aux dispositions légales et réglementaires en matière d'information à la population, un article sera publié dans une prochaine édition du journal *Le Chênois* de façon à pouvoir recueillir les éventuelles remarques des habitants de la commune.

Opération électorale du 6 mai 2018

En raison des manifestations liées au départ du Marathon, et en accord avec le service cantonal des votations et élections, le local de vote habituel de l'école de la place Favre a été déplacé dans le foyer du Point Favre. Une signalétique ad hoc a été mise en place et une information publiée dans l'édition du journal *Le Chênois*.

Label Cité de l'Energie

Grâce au fort engagement de notre commune et de notre service des constructions et du développement durable, la commune de Chêne-Bourg a obtenu le renouvellement de son label Cité de l'Energie en obtenant 70,6% des points. Il est à noter la progression de ce résultat par rapport à celui de 2014 qui s'élevait à 68%.

Offre promotionnelle Unireso 2018

Comme les années précédentes, le Conseil administratif a décidé de renouveler une offre promotionnelle en collaboration avec les TPG qui prévoit un remboursement de CHF 50.- à tous les communiens qui acquièrent ou renouvellent un abonnement général annuel "juniors". Cette offre sera lancée au début du mois de juin en prévision de la prochaine rentrée scolaire.

Immeubles en fête - la Fête des voisins 2018

Selon une tradition maintenant bien établie, Chêne-Bourg s'associera à cette manifestation qui aura lieu le vendredi 25 mai prochain.

Marché de Noël 2018

Suite au retrait de la commune de Chêne-Bougeries, le Conseil administratif a décidé d'annuler l'édition 2018 de cette manifestation et d'étudier un nouveau concept pour 2019.

Naturalisations

Depuis votre dernière séance, le Conseil administratif a préavisé favorablement 3 dossiers de candidature à la naturalisation genevoise.

Elections cantonales

Le Conseil administratif adresse ses vives félicitations à sa collègue Beatriz de Candolle pour sa brillante réélection au Grand Conseil. Nous sommes certains qu'elle aura à cœur de poursuivre la défense des intérêts de notre commune auprès des instances cantonales.

Nos félicitations vont également aux Conseillers municipaux pour les beaux résultats qu'ils ont obtenus lors de ce scrutin.

Décisions

Dans sa séance du 3 mai 2018, le Conseil municipal a pris les délibérations suivantes:

- ouvrir un crédit de Fr. 248'000.- TTC afin de procéder à la réfection des toitures hautes de la "grande école" de l'école Petit-Senn.
- ouvrir un crédit de Fr. 3'330'000.- TTC, afin de participer financièrement au projet d'aménagement des espaces publics de l'interface CEVA de Chêne-Bourg conformément aux dispositions du protocole d'accord signé par le Conseil administratif le 23 juin 2015 avec le Conseil d'Etat.
- ouvrir un crédit de Fr. 2'120'000.- TTC, afin de procéder à la construction d'un nouveau collecteur d'eaux pluviales à la rue Edouard-Baud, d'un bassin de rétention côté sud du tracé du CEVA et d'une noue côté nord.
- ouvrir un crédit de Fr. 2'410'000.- TTC afin de procéder au réaménagement des rues François-Perréard et Peillonex, selon le projet des bureaux bcph ingénierie et ADR.
- accepter les crédits supplémentaires du budget de fonctionnement 2017 pour un montant de Fr. 528'347.02.
- approuver le compte rendu financier et administratif de l'exercice 2017,
- approuver le compte de fonctionnement 2017 pour un montant de Fr. 24'447'986.64 aux charges et de Fr. 25'022'604.33 aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à Fr. 574'617.69,
- approuver le compte des investissements 2017 du patrimoine ad-

ministratif, pour un montant de Fr. 5'398'369.56 aux dépenses et de Fr. 721'087.05 aux recettes, les investissements nets s'élevant à Fr. 4'677'282.51,

- approuver le financement des investissements nets de Fr. 4'677'282.51 par l'autofinancement à raison de Fr. 6'165'936.64 au moyen de la somme de Fr. 5'591'318.95 représentant les amortissements inscrits au compte de fonctionnement et au moyen de l'excédent de revenus du compte de fonctionnement s'élevant à Fr. 574'617.69. L'excédent de financement s'élève à Fr. 1'488'654.13,
- approuver l'augmentation de la fortune nette s'élevant à Fr. 574'617.69 représentant l'excédent de revenus du compte de fonctionnement 2017,
- approuver le bilan au 31 décem-

bre 2017, totalisant tant à l'actif qu'au passif, un montant de Fr. 65'629'902.85.

- approuver les comptes de la Fondation pour le logement de la commune de Chêne-Bourg pour l'exercice 2017 pour un montant de Fr. 1'571'429.34 aux charges et de Fr. 2'713'475.80 aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à Fr. 1'142'046.46.

Art. 25, al. 5 de la loi sur l'administration des communes – Seuls des procès-verbaux dûment approuvés peuvent être communiqués au public en application de la loi sur l'information au public et l'accès aux documents du 5 octobre 2001.

Le délai pour demander un référendum expire le 21 juin 2018. 

Ornement des giratoires

Statue proposée en 2018 par l'artiste Zund.

Le Conseil administratif propose à des artistes locaux d'exposer une œuvre sur le giratoire situé avenue de Bel-Air/avenue du Rond-Point.

Les périodes d'exposition sont de deux semestres (février-juin et juillet-novembre), les mois de décembre et janvier étant réservés à l'installation du sapin de Noël.

Le règlement ainsi que la fiche technique sont à retirer à la Mairie de Chêne-Bourg, avenue Petit-Senn 46. Les dossiers de candidature accompagnés du projet devront être envoyés à: **Mairie de Chêne-Bourg** - Mme Catherine Origa - avenue Petit-Senn 46 1225 Chêne-Bourg. **Pour de plus amples renseignements: T. 022 869 41 15**

Permanence juridique 2018 de la Mairie pour les habitants

Cette permanence est destinée aux habitants des communes de Chêne-Bourg, Chêne-Bougeries et Thônex qui souhaitent obtenir des informations relatives au droit, tels que baux à loyer, procédures de divorce, droit du travail, successions et testaments, assurances sociales, contrats de mariage, démarches administratives, etc.

Un avocat de l'Ordre des Avocats de Genève sera présent les **jeudis**:

- 14 et 21 juin
- 5 et 19 juillet
- 2 et 16 août
- 13, 20 et 27 septembre
- 4, 11 et 18 octobre
- 1^{er}, 15 et 29 novembre
- 6, 13 et 20 décembre

de 16h00 à 18h00 à la mairie de Chêne-Bourg.

Il est nécessaire de prendre rendez-vous au 022 869 41 10, au plus tard la veille de la permanence. Une participation forfaitaire de CHF 25.- sera encaissée sur place.

Objets encombrants

Nous rappelons que la commune organise un ramassage mensuel des déchets encombrants, tels qu'anciens meubles, ferraille, etc., tous les 2^e mardis du mois selon le calendrier suivant: **mardis 12 juin, 10 juillet, 14 août, 11 septembre 2018 tôt le matin.**

Pour les **immeubles exclusivement**, un deuxième ramassage est effectué le 4^e mardi du mois.

Les objets doivent être déposés obligatoirement aux emplacements habituels de levées des ordures **au plus tôt le lundi au soir précédent.**

De façon à lutter contre le dépôt sauvage des déchets, la Police municipale sanctionnera les contrevenants à ces dispositions, conformément au règlement communal relatif à la gestion des déchets.

Noctambus: horaires**Au départ du centre-ville et en direction des Trois-Chêne****N9 (→ Petit-Bel-Air)**

Gare Cornavin	0 h 31	0 h 51	1 h 11	1 h 31	1 h 51
Place Eaux-Vives	0 h 38	0 h 58	1 h 18	1 h 38	1 h 58

N16 (→ Moillesulaz)

Gare Cornavin	0 h 22	0 h 42	1 h 03	1 h 23	1 h 50
Bel-Air Cité	0 h 28	0 h 48	1 h 09	1 h 29	1 h 55
Rive	0 h 30	0 h 50	1 h 11	1 h 31	1 h 59
					3 h 19

N20 (→ Moillesulaz)

Bel-Air Cité	0 h 50	1 h 17	1 h 37	3 h 02
Rive	0 h 52	1 h 24	1 h 41	3 h 09

Tarifs et titres de transports: les Noctambus bénéficient de la même grille tarifaire que le réseau de jour, sans suppléments.

Les abonnements mensuels et annuels, les abonnements hebdomadaires, les cartes 24 heures, les tickets à l'unité, l'abonnement demi-tarif CFF, etc., sont acceptés à bord des véhicules Noctambus. Les titres de transport sont vendus uniquement aux points de vente TPG et aux distributeurs.

Soirée des entreprises : conférence débat sur la réforme fiscale fédérale PF 17

Le Conseil administratif a invité pour la 14^e année consécutive les représentants du tissu économique de Chêne-Bourg, entrepreneurs, commerçants et artisans, à une soirée d'information et d'échanges.



ILS ÉTAIENT UNE TRENTAINE D'ENTREPRISES à avoir participé à cette soirée du 27 mars dernier, à la salle Point favre.

Si cette réunion offre l'opportunité de nouveaux contacts entre les acteurs de la vie économique communale, elle est l'occasion pour les entreprises communales de se retrouver et tisser des liens professionnels et amicaux entre elles, entre elles et la Commune, et permettre au Conseil administratif de communiquer sur les sujets qui l'occupent au quotidien. Une conférence/débat anime la soirée et traite d'un sujet en lien avec les préoccupations et attentes des entreprises.

Cette année, le dossier de la réforme fiscale PF 17 a été présenté. Ce fut l'occasion d'aborder les nombreuses questions qui se posent autour de cette réforme et qui touchent directement les entreprises locales avec les invités représentant différents secteurs de l'économie genevoise.

Cette conférence de grande qualité a ainsi débuté avec M. Pierre de Pena, Vice-Président du Groupement des Entreprises Multinationales (GEM). Il a rappelé que le GEM représente 92 sociétés multinationales du tissu

lémanique. Il a indiqué la forte contribution de ces multinationales au PIB des cantons romands, à l'emploi ainsi qu'aux emplois induits. Il a présenté la réforme fiscale PF 17 qui fera l'objet d'une votation à l'automne en expliquant la notion de statut fiscal, les statuts fiscaux cantonaux étant désormais considérés comme « une pratique fiscale agressive font l'objet d'un consensus sur la nécessité de les abolir » ; les conséquences qu'aurait cette réforme fiscale pour le canton et la commune en particulier ; ses implications pour les entreprises et commerces à Chêne-Bourg. Mme le Maire, Beatriz de Candolle, a quant à elle indiqué que cela représentera pour la Commune un manque à gagner de près de 1 million, mais que cette baisse du taux d'imposition des PME serait un stimulus pour celles-ci. De nombreuses mesures d'accompagnement sont proposées afin de pallier au manque à gagner de certaines communes, comme les allocations familiales renforcées ou le taux de 0,22% de cotisation pour la formation professionnelle.

M. de Pena a expliqué que le débat porte sur le maintien de la compétitivité fiscale de la Suisse, du canton de

Genève et de ses communes, dans un contexte macro-économique complexe. Le taux d'imposition de Genève étant très élevé (24,2%) en comparaison avec d'autres cantons et pays, il serait ramené à un taux unique de 13,49%, afin d'être dans la cible nationale et internationale qui se situe entre 12 et 14%.

Discours de bienvenue : la commune en pleine mutation

Dans son discours de bienvenue, Mme Beatriz de Candolle a rappelé les buts de cette rencontre et remercié M. Pierre de Pena, Mme Charlotte Climonet, directrice générale adjointe de l'administration fiscale au Département des finances, Mme Véronique Kämpfen de la FER-Genève, et M. Nicolas Rufener, Secrétaire général de la FMB, qui ont accepté de participer à ce débat ; M. Serge Guertchakoff, rédacteur en chef adjoint de *Bilan Magazine*, d'animer la table ronde, ainsi que M. Maarten De Winter d'Eco Engagement Sàrl qui a mis sur pied cette réunion.

Concernant les sujets d'actualité, elle a cité la Voie verte qui « a partiellement été ouverte avant les fêtes de fin d'année, offrant ainsi un magni-

fique nouvel axe de mobilité douce et qui a immédiatement été adoptée par la population ».

Elle a également évoqué plusieurs projets communaux importants comme par exemple la surélévation de l'école de Haller ou l'aménagement de nouveaux locaux pour une crèche à la rue Peillonex. Ces équipements seront terminés d'ici quelques mois et ainsi disponibles pour accueillir les nombreux nouveaux habitants annoncés. « Nous aménageons des locaux pour les activités parascolaires et la ludothèque communale au rez-de-chaussée de l'immeuble en construction à la rue Audéoud. Nous pourrions ainsi libérer de la place dans les écoles au profit de salles d'enseignement supplémentaires » a-t-elle ajouté.

Elle a cité quelques chantiers à venir pilotés par la commune comme celui de l'avenue de Bel-Air, des rues Peillonex et Perréard, ou d'autres réalisés sur la Commune comme « le parking public souterrain de la gare, dont la gigantesque excavation a débuté en fin d'année dernière, ou celui de la construction de la tour d'habitation des CFF, chantier qui sera suivi de ceux des deux immeubles locatifs projetés sur l'esplanade de la gare. Ce seront 600 nouveaux logements que notre commune devrait accueillir à l'horizon 2025. Et comme la date de mise en service du Léman Express s'approche à grands pas, le réaménagement de la nouvelle place de la gare va débuter dans le courant de cette année. Les défis qui nous attendent sont conséquents ». Et de conclure : « la Commune s'applique à réussir cette mutation afin de rester un lieu agréable à vivre ».

SOPHIE URFER

PUBLICITÉ



Installations électriques courant fort et courant faible
Dépannage - SWISSCOM Partner - Domotique - Câblage informatique

Rue de Genève 3 - 1225 CHÊNE-BOURG
Tél. 022 348 33 55 - www.locatelli-electricite.ch

Premier coup de pioche de la construction de la Tour Opale

Mardi 10 avril, le premier coup de pioche a marqué symboliquement cette étape importante du début des travaux de construction de la Tour Opale de CFF Immobilier qui comprendra 19 étages pour 65 mètres de hauteur, et constituera un élément marquant de la région et un nouveau centre pour le quartier des Trois-Chêne.



De gauche à droite : Philipp Scherble, Martin Kull, Alexandre Boireau, Beatriz de Candolle, Pierre Debarge, Antonio Hodgers, Anne Lacaton.

A PROXIMITÉ IMMÉDIATE DE LA future Gare Léman Express de Chêne-Bourg, ou halte CEVA, la Tour Opale fait partie d'un vaste projet de construction de trois nouveaux bâtiments, offrant quelque 250 logements de tous types, des bureaux et des commerces. Ces nouveaux immeubles, largement attendus par la population face à la pénurie de logements, s'intégreront dans des espaces publics autour de la Voie verte conçus pour offrir des lieux de vie conviviaux pour les futurs habitants.

De nombreux invités des milieux politiques et économiques concernés par les projets étaient présents à cette manifestation organisée par CFF Immobilier, à laquelle étaient conviées les autorités cantonales et communales. Ainsi, après un bref message de bienvenue, la partie officielle s'est

poursuivie par les interventions de M. Martin Kull, CEO de l'entreprise HRS Real Estate SA, de M. Alexander Muhm, Responsable Développement au sein de CFF Immobilier et membre de la Direction de la Division, de Mme Beatriz de Candolle, Maire de Chêne-Bourg, et de M. Antonio Hodgers, Conseiller d'Etat en charge du Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie de la République et du Canton de Genève. Les points forts du projet ont été relevés, comme la légèreté de la structure verre, la vue avec les jardins d'hiver variés, le concept énergétique novateur et très performant, la mise en valeur de l'humain, « pari audacieux à l'ère où tout est informatisé ». Pour célébrer ce moment de partage entre les différents partenaires, une incroyable performance de claquettes et

de percussions orchestrée par Daniel Léveillé, champion du monde de tap dance, a pris place au milieu des grues et autres engins du chantier. Un sympathique apéritif dînatoire en musique est venu clore l'événement.

Ce bâtiment emblématique, avec la future gare du Léman Express de Chêne-Bourg à proximité immédiate qui constituera la véritable épine dorsale des transports publics du canton, assurant ainsi la première liaison rapide entre la rive gauche et la rive droite, va non seulement faire partie de ce nouveau pôle central des Trois-Chêne, mais va bénéficier d'une identité forte et d'une très grande qualité urbaine avec les projets de mobilité douce autour. Rendez-vous donc dans deux ans pour l'inauguration de la Tour Opale.

Mais en attendant, Mme de Candolle indiquait que « les mois qui viennent ne vont pas être de tout repos pour les Chênois avec d'autres chantiers dans le secteur. Mais nos responsables techniques cantonaux et communaux ont travaillé d'arrache-pied pour les coordonner ».

SOPHIE URFER



Harmony Genève Marathon for Unicef

Les 5 et 6 mai derniers, la commune de Chêne-Bourg a, à nouveau, accueilli les départs des courses de la Genevoise (course de 6,5 km pour les femmes), des 10 km, semi-marathon et marathon. Au total, quelque 18'000 concurrents se sont élancés lors de cette 14^e édition. De nombreux bénévoles des associations locales ont permis que tout se déroule dans les meilleures conditions.



Photos: © Marc Guillemin

Foule devant les "camions vestiaires".

EN CE DIMANCHE 6 MAI ENSOLEILLÉ, de nombreuses personnes en tenue de sport circulent en ville de Genève, notamment autour de la gare. Elles viennent pour certaines du canton de Vaud. J'ai aperçu ces athlètes citadins monter dans le train à Morges, à Nyon ou à Allaman. Ils sont nombreux les sportifs à prendre le tram 14 pour Bel-Air et encore davantage à suivre la ligne 12 en direction de Chêne-Bourg! C'est en effet à Chêne-Bourg qu'a lieu ce matin le départ du Marathon

genevois Harmony. Certains solitaires préparent déjà leur playlist musicale sur leur smartphone pour la course. D'autres sont venus en couple, en famille ou avec un groupe professionnel. Je croise, par exemple, dans le tram 12, un grand groupe avec des tee-shirts orange affublés du logo IHG de l'Intercontinental Hotels Group. Me voici arrivé à l'émblématique place Louis-Favre. La police municipale locale gère la circulation et bloque l'avenue de Bel-Air. Sur la place, certains coureurs s'échauffent



sur le gazon, de nombreux autres font la queue devant les WC publics provisoires pour les dernières obligations avant la course. Un tube entraînant du groupe américain Black Eyed Peas retentit dans les hauts-parleurs. Le ton est donné! Des vestiaires Hommes et Femmes sont installés dans l'école primaire de la Place-Favre. Des stands d'informations et d'approvisionnement en eau sont à disposition. Les gens s'échauffent à chaque coin de rue, notamment autour de la Migros. J'aperçois un groupe de Clair-Bois qui se prépare. Ils vont faire participer des personnes à mobilité réduite grâce à des sièges installés sur une structure avec une grande roue et conduite par deux personnes. Je continue ma route sur l'avenue de Bel-Air. C'est ici qu'auront lieu les départs. Les marathonniens sont effectivement répartis dans des secteurs selon le temps que chacun estime pour sa course qui peut se situer entre 3 et 4 heures 30, séparées en tranches de 15 minutes. Chaque départ sera séparé d'une poignée de minutes. Les coureurs sont évidemment originaires de partout et de nombreux drapeaux sont dessinés sur les joues des participants: ceux de la Belgique, de la France ou de l'Espagne, par exemple. Comme l'annonce un speaker, cet événement populaire au départ de Chêne-Bourg est également retransmis en direct sur le grand écran installé sur le pont du Mont-Blanc et sur les réseaux sociaux. La page Facebook de l'événement

recense 22'000 followers; par conséquent, c'est la page la plus populaire pour une course à pied en Suisse.

Prêts pour le départ

Le fameux *We will rock you* de Queen retentit désormais dans les hauts-parleurs. Le départ approche! Les coureurs se préparent à partir le long de l'avenue de Bel-Air, en direction de Belle-Idée. Les spectateurs longent la grande rue le long des barrières installées pour l'événement. Certains sont sur les bancs publics, d'autres ont installé une table devant leur maison avec café et croissants. L'ambiance est superbe en ce dimanche matin ensoleillé! Un entraîneur avec micro échauffe tous les participants avec des exercices sur la ligne de départ. Aujourd'hui, ce sont le marathon et le semi-marathon qui sont au programme. Kenyans, Marocains, Japonais, Ukrainiens, Suisses ou Ethiopiens se partagent les premières lignes. Les photographes (professionnels ou amateurs) sont nombreux. Les bénévoles chênois se prennent en photo avec la mascotte de la course. Le départ est imminent. Le public applaudit, les encouragements se font entendre! Les motards qui devancent la course sont prêts. Ça y est, il est 9h45. Le départ est donné, c'est parti, « go go go go »!

HERVÉ ANNEN



OFFRE PROMOTIONNELLE 1^{ER} JUIN AU 31 AOÛT 2018 SUR LES ABONNEMENTS ANNUELS UNIRESO POUR LES JUNIORS DE CHÊNE-BOURG

La commune de Chêne-Bourg a le plaisir de vous proposer une réduction de CHF 50.- pour l'achat ou le renouvellement d'un abonnement annuel unireso "Tout Genève" junior.

Réservée aux moins de 25 ans, cette aide financière vise à favoriser l'utilisation des transports publics et à soutenir la mobilité des familles. Le Conseil administratif vous encourage vivement à profiter de cette offre qui contribuera également à préserver l'environnement et la qualité de vie dans notre commune.

Pour bénéficier de cette offre, il vous suffit d'**acheter ou renouveler votre abonnement junior entre le 1^{er} juin et le 31 août 2018** et de venir ensuite à la Mairie avec:

- l'abonnement annuel unireso "Tout Genève" junior;
- le justificatif de paiement de l'achat ou du renouvellement de l'abonnement;
- votre pièce d'identité.

Les mineurs devront être accompagnés de leur représentant légal.

Cette offre n'est pas valable avec les abonnements bénéficiant déjà d'un tarif préférentiel, par exemple subventionnés par l'Etat (Hospice général, SPC, etc.) ou par l'employeur.

Pour d'éventuelles questions, n'hésitez pas à nous appeler au 022 869 41 10 ou à nous écrire à mairie@chene-bourg.ch.



Chêne-Bourg, mai 2018
Le Conseil administratif

+ d'infos

www.harmonygenevemarathon.com

Le quartier de la gare fait peau neuve !

LA FUTURE HALTE DU LÉMAN EXPRESS au centre de son territoire a amené la Commune de Chêne-Bourg à se développer autour de celle-ci, et à réaménager complètement le secteur de la gare. Des projets de construction, de nouveaux espaces et de nouvelles routes découlent de ce tout nouveau quartier.

C'est dans ce cadre, après maintes réflexions, et dans une volonté de référer tantôt à l'histoire, et tantôt d'opter pour le caractère contemporain et futur du lieu, que la Commune propose de nouveaux noms de rues et d'espaces publics du quartier de la gare, conformément à l'article 15, al.2 L 1 10.06 du Règlement sur les noms géographiques et la numérotation des bâtiments (RNGNB). Ces propositions qui ont été présentées au Conseil municipal le 3 mai dernier, seront transmises à la Commission cantonale de nomenclature dans le courant de l'année 2018, pour être finalement validées par le Conseil d'Etat.

Nouveaux noms de rues et d'espaces publics

La **Rue des Charbonniers**, qui reliera la place de la gare au chemin de la Gravière, est la dénomination choisie en hommage à plusieurs marchands



Plan du nouveau quartier de la gare.

de charbon qui étaient installés sur le site dans les années 1900.

La place comprise entre les deux émergences de la gare, proposée comme **Esplanade des Trois-Chêne**, évoque la centralité du lieu pour la région et la fonction intercommunale de la future gare du Léman Express.

Parc de la Micheline est le nom qui a été choisi pour le nouveau parc que la Commune projette d'aménager au sud du périmètre de la gare, en rapport avec les michelines, autorails légers équipés de pneus spéciaux mis au point par Michelin, qui desservait la gare de Chêne-Bourg. Les

trains TER qui les ont remplacés par la suite ont conservé le surnom de "Micheline". Quant à l'actuelle **Place de la Gare**, elle conservera sa dénomination connue de tous depuis fort longtemps. 

SOPHIE URFER



Nouvelle rue des Charbonniers à droite de l'immeuble, vue depuis la place de la gare.

Saison culturelle septembre-décembre 2018

ELLE DÉBUTERA, CETTE ANNÉE AVEC une collaboration avec le festival de la Bâtie. La commune accueillera une représentation du spectacle *Géologie d'une fable* par le Collectif Kahraba le 9 septembre.

Eric Bakhch-Pour revient le samedi 15 septembre au Point favre pour la 4^e année consécutive. Après la projection tout en musique du film *Nosferatu*, il va revisiter les standards du groupe **Dépêche Mode**; au piano.

Le mercredi 19 septembre, petits et grands pourront s'amuser avec la projection d'un film relatant les *Voyages extraordinaires de Jules Verne*.

Le voyageur Rémy Villemin viendra nous présenter sa dernière confé-

rence en images sur *La découverte du Mustang, auparavant royaume interdit et maintenant un territoire qui s'ouvre*.

Cette année, la violoncelliste chénoise **Tatiana Valleise-Djourova** fête ses 80 ans! A cette occasion, un concert sera organisé le dimanche 16 septembre.

Le samedi 29 septembre, le groupe **Oggy & The Phonics** nous fera bouger au son d'Electric Jazz

Le célèbre humoriste **Thierry Meury** occupera la scène du Point favre avec son nouveau spectacle *Il reste encore un peu de place*. C'est toujours un plaisir et une soirée de bonne humeur à laquelle il nous convie le jeudi 4 octobre.

Au début du mois de novembre, les samedi 3 et dimanche 4, la **troupe amateur OpenScène** nous présentera sa nouvelle pièce de théâtre.

Le jeudi 8 novembre, le théâtre sera encore à l'honneur avec la **compagnie Cocotte** qui nous offrira une pièce *Variations énigmatiques*.

Le vendredi 16 novembre, **Vincent Inchingolo** fera résonner les musiques celtes en nous proposant *Celtic Legends* et le lendemain, samedi 17 novembre, place aux enfants avec le même musicien qui présentera un conte musical *Les 2 bossus et le secret de la forêt enchantée*.

Cette année, la commune de Chêne-Bourg s'associera également au **festi-val Les Créatives**, célèbre festival de et pour les femmes (mais messieurs, vous êtes les bienvenus) et la **troupe Speak in Silence** nous offrira un spectacle de danse contemporaine, *Avances*, qui retrace le parcours de trois femmes qui, par leurs corps à fleur de peau, développent de nouveaux mécanismes pour s'adapter à leur vie et avancer après un drame. Enfin, pour clore cette saison et, comme à chaque fin d'année, un film de Noël *A la rescousse du Père Noël* sera projeté le mercredi 12 décembre.

Soyez les bienvenus à la roulotte !



"Du fil des sons"

Vous pouvez inscrire vos enfants pour un atelier de cinq demi-journées en août, du 14 au 18 et du 21 au 25. Les activités se déroulent de 9h00 à 12h15 et de 14h00 à 17h15. L'accueil a lieu une heure avant.

Cette année, les ateliers proposés sont :

Fables de La Fontaine, de 4 à 12 ans, par Cecilia Flückiger

Les grenouilles explosent, la tortue se hâte en lenteur... Cet atelier est une invitation à la découverte des émotions humaines. Jean de La Fontaine nous révèle les différents états de l'âme à travers ses fables. Durant une semaine on plongera dans l'univers des mots, des rimes et des sons. Pour découvrir la musique que nous avons à l'intérieur de chacun de nous.

Planètes de sons, de 4 à 12 ans, par Julia Sallaberry

Chanter et fabriquer ensemble des planètes de sons en se basant sur notre système solaire! Chaque note, comme chacune des planètes, a sa propre texture, sa couleur, son ambiance...

Musique à travers le temps, de 4 à 12 ans, par Sybille Buschschacher

La musique à travers le temps, c'est beaucoup de chansons mythiques, des danses qui les accompagnent et aussi à chaque période sa manière d'écouter de la musique: d'Edith Piaf à Michael Jackson, du disco au hip-hop, et du tourne-disque au mp3, il y a tant de choses à découvrir pour nos enfants! Et tout cela, accompagné de bricolages, de danses, et surtout de... musique!

A la découverte d'Aphonos, de 4 à 12 ans, par Lionel Weber

Cela fait plus de 50 ans que la Terre envoie des messages dans l'espace pour communiquer avec d'éventuels extraterrestres: la planète Aphonos vient de nous répondre! Ses habitants ont beau n'avoir ni bouche ni doigts, ils ont des oreilles et entendent nos vibrations musicales. Ce sera donc à travers la musique que l'humanité pourra faire son premier contact!

La roulotte circule dans les communes de Genève depuis plus de 10 ans, riche d'expériences auprès de centaines d'enfants. Julia Sallaberry et son équipe offrent une attention bienveillante, un enthousiasme réel pour l'environnement sonore et savent le partager avec tous ces enfants qui, d'année en année, se réjouissent de revenir fabriquer des univers qui s'écoulent à la roulotte! Ne tardez pas à prendre contact avec l'association *Au fil des sons*, afin que votre enfant puisse partager un moment inoubliable et magique! Une semaine à mi-temps, c'est la possibilité d'inventer, chanter, danser, jouer, écouter et rire dans un groupe d'au maximum douze enfants... Le contenu de chaque atelier est adapté à l'âge de chaque enfant.

T. 076 457 93 04 - www.aufildessons.ch - contact@aufildessons.ch

Le Petit Black Movie - Edition 2018 (dès 4 ans)

Du grand cinéma pour les petits

Youpi! Les projections automnales du Petit Black Movie, rendez-vous désormais incontournable des jeunes cinéphiles chénois, sont de retour dès septembre au Point favre!

Les séances auront lieu les mardis 25 septembre, 30 octobre, 20 novembre et 11 décembre.

Le programme définitif n'est pas encore connu mais vous le découvrirez dans le prochain numéro et dans le programme officiel du Point favre.

Rendez-vous au Point favre après l'école à 16h30, **entrée gratuite!**

Concours de fresques



CHÊNE EN FRESQUE 2018

SAMEDI 23 JUIN 2018, 09H30-16H00:

Thème: LES 4 SAISONS

« printemps-été-automne-hiver »

Venez nombreux décider quelle fresque sera dessinée sur un des murs de notre commune!

Communiens chénois et des communes limitrophes, vous êtes invités à donner votre voix à l'occasion du 2^e concours de fresque, organisé par la commission Culture & loisirs du Conseil municipal de Chêne-Bourg.

A cette occasion, il y aura des stands grillades et boissons, une animation musicale, afin de faire de cet événement une journée conviviale pour tous.

Nous nous réjouissons de vous y accueillir!

Isabelle Neuder

Présidente de la commission Culture & loisirs

MUSIQUE EN CHÊNE

Chêne-Bourg **Place Favre**

BUVETTE ET RESTAURATION



Organisé par la Mairie et la Maison de Quartiers de Chêne-Bourg, Le Spot
www.lespot.ch
 Renseignements au 022 348 96 78 (Maison de Quartiers) ou 022 869 41 31 l'après-midi (Mairie)
www.chene-bourg.ch - Parkings au Point favre et au Vieux-Bourg. Tram 12

Vendredi 15 juin sur la place Favre

- 18h00 Dixie Alligators (jazz New Orleans)
 19h00 Stoots Flight 61 (rock aux senteurs de Provence)
 20h00 WUP (rock de Saint-Gervais)
 21h00 Chuchichästli (rock fondue)
 22h00 Mobilitors (rock)
 23h00 The Supersonics (rock)
 Minuit Dub Duo & friends (reggae)

Samedi 16 juin – sur la place Favre

- Dès 12h00 Carroufels, rodéo mécanique, démonstration des cours de danses et de musiques
 18h30 *Blanche Neige* – spectacle clownesque par la cie Mine de Rien
 19h30 Baluchon et Zizanie – bal familial
 21h00 The Duke – reprises de standards de rock

Et au Point favre

- 14h00 B-Family – reprises de chansons connues actuelles, ukulélé et piano
 15h00 Timothy Verdesca
 16h00 Giocoso et Giocoso
 17h00 Kerkiba – chorale de femmes dirigée par André Schmidt

**CHÉQUIER
CULTURE**

La commune
de Chêne-Bourg offre
des chéquiers culture

6 chèques de CHF 10.– à utiliser en déduction du prix d'un billet de cinéma, théâtre, musée, concert, exposition etc. (liste des partenaires à disposition à la mairie)
à retirer gratuitement au guichet de la mairie contre pièces justificatives.

Conditions d'obtention:

- Résider à Chêne-Bourg
- Avoir entre 21 et 64 ans
- Être au bénéfice de subsides de l'assurance maladie
- Ne pas bénéficier d'autres mesures de réduction (étudiants, chômeurs, AVS, AI)

Renseignements: Mairie de Chêne-Bourg - T. 022 869 41 15

Fête des Promotions - 30 juin 2018 - Programme**ECOLE DE HALLER**

35, avenue de Bel-Air

- 13h15 Réunion sur le terrain de basket-ball des élèves des classes de 5P à 8P qui assisteront à la cérémonie

Salle de gymnastique

- 13h45 Cérémonie officielle
 Chants et danses des élèves
 Allocution de Mme Anne Davie, directrice des établissements
 Allocution de M. Pierre Debarge, Maire
 Remise des prix spéciaux
 15h00 Réunion des élèves des classes de 1 à 4P dans le préau de l'école de Haller dont l'accès est **exclusivement réservé** aux enseignants et aux élèves.

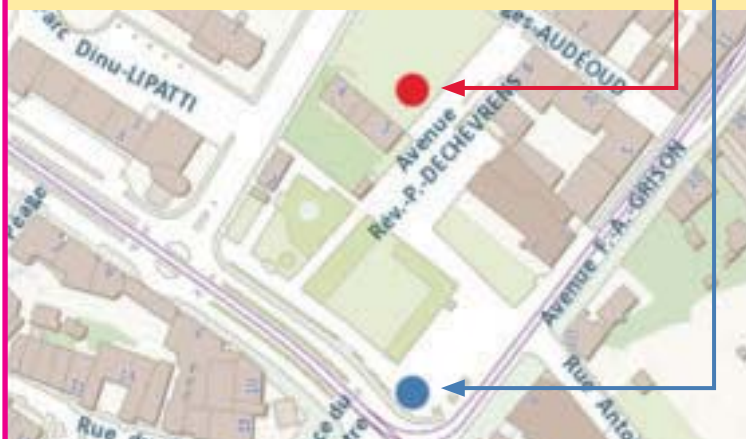
Cortège

- 15h15 Départ avec la participation des fanfares et des différents animateurs.
 Itinéraire: avenue de Bel-Air, rue Edouard-Baud, avenue F.-A. Grison, place Favre

Les enseignants prendront en charge les enfants de 1 à 4P depuis l'arrivée du cortège jusqu'à la fin de leur goûter.

PLACE FAVRE

- 14h00 Ouverture de la buvette et des jeux forains
 15h30 Dislocation du cortège
 Collation des élèves des classes de 1 à 4P sous la tente située côté parc Dechevrens
 Collation des élèves des classes de 5 à 8 P sur la place Favre
 15h45 Les parents retrouveront les enfants de 1 à 4P du côté du parc Dechevrens, conformément aux instructions des enseignants
A partir de ce moment, tous les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents

**Concerts et spectacles, en alternance sur scène, par:**

- Energia Batucada • Fanfare de la police genevoise
- Guggen Romande *Les Cradzets* • I-Dance

Avec la participation de l'orchestre de jazz les *Tee-Nah-Nah Stompers* qui déambuleront en musique sous les tentes

- 20h45 Bal populaire animé par *Apocalypse Disco Show*
 24h00 Fin de la manifestation

Des stands de nourriture et de boissons seront installés sur la place de fête où les enfants trouveront également diverses distractions.

Pic-nic et repas privés non tolérés sur l'emplacement de la fête**AVIS AUX PARENTS**

L'Association de parents d'élèves assurera la garde des enfants perdus. Les carroufels seront gratuits dès l'arrivée du cortège et jusqu'à 18h30 au plus tard, exclusivement pour les enfants des écoles de Chêne-Bourg porteurs du bracelet officiel. Il est rappelé que les règlements de police interdisent l'emploi de pétards de tous genres ainsi que l'usage de pistolets à eau ou d'objets similaires.

Exposition des artistes et artisans chênôis

Cette exposition aura lieu **du 14 au 23 septembre** à la Salle des Fêtes de Thônex de 14h00 à 19h00.

**Loto**

La commune de Thônex organise le **mercredi 26 septembre** dans la salle polyvalente de l'école Marcelly, un **loto** destiné aux aînés de la commune uniquement. Ouverture des portes à 14h30. Venez nombreux!

Thônex live et Opus One présentent:**Les Négresses vertes Concert rock**

Samedi 16 juin à 20h00

Tarif unique: CHF 55.-

Ce concert a lieu à la Salle des Fêtes de Thônex. **Billetterie:** Ticketcorner.

Informations et renseignements:

022 365 11 60 ou www.thonexlive.ch

Médailles de chiens

Les détenteurs de chiens doivent se présenter à la mairie de leur commune de domicile afin de retirer la marque de contrôle officielle de l'année en cours en présentant les documents suivants:

- La confirmation de l'enregistrement du chien à la banque de données AMICUS;
 - L'attestation d'assurance RC spécifique pour "détenteur de chien" pour l'année 2018;
 - Le carnet de vaccination (vaccination contre la rage valide);
- Le chien devra également être porteur d'une plaquette à son collier indiquant le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du détenteur. Pour les nouveaux propriétaires, l'acquisition de cette médaille peut se faire en cours d'année. Par la suite, le renouvellement devra se faire annuellement avant le 31 mars.

Requêtes en démolition et construction

DD 111327-RG – parcelles 2130, 2131 – fe 14 – Kunz Architectes, M. François Kunz, pour M. Andrew Megally – surélévation et extension d'une habitation (43,7% HPE) – aménagement d'un appartement à l'étage – avenue des Verchères 27 B

DD 109428-RG – parcelles 4760, 4759,

4866 – fe 9 – M. J.-P. Niederhauser, Architecte c/o J.-P. Niederhauser Architecte SA, pour M. Eric Flandinet, pour M. J.-P. Niederhauser Architecte SA, pour Mme Cloé Niederhauser – construction d'un habitat groupé de huit logements (44% HPE) – route de Sous-Moulin 38A

DD 111362-RG – parcelle 5968 – fe 28 – Mme Namira Benfriha Raki, architecte, pour M. Jean-Mark et Mme Isabelle Lueder – transformation et agrandissement d'une villa contiguë (28,9%) – aménagements de places de stationnement et d'une terrasse – chemin des Passereaux 1Bis

DD 110963-RG – parcelle 4549 – fe 9 – Studioplus Architectes, Abel Immo. Concept, M. Luis Antunes, architecte, pour Mme Catherine Formica, M^{mes} Fatoumata & Anne-Laure et M. Didier Lavanchy – construction de quatre maisons contiguës (46,40% THPE) avec places de parking extérieures + abattage d'arbres – chemin de Mapraz 8, 8A, 8B, 8C

DD 111325-RG – parcelle 6387 – fe 25 – M. Roland Apotheloz, architecte, pour Mme Laila Politi et M. Nesi Politi – agrandissement d'une villa contiguë – chemin du Foron 28B

DD 111355-RG – parcelle 3897 – fe 7 – Favre & Guth SA, M. Patrice Bezoz, architecte, pour Pillet Renaud SA, M. Stéphane Barbier-Mueller, pour M. James Oldham – suppression de deux extensions et aménagement d'une porte-fenêtre – chemin du Château-Blanc 1

APA 49739 – parcelle 5532 – fe 22 – M. Roberto Mazzu, architecte c/o Mazzu Architectes Sàrl, pour Mme Sophie Stoll c/o BBL/OFCL/UFCL, pour Confédération Suisse – création de dix places de stationnement – chemin Etienne-Chennaz 2

APA 49573 – parcelle 4580 – fe 22, M. Julio Anivarro Zabala c/o Groupe Jaer, pour Mme Françoise Sommer,

PPE installation de vitrage amovible sur un balcon au 2^e étage, avenue Tronchet 22

APA 49800 – parcelle 5487 – fe 24 – M. Raphaël Saive c/o Gilbert Henchoz, architectes paysagistes associés SA, pour commune de Thônex, pour Etat de Genève – installation d'une barrière levante – chemin du Bois-Des-Arts 58

M 8110-RG – parcelle 4314 – fe 23 – DVK Architectes Sàrl, Mme B. Jucker-Diserens, architecte, pour FM Management, M. Alexis Minkoff, pour FM Patrimoine Immobilier Sàrl, Residrive SA – démolition d'une villa et d'une cabane de jardin – chemin du Foron 17

DD 111358-RG – parcelles 2872, 2866, 5697, 5701 – fe 24, 12 – DETA, service infrastructures transports publics, pour Domaine Public Cantonal – réaménagement et réhaussement d'un quai de bus – route de Malagnou, Pont du Vallon

DD 108377/2-RG – parcelles 6669, 6670, 6671, 6672 – fe 25 – Swissroc SA, M. Naoial Karimine, pour Swissroc SA, M. Xavier Canonica, pour Mme L. Imbembo Sanchez, M. O. Sanchez, Mme V. Schmutz, M. A. Mahmood, M. S. Herzig, Mme S. Lang – construction de quatre villas contiguës HPE – abattage d'arbres – aménagement d'un emplacement pour containers "déchets ménagers" – suppression d'une place de parc "visiteurs" – installation d'un portail, chemin du Foron 22

APA 49752 – parcelle 6128 – fe 28 – M. Walid et Mme Samia Drira – construction d'un couvert – chemin des Colibris 23

APA 49928 – parcelle 4146 – fe 20 – M. Bruce Dunning, architecte c/o Dunning Architecture, pour Alain Bordier & Cie SA, pour SI Chemin Tronchet A SA – transformation et division d'un appartement en deux au 2^e étage – avenue Tronchet 8.

Thônex social

Espace de Vie Infantile (EVE Chapelly/EVE Marcelly) Accueil des enfants de 4 mois à 4 ans. Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. www.ipe-thonex.ch

Crèche à temps partiel et garderie "Les Bout'choux" Crèche à temps partiel le matin: accueil d'enfants de 2 ans à l'entrée à l'école, de 7h30 à 12h30. Garderie l'après-midi: accueil d'enfants de 2 ans à l'entrée à l'école de 13h30 à 17h30. www.ipe-thonex.ch

Association Koala Placement d'enfants en familles d'accueil. Renseignements: T. 022 349 30 66.

Restaurants scolaires Inscription préalable auprès du GIAP. Achat des bons de repas dans les pharmacies du Chêne-Vert, Thônex-Jeandin, Amavita-Tronchet et Sun Store (centre commercial), à la réception officielle de la Mairie (bâtiment annexe au niveau du parking). Prix du repas CHF 8.-. Renseignement auprès de Mme Corinne Grosjean, T. 079 896 15 08.

Aînés solidaires Développement et renforcement des relations sociales entre les aînés thônésiens dans les domaines suivants: social, sport et santé, divertissements, loisirs, administration. Renseignements: M. Roger Helgen, T. 022 349 63 95.



Fête des Écoles de 2018 Thônex

Vendredi
29 juin

L'après-midi est réservé
aux enfants des écoles communales de Thônex
(Manèges, jeux, goûter)

- 18h Ouverture des stands sur la place de fêtes.
- 18h15 Les élèves des écoles communales ont rendez-vous dans le préau de l'école Adrien-Jeandin pour la formation du cortège.
- 18h30 Formation du cortège.
Les Autorités communales, l'Union Musicale de Veigy-Forceney, la Fanfare municipale de Meinier et l'Orchestre Lèche Béton ont rendez-vous à la hauteur du 9, avenue Adrien-Jeandin.
- 18h45 Départ du cortège en direction de la place de fêtes de la Mairie. Parcours: Avenue Adrien-Jeandin - Avenue de Thônex.
- 19h15 Arrivée du cortège.
- 19h30 Spectacle de zumba présenté par Janja Zumba.
- 20h15 Spectacle de danse country présenté par Friends In Line Dance.

Buvette et restauration sur la place de fêtes
assurées par les associations de quartier thônésiennes

Bal Populaire avec DJ Marc

ENEZ NOMBREUX

Jeux - Manèges - Buvette - Restauration

Organisation: Commune de Thônex
avec la collaboration des associations de quartier



Thônex
La culture avec vous!

Chœur Arte Musica



17 h 30
Casse et portes une heure avant!

Découverte du chant choral
Dimanche 10 juin 2018

ESPACE CULTUREL DU BOIS-DES-ARTS
42, chemin du Bois-Des-Arts - Dans l'école

Réervations uniquement online: www.thonex.ch/ajenda

Billetseries: • Mairie de Thônex 022 349 30 00
• Optique Magnard, Thônex 022 349 32 71

atpg

Thônex
La culture avec vous!

SEXE FORT

SKETCHS ET CHANSONS



20 h
Casse et portes une heure avant!

Humour

**Mercredi 26 et jeudi 27
Septembre 2018**

ESPACE CULTUREL DU BOIS-DES-ARTS
42, chemin du Bois-Des-Arts - Dans l'école

Réervations uniquement online: www.thonex.ch

Billetseries: • Mairie de Thônex 022 349 30 00
• Optique Magnard, Thônex 022 349 32 71

atpg

Communaux d'Ambilly

Un quartier en harmonie avec sa ville et son environnement

Développer un nouveau quartier sur son territoire est un vrai défi, mais aussi une grande responsabilité. La Commune de Thônex, en concertation avec ses partenaires publics et privés (l'Etat de Genève et BATIMA-C2I SA), s'est engagée dès l'origine pour que le projet des "Communaux d'Ambilly" s'intègre durablement dans sa ville, dans le respect de son environnement et de ses citoyens.

Point de situation

Le projet des Communaux d'Ambilly étant entré dans sa phase de concrétisation en mai avec l'ouverture du chantier, il nous semblait important de revenir de manière plus précise sur les lignes directrices qui vont présider à la création de ce futur quartier qu'il est envisagé d'appeler quartier Belle-Terre. L'occasion également pour la Commune de Thônex de présenter les contours de la première phase des travaux qui court de 2018 à 2021.

Un lieu de vie dynamique

Figurant parmi les dix grands projets d'urbanisation du Canton, le nouveau quartier qui sortira de terre aux Communaux d'Ambilly proposera un premier lot de 670 logements dès 2021. Les bases d'un nouveau lieu de vie seront posées. Avec l'ambition de proposer une grande mixité de logements, d'activités, d'équipements publics, d'espaces de rencontre et de loisirs, afin de créer une vie de quartier riche et diversifiée. En matière d'équipements publics, s'il a été décidé dans un premier temps de réaliser pour la rentrée 2021 un groupe scolaire de 16 classes dont les crédits seront votés en juin de cette année, les autorités réfléchissent avec enthousiasme aux autres infrastructures à mettre en place, afin d'assurer à l'ensemble des futurs habitants et des riverains des prestations de qualité. Crèche, centre de voirie, maison de quartier, antenne de police, les discussions sont en cours et nous ne



La phase 1 du projet prévoit la construction de 670 logements et d'un groupe scolaire.

manquerons pas de vous tenir informés des avancées sur le sujet.

Un espace naturel préservé

En harmonie avec son environnement naturel, ce nouveau quartier mettra également l'accent sur le développement durable. Les bâtiments s'intégreront de manière fluide dans le paysage et les espaces publics s'inscriront dans la continuité de ses lignes. La présence d'espaces verts et de promenades permettra d'inviter la nature au cœur du quartier. La mobilité douce sera également privilégiée. Précisons encore que les premiers travaux réalisés en ce moment sur le terrain ont pour but d'améliorer la situation hydrographique de

ce vaste périmètre. Dans ce cadre, l'accent a aussi été mis sur l'économie circulaire, puisqu'une grande partie de la terre excavée servira de remblai pour la création des espaces publics qui feront la part belle à l'arborisation et à la nature.

Un quartier interconnecté

En septembre, les travaux de génie civil débiteront avec la construction de la nouvelle route cantonale qui reliera la route de Jussy à l'avenue Bel-Air. Celle-ci permettra de créer

un accès principal au quartier, relayé par une allée centrale qui assurera la desserte interne en limitant le trafic à 30 km/h. Trois lignes de bus, dont une desservie par le nouveau bus 100% électrique TOSA, seront mises en service dès l'arrivée des premiers habitants en 2021. Enfin, la proximité du quartier avec les deux gares du Léman Express de Chêne-Bourg et d'Annemasse mettra également le quartier en connexion avec l'ensemble de la région. 🚶‍♂️



Arbres et espaces verts rythmeront la circulation à l'intérieur du futur quartier.



Vue du projet, tel qu'imaginé par l'Atelier d'architecture Bonnet et ses partenaires, lauréats du concours organisé en 2008 pour la réalisation de la partie centrale des Communaux d'Ambilly.

La gestion des déchets : tout un programme

Création d'une équipe de voirie dédiée au recyclage, amélioration des déchetteries communales, lutte contre les dépôts de déchets sauvages, distribution de p'tites poubelles vertes... Thônex multiplie les actions, afin de développer la meilleure gestion possible des déchets. Point de situation avec Eddy Philippe, responsable de ce secteur.



Quelle est l'action la plus visible mise en place ces dernières années dans la gestion des déchets ?

Le plus grand changement visuel, ce sont les écopoints enterrés. La commune compte 16 déchetteries. Cinq sont à présent ce que l'on appelle des écopoints enterrés, et deux le seront prochainement.

Que représente un tel changement ?

Il apporte plusieurs avantages. D'une part, les bennes enterrées offrent une plus grande capacité de stockage. D'autre part, elles permettent de réduire les nuisances sonores. Elles facilitent aussi l'entretien. Notre équipe parvient, en effet, plus facilement à maintenir propres ces nouvelles structures. Les déchetteries communales deviennent ainsi davantage esthétiques.



Quelle est l'action qui paraît comme la plus inédite ?

Je pense qu'il s'agit de la pose d'une caméra et d'autocollants pour lutter contre le dépôt sauvage d'objets. Cette lutte est l'un des points clés de la gestion des déchets à Thônex. La Commune a donc pris la décision de poursuivre les personnes qui ne respectent pas les jours de levées des gros objets (inscrits dans le calendrier communal distribué en tout ménage chaque année) ou qui déposent leurs objets au hasard, au lieu de les appor-

ter à la voirie de Thônex (ouverte deux samedis par mois, à cet effet, entre 9h00 et 12h00). Dans cet objectif, nous surveillons les lieux sensibles et prévenons les contrevenants des mises sous enquête grâce à des autocollants. Nous faisons également appel à une vidéosurveillance à l'écopoint Maison des Quartiers.

Quels sont les résultats de ces mesures ?

En 2017, elles nous ont permis d'effectuer 63 enquêtes dont 33 ont débou-



ché sur des amendes pouvant aller de quelques centaines à quelques milliers de francs. Ces enquêtes nous ont donné des indications sur les personnes pratiquant le dépôt sauvage. Il s'agit pour 36% de Thônésiens, pour 40% de Genevois, pour 20% de Français et pour 4% de personnes provenant d'autres cantons suisses. Nous avons, par ailleurs, remarqué que la pose d'autocollants se révèle plutôt dissuasive. Les gens n'abandonnent généralement pas de déchets à côté d'un objet mis sous enquête...

Ces actions semblent bénéfiques. En tant que responsable des déchets et du recyclage à Thônex, quelle est, selon vous, l'action la plus efficace dans ce domaine ?

C'est difficile à dire, car toutes les mesures prises sont positives. C'est un secteur très dynamique au sein de la commune et il est suivi avec attention par Monsieur le Maire, Marc Kilcher, Conseiller administratif en charge du dicastère de la voirie. Hormis la lutte contre les dépôts sauvages, je citerai toutefois comme action dont on a une belle preuve d'efficacité, celle des p'tites poubelles vertes.

Justement, après trois ans de sensibilisation de la population au recyclage des déchets de cuisine, quel bilan tirez-vous de cette action ?

Aujourd'hui, 40% des ménages thônésiens sont équipés d'une petite poubelle verte. Cela représente plus de 2'400 p'tites poubelles distribuées à ce jour. Grâce aux points de récupération installés dans les zones d'immeubles et dans les déchetteries communales, Thônex a récolté sur l'ensemble de son territoire 6,5 tonnes par mois de déchets de cuisine en 2017. Un chiffre qui est passé à 13 tonnes par mois ce début d'année et qui continue de grimper. C'est une réussite très encourageante.

PROPOS RECUEILLIS PAR LAURA ETIENNE



Photos : Laura Etienne

Avis au sujet de la levée de papier/carton et de verre en porte-à-porte en zone villa

Suite à l'analyse des résultats de la période-test du 1^{er} trimestre 2018 concernant la suppression des levées de papier/carton et verre en porte-à-porte en zone villa, la commune de Thônex a décidé de reprendre la collecte de ces déchets en porte-à-porte, à la fréquence d'une levée par mois.

Les deux fractions de déchets seront collectées en même temps, le 4^e mercredi du mois. Nous vous rappelons qu'il est impératif de les sortir la veille au soir. Cette levée prend effet dès ce mois.

Pour plus de liberté... nous vous encourageons à utiliser les 13 points d'apport volontaire, qui sont à votre disposition 6 jours sur 7 pour tous vos déchets.

Nous vous remercions de prendre note de ce qui précède.

Eddy Philippe
Service des routes / Gestion des déchets

A chacun sa p'tite poubelle verte

Les samedis 21 et 28 avril, dans le cadre de la Semaine de valorisation des déchets 2018, la Commune de Thônex a convié ses habitants à une rencontre avec l'Association Eco-Citoyen pour parler du recyclage, et particulièrement du tri des déchets de cuisine.



© Laura Etienne



© Eco-Citoyen

« **CES P'TITES POUBELLES VERTES**, c'est une magnifique idée, confie un octogénaire thônésien. Elles sont pratiques et nous avons un point de récupération juste en bas de notre immeuble ». Sur les stands tenus par Eco-Citoyen, une association mandatée par la Commune et spécialisée dans la sensibilisation au développement durable, les p'tites poubelles vertes trouvent vite preneurs.

Distribution...

Les "anciens", habitués par le passé à ne pas mélanger les déchets de cuisine avec les autres déchets, ne sont pas les seuls conquis. « La population, dans l'ensemble, est vraiment réceptive à cette mesure, souligne Rémi Merle, co-fondateur de l'Association Eco-Citoyen. C'est une façon pour chacun de participer au déve-

loppement durable et à la protection de l'environnement. » En plus du précieux sésame, les habitants reçoivent un paquet de sacs compostables spécifiquement conçus pour les déchets de cuisine. « Ces sacs sont disponibles dans tous les supermarchés, mais nous en offrons, afin de permettre aux habitants de débiter le tri dès leur passage aux stands, précise Rémi Merle. Nous veillons aussi à répondre à toutes les questions relatives au recyclage, qu'il s'agisse des matières que nous triions déjà depuis plusieurs années ou des déchets de cuisine dont le tri est plus récent. »

... et récolte

Si les stands ont pour principal objectif de distribuer des p'tites poubelles et de prodiguer des conseils, ils permettent aussi aux autorités thôné-

siennes de prendre connaissance des habitudes de la population en matière de recyclage et de définir ses besoins. « Nous interviewons les habitants grâce à un petit questionnaire anonyme où ils peuvent, entre autres, émettre des remarques, explique Rémi Merle. Au terme des deux précédentes années, l'analyse de plus de 1'000 questionnaires est ainsi remontée jusqu'au Conseil administratif. » Un retour du terrain précieux pour la Commune qui compte le tri des déchets parmi ses principales préoccupations.

Éviter la taxe poubelle...

L'intérêt pour le recyclage des déchets de cuisine découle de deux principales raisons : ne pas dépenser d'énergie inutilement et éviter la taxe poubelle. Brûler les déchets de cuisine est, en effet, très énergivore car ils sont lourds et composés essentiellement d'eau. Il est ainsi plus durable de les recycler en les transformant en méthane. D'autre part, comme l'indique Marc Kilcher, actuel Maire de la Commune et Conseiller administratif en charge du dicastère de la voirie, trier les déchets de cuisine peut permettre d'éviter la taxe au sac déjà appliquée dans les autres cantons romands. Genève doit, si elle veut éviter cette taxe, atteindre d'ici 2020 un taux de 50% de recyclage global de ses déchets. Un enjeu majeur qui se joue principalement à l'échelle des communes et des habitants. Actuellement, avec un recyclage s'élevant à Thônex à un peu plus de 46%, l'objectif reste atteignable. « Les dé-

chets de cuisine représentent encore plus de 30% du contenu d'une poubelle traditionnelle, rappelle Rémi Merle. Si l'on veut augmenter la part de recyclage, c'est là que se trouve la plus grande marge de progression. »

... et diminuer les déchets

Augmenter le recyclage n'est toutefois pas la seule motivation du co-fondateur d'Eco-Citoyen. « Il faut reconnaître que, par rapport à d'autres pays, nous triions plutôt bien les déchets, mais nous en produisons aussi beaucoup, explique-t-il. Lors de journées comme celle-ci, nous attirons donc l'attention de la population sur les petits gestes quotidiens qui permettent de générer moins de déchets. »

L'Association, spécialisée dans les animations de proximité, tente d'agir en amont comme en aval. « Une fois qu'un type de déchets existe, il faut bien s'en occuper, conclut Rémi Merle. Prenons l'exemple des capsules de café. Bien sûr qu'il est meilleur pour l'environnement d'utiliser du café moulu et d'éviter ainsi les déchets d'aluminium ou de plastique. Mais le fait est que ces capsules existent et qu'elles sont appréciées. Nous incitons donc les gens à les recycler correctement lorsqu'elles sont en aluminium, et proposons en plus des solutions pour leur offrir une seconde vie. » Sur le stand, un atelier explique ainsi comment transformer ces capsules en bijoux, en décorations de table ou encore en jeu de memory pour les enfants. ■

L. E.

PUBLICITÉ

Auberge Communale de Thônex



Avenue Tronchet 14 - 1226 Thônex/GÉ
Tél. 022 348 76 70 - Fax: 022 348 00 15 - Mobile: 079 479 34 56
Alain Akar
e-mail: alain@akar.ch - www.aubergedethonex.ch
Ouvert 7/7 de: 7 h 30 à 1 h du matin
Service jusqu'à 23 h 30 - Parking assuré

Mercredi 11 avril, Salle des Fêtes

La soirée des Aînés



Photos : © Raphaël Dufour

PEU AVANT 18H, SUR L'AVENUE DE Tronchet, des petites silhouettes, les unes se tenant la main, les autres marchant par petits groupes, se sont rendues vers la Salle des Fêtes le pas lent et sûr.

Une fois franchie l'entrée, chacun a été personnellement accueilli par les conseillers municipaux, généreux en poignées de main et sourires, pour la soirée des Aînés de Thônex. « Toutes les années, le service de la Mairie organise une fête pour les Aînés de

la commune, Cette année, ils sont 480 à avoir répondu à l'invitation! » explique l'une des cent bénévoles postée à l'entrée.

Sur les tables, le menu proposé par l'Auberge de Thônex promet des mets savoureux: risotto au safran, fricassée genevoise, dessert aux fruits et fromage. Le repas n'a pas encore commencé et les convives, joyeux, sont attablés autour de verres du vin de la région, le Château du Crest cuvée Thônex. La Salle communale, qui

fait salle comble, résonne des échos de rires, discussions animées et couverts qui s'entrechoquent.

Il y a la table des sportifs avec l'équipe de Werner, 82 ans, qui se voient toutes les semaines pour une séance de gym. Plus loin, Jean-Claude – ancien conseiller municipal – raconte comment il est passé « de l'autre côté » après des années à l'organisation. Il présente ses amis et collègues, salue les passants, fait des mots d'esprit sur cette deuxième année où il profitera de la soirée assis sur le banc des invités. Gilbert, 90 ans, n'a pour sa part aucune intention de s'asseoir: le tablier autour des hanches, il distribue des poignées de main et, le sourire

large, offre à tous ceux qui s'arrêtent vers lui une blague. « Ça fait 50 ans que je donne un coup de main pour cette fête. Du travail? Non, j'adore rencontrer des gens, quand je ne suis pas dans mon jardin. »

Sur la scène, se joue le spectacle de danse country des *Friends in line dance*. Une tablée de huit femmes, en les regardant, ne peut s'empêcher de rire avec malice en pensant à la fin de la soirée, où tout le monde sera sur scène à danser. Avec ou sans leur mari, ami, famille, sur scène ou depuis leur chaise, elles seront ensemble, complices. 🌊

SARA PETRELLA



Thônex se bouge

AFIN DE SENSIBILISER LA POPULATION au fait que la pratique régulière d'une activité physique est un élément important d'une bonne qualité de vie, le Conseil administratif ainsi que les Directeurs des 4 groupes scolaires de Thônex ont décidé en 2017 d'offrir aux clubs sportifs chênos la possibilité de présenter leurs activités aux jeunes élèves scolarisés dans notre Commune, en créant la manifestation *Thônex se bouge* dont la première édition a eu lieu à l'école Adrien-Jeandin le vendredi 12 mai 2017.

Malgré une météo très pluvieuse, cet événement fût un succès et tous les participants, clubs sportifs, enseignants ainsi que visiteurs enfants et adultes ont été ravis de son déroulement. C'est la raison pour laquelle il a été décidé de reconduire cette opération le vendredi 4 mai 2018 au sein du groupe scolaire de Marcellly. Cette année, bien que le temps n'ait pas été des plus cléments, nous avons eu la chance d'échapper à la pluie torrentielle que nous avons connue en 2017 et la manifestation a remporté un bon succès public.

En effet, les responsables des clubs sportifs participants, dont le nombre est passé de 10 en 2017 à 15 cette année, ont fait des retours très positifs quant à la fréquentation des activités sportives présentes.

M. Marc Kilcher, Maire, a par ailleurs rendu visite à l'ensemble des stands accompagné de M. Christian Forgnone, Directeur de l'établissement scolaire de Marcellly et Pont-Bochet, Mme Magali Peyron, Directrice de l'établissement scolaire Adrien-Jeandin et Bois-Des-Arts n'ayant malheureusement pas pu participer à cet événement.

Selon un premier bilan à chaud, l'environnement scolaire de Marcellly se prêtait mieux à ce type d'organisation, car il offrait plus de possibilités au niveau des salles, ainsi que des zones abritées au cas où la pluie se serait mêlée à cette manifestation.

Nul doute donc que cette opération sera reconduite, car à chaque édition, nous tentons d'améliorer l'attractivité de cette manifestation.

Bien entendu, vous serez informés plus en détail de la date et du déroulement en temps voulu. 🌊



Spectacle musical de Théâtreochamp

Les enfants sur scène pour défendre leurs droits

La scène du Bois-Des-Arts a programmé, le dimanche 15 avril, le spectacle annuel de l'association Théâtreochamp qui a présenté Il était une fois... mes droits, un spectacle tout public.

JUSTE AVANT L'OUVERTURE DE RIDEAU, nous sommes accueillis par la directrice, Anouchka Chenevard Sommaruga qui remercie les spectateurs de leur présence, ainsi que M. Decrey et son épouse pour leur soutien au théâtre depuis des années. Elle souligne également la présence de Jean Ziegler qu'elle admire depuis longtemps et qu'elle remercie aussi d'être là.

Pour commencer, une vingtaine d'enfants entament une chanson énergique: *Je veux apprendre*, avec une chorégraphie commune. Les enfants semblent sûrs d'eux et à l'aise malgré le jeune âge de certains, à savoir 6 ans pour les plus petits.

Vient ensuite une discussion entre plusieurs enfants qui se questionnent sur quel est le but d'apprendre, et qui introduit un droit fondamental: chaque enfant doit avoir le droit d'aller à l'école, mais certains doivent travailler pour nourrir leur famille, commente un jeune.

La chanson et la scène qui suivent abordent le sujet de ce que chacun



d'entre nous arrive à faire, malgré ses maladroites. On oublie toujours ses affaires, mais on essaie de faire du mieux possible. Plusieurs jeunes parlent de leurs points faibles et forts. « Tu crois que les grands arrivent mieux? Ils ne savent pas être "cool". Ils désobéissent à la loi ». Pour poursuivre, changement de style avec une berceuse accompagnée de danse. Ensuite on arrive à des préoccupations d'adolescents, qui changent

d'avis très souvent ou qui veulent une chose et son contraire, comme par exemple ne pas vouloir monter à cheval mais vouloir galoper. Ils se questionnent sur quels métiers exercer plus tard. Et de ces discussions arrive la chanson *T'as envie t'as pas envie*, très appréciée du public qui a tapé des mains pour marquer le rythme tout du long.

Suivent plusieurs scènes qui se terminent par la lecture d'un droit des enfants comme: « Chaque enfant à le droit à la liberté d'expression » ou « Chaque enfant a le droit d'être protégé ». Les adolescents expriment leur histoire ou moments de détresse, passage en foyer, parents violents, fugues. Ils rappellent les lignes solidaires comme le numéro téléphonique 147 qui peuvent écouter, conseiller. Après une scène sur le rôle de chacun dans les bagarres d'écoliers, on passe à la thématique du genre.

Puis, la troupe a mis en lumière le rôle de la Convention internationale des droits de l'enfant, comportant 54 articles, qui a été adoptée il y a près de 30 ans par l'ONU. Ils ont rappelé qu'il y a des milliers d'enfants dans le monde et aussi à Genève qui vivent dans la peur, qui ne mangent pas à leur faim et qu'il est du devoir de chacun de faire respecter la Convention. Pour terminer, les enfants réclament de la clémence de la part des adultes à travers des textes comme « Laissez-nous le temps de devenir des grands. On ne respecte pas toujours les règles. Les bêtises on en fait souvent, on essaie, on apprend », sous les applaudissements du public. Les saluts des 22 membres de la troupe se font par groupes d'âges. Ils ont livré un spectacle énergétique, touchant et bien rythmé. ■

VALÉRIE CHÉRIX

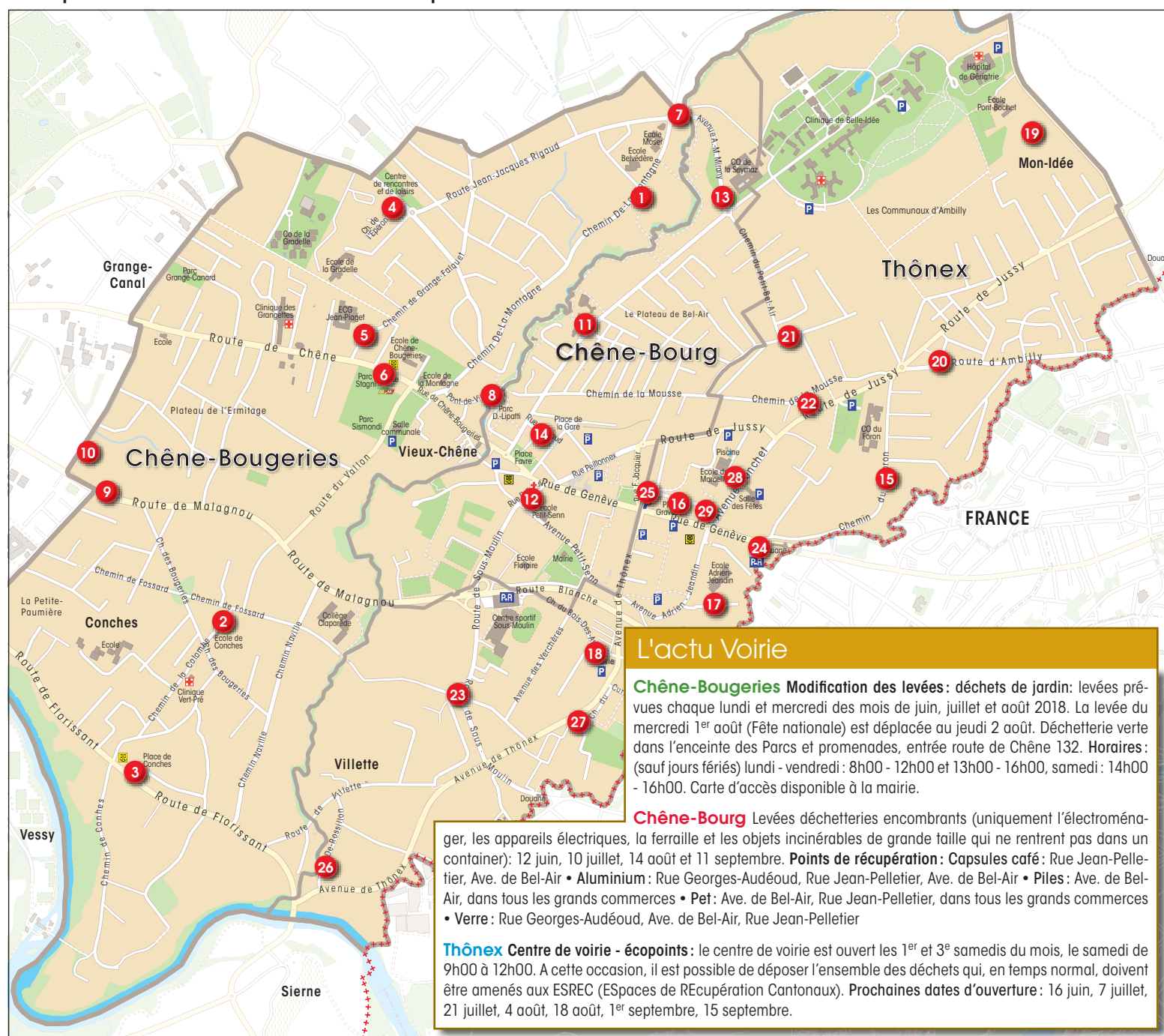


Filles et garçons en stéréotypes

Pour conclure que les filles et les garçons ont droit aux mêmes chances et à la même enfance, la chanson s'est appuyée sur un grand nombre de stéréotypes comme « Nous les garçons on ne joue pas aux princesses (on se tape la poitrine pour montrer comme on est fort) ». Forcément les filles en face sont faibles. Elles: « Si ça brille c'est qu'on frotte les carreaux. Nous on sait cuire des pâtes. On pleure dès qu'on nous touche. On doit faire des régimes... ». Dommage de ne pas avoir poussé les jeunes à écrire et relever des exemples existants sortant de ces schémas stigmatisants pour les deux sexes.



Emplacements des Eco-points et déchetteries dans les Trois-Chêne



Les Ecopoints et déchetteries communaux sont à l'usage exclusif des habitants de chaque commune.

- | | | | |
|--|--|--|--|
| 1 136, chemin De-La-Montagne, parking du centre commercial | 8 Chemin du Pont-de-Ville | 16 Place de Graveson | 24 148, route de Genève |
| 2 7, chemin de la Colombe, école primaire de Conches | 9 105, route de Malagnou | 17 18, chemin Edouard-Olivet | 25 Chemin des Deux-Communes, côté rue Fr.-Jacquier |
| 3 179, route de Florissant, Conches | 10 49, chemin de la Chevillarde | 18 54, chemin du Bois-Des-Arts, centre de voirie à côté de la mairie | 26 Route De-Rossillon (Villette) |
| 4 40, chemin de l'Eperon 40, La Gradelle | 11 33-35, avenue de Bel-Air, école du Plateau | 19 Route de Mon-Idée parking face au magasin Denner | 27 Chemin des Cyprès / place du Cimetière |
| 5 9, chemin de Grange-Falquet | 12 Rue Jean-Pelletier - face au n°6 | 20 Chemin de la Pierre-à-Bochet | 28 10, chemin de Marcellly, école de Marcellly |
| 6 132, route de Chêne | 13 37, avenue A.-M.-Mirany, à proximité des WC publics | 21 Chemin des Mésanges | 29 31, ch. des Deux-Communes, côté avenue Tronchet |
| 7 Chemin De-La-Montagne / avenue A.-M.-Mirany | 14 Rue Dr-Georges-Audeoud / Avenue Rév.-P.-Dechevrens | 22 39, route de Jussy, Maison des Quartiers | |
| | 15 16-20, chemin du Foron, passage à niveau | 23 Route de Sous-Moulin / chemin de Mapraz | |

Pour plus d'informations, veuillez svp consulter le calendrier de votre commune (disponible gratuitement dans les mairies), ainsi que l'Annuaire chênôis 2017-2018.



Accademia d'Archi:

Accademia d'Archi
ECOLE DE MUSIQUE

LA RUBRIQUE DES 20 ANS

Un peu d'histoire



L'équipe professeurs-élèves au grand complet à Messery.

CELA FAIT DÉJÀ 20 ANS QUE l'Accademia d'Archi a ouvert ses portes! Trois professeurs de la famille Rochat en 1998 avec quelques élèves en privé ont donné naissance à une école de musique bien présente dans le Canton et qui est devenue un partenaire actif de nombreuses institutions culturelles genevoises. Il est tout à fait intéressant de constater que c'est le département d'activité de musique de chambre et d'orchestre *Musijeunes* qui a été à l'origine de la

création de notre école de musique. Des élèves qui participaient régulièrement à ces camps résidentiels avaient souhaité être intégrés à une structure plus organisée. Le premier camp résidentiel *Musijeunes* s'est déroulé en octobre 1992 et je dois dire que j'étais professeur de musique dans cette première édition avec mon épouse Fabienne Rochat (actuellement professeure de violoncelle à l'Accademia d'Archi), Dominique Fivaz et Laurent Rochat (actuellement

professeur d'alto au Conservatoire de Genève). Ce sont les professeurs qui ont constitué l'équipe pédagogique initiale. Au fur et à mesure de l'augmentation du nombre d'élèves, de nouveaux professeurs ont été engagés, souvent d'anciens stagiaires de Master en pédagogie instrumentale venus à *Musijeunes* pour parfaire leur formation! Le premier orchestre *Giososo* a été suivi par un orchestre des plus jeunes, *Giososino*, ainsi que par l'orchestre des élèves plus avancés, *Camerata d'Archi*. D'autres activités ont aussi vu le jour: présentation des instruments à cordes dans les écoles primaires, collaborations avec les élèves de piano des autres écoles accréditées, etc.

Ali Baba et les 40 voleurs sera le quatrième opéra que l'Accademia d'Archi produit après *Dr Jeckil et Mr Haydn*, *Tutti Fan Frutti* de C. H. Joubert et *Le Raton et la Grenouille* en collaboration avec le Centre Artistique de Lac. L'étape fondamentale venue couronner tous ces efforts a été l'accréditation par l'Etat de Genève qui reconnaît officiellement le rôle pédagogique de l'Accademia d'Archi pour dispenser l'enseignement musical de

base à la population. Nous collaborons également avec le DIP avec les 5 orchestres en classe qui constituent le troisième et dernier département de nos activités.

RAFFAELLO DIAMBRINI-PALAZZI, DIRECTEUR



L'équipe du premier camp *Musijeunes* en 1992. Au fond, de gauche à droite:

R. Diambrini-Palazzi, Fabienne Diambrini-Rochat, André Rochat, Laurent Rochat. Devant: Dominique Fivaz et une animatrice.

+ d'infos

T. 022 751 26 76

www.accademia-archi.ch

PUBLICITÉ

BACIOCCHI
transports sàrl

Votre voirie à votre service depuis 1977

Transports de tous types de déchets

- Ordures ménagères
- Papier
- Verre
- Déchets de cuisine
- Déchets de jardin
- Objets encombrants
- Déchets spéciaux
- Ferraille-aluminium-fer blanc
- Pet
- Déchets de chantier
- Déchets divers
- Vente de conteneurs
- Location de bennes

Baciocchi Transports Sàrl | Rue de Genève 48 | 1225 Chêne-Bourg | T. +41 22 349 34 77 | F. +41 22 349 37 03 |

baciocchi@bluewin.ch | www.baciocchi-transports.ch



Une famille baignée dans la peinture

Depuis deux générations, la peinture tient une place majeure dans la vie des membres de la famille Rollier. Rencontre avec une famille chênoise qui vit par les pinceaux.



LA FAMILLE ROLLIER A UNE HISTOIRE particulière avec l'art. Tout commence en 1912, avec Charles Rollier, le père. Peintre talentueux, originaire de La Sarraz (VD), ce dernier se forme en Italie, du côté de Milan, sa ville natale. Après un premier passage en Suisse, entre Bâle et le Jura, il s'en va à Paris. En 1941, pressé par la guerre, il s'installe à Genève. Là, il se liera d'amitié avec Alberto Giacometti, notamment. En 1951, après la guerre et un bref retour à Paris, Charles Rollier revient s'établir définitivement à Genève, du côté de Chêne-Bourg. D'ailleurs, la Place du Peintre, près de la Poste, lui a été dédiée en hommage, à l'occasion de son centenaire en 2012. « Notre père n'était pas très mondain », explique Nancy Tikou-Rollier, sa fille. « Assez discret, il est venu s'établir dans cette région, parce qu'il avait besoin de calme pour développer son art. S'il était resté à Paris, j' imagine qu'il aurait eu davantage de succès. » Malheureusement, il décèdera, en 1968, d'une crise cardiaque, alors âgé de 55 ans. Il laissera plus de 8'000 œuvres à ses descendants et est considéré, aujourd'hui, comme un des ar-

tistes les plus significatifs du développement des arts suisses du 20^e siècle.

La seconde génération

Nés en 1948 et 1949, les enfants de Charles Rollier, Nancy et Thierry ont grandi "baignés dans la peinture" et dans l'art en général. « On a toujours visité des expositions avec nos parents », déclarent de concert ces deux Chênois. Et si leur père leur conseille de ne pas devenir peintres, tous deux se retrouvent, bien des années plus tard, à exercer ce métier. De son côté, Nancy tient l'atelier de peinture *La Joie de Peindre*, à Chêne-Bourg, depuis 1973, où elle se sert du "Jeu de peindre" pour permettre à chacun de s'exprimer par le tracé, sans contraintes. « Si j'ai choisi ce métier, c'est parce que j'ai été éduquée à respecter l'art », explique-t-elle. Elle encourage ainsi petits et grands à lâcher prise grâce à la peinture. Sans thématique imposée, elle aide tout

un chacun à se libérer et à s'exprimer. « Le dessin est quelque chose de très intime. Il faut du temps et donner les moyens adéquats pour que se manifeste une expression personnelle, qui est présente en chacun de nous. » Thierry, lui, a commencé par une carrière de graphiste, dans le domaine de la publicité. Ce n'est que sur le tard qu'il se lancera vraiment dans la peinture, mais dans un style très éloigné de celui de son père. « Ce que je fais est tout à fait différent », déclare-t-il. Si Charles Rollier est connu pour avoir représenté la femme, comme une grâce et un symbole de vie, Thierry Rollier, lui, est attiré par l'ombre et le mystère. « Actuellement, je peins plutôt des atmosphères nocturnes, des oiseaux de nuit et des chauves-souris », déclare-t-il. « Ce qui me motive, c'est que je ne sais jamais quelle réalisation je vais faire. »

Pas de troisième génération ?

Si les enfants de Charles Rollier ont fini par suivre la voie qu'il avait tracée, rien n'est moins sûr du côté de ses petits-enfants. Tant la fille de Thierry que les deux fils de Nancy, tous sont partis dans des carrières très éloignées de la peinture. Mais une chose est certaine, cette famille chênoise continuera à présenter son art au public des Trois-Chêne et à stimuler les capacités créatives des grands et des petits Chênois. ■

ROMAIN WANNER

Exposition chênoise

Il y a quelques semaines, l'Association Charles Rollier, créée en 2011 par la famille du peintre, a commémoré les 50 ans de sa mort avec une exposition comprenant pas moins de 25 pièces inédites exposées à l'Espace Nouveau Vallon. Aux côtés de ces œuvres, Thierry Rollier a exposé aussi un nombre équivalent de ses créations. Tous les deux ou trois ans, l'Association Charles Rollier essaie d'exposer des œuvres méconnues du peintre, comme ce fut le cas cette année. Une grande exposition se tiendra aussi cet été dans le Piémont, à Torre Pellice. Les œuvres de Charles Rollier sont aussi exposées dans pas moins de dix musées de Suisse. R.W.

+ d'infos

www.charlesrollier.com

Fête du Vieux-Chêne

Chaque année paire, le centre historique de Chêne-Bourg et de Chêne-Bougeries prend des allures de Festival d'été! L'espace d'une journée et d'une soirée, le Vieux-Chêne bouge au rythme des instruments de musique et au son des voix des artistes.

RÉSERVEZ D'ORES ET DÉJÀ LA DATE du 1^{er} septembre dans vos agendas. Le cru 2018 sera épatant!

Depuis 26 ans, les membres de l'Association des artisans, des commerçants et autres métiers du Vieux-Chêne se retroussent les manches pour organiser ce rendez-vous incontournable. Née de la volonté de deux copains, l'association, présidée de main de maître par Nicole Chaupond, a concocté un programme qui ne laissera personne indifférent.

La "Fête" débutera à 11 heures avec les rockers du groupe *Chuchichäschtli*. Inutile de les présenter aux Chênois! Dès 16 heures, le groupe genevois *Random Play*, distillera un rock de composition, puissant, original et mélodique, savant mélange d'une section rythmique décoiffante et imperturbable, qui nous fera voyager au travers du rock sous toutes ses formes.

La scène sera investie dès 18 heures par *The Funky Associates*. Si vous aimez Maceo Parker, Prince, Chic, James Brown, Mark Ronson & Bruno Mars, Stevie Wonder, Maxwell, *Average White band*, James Taylor, *Jamiroquai*, *Tower of Power*, *Madcon*, vous ne serez pas déçus!

A partir de 20 heures, place sera faite à la disco, à la pop, à la soul avec les cinq Genevois du groupe *Nasca - Boulevard des Hits*! Ils nous feront danser et chanter les plus grands hits des années 60 à nos jours!

Petits et grands, jeunes et moins jeunes, y trouveront aussi leur compte entre toutes les animations proposées: maquillage pour nos têtes blondes et brunes, des tatouos lavables, un château gonflable... Le



Cirquenchêne se produira tout au long de l'après-midi.

Côté restauration, il y en aura aussi pour tous les goûts: saucisses, frites, malakoffs, raclettes, crêpes, pâtisseries, sodas, bières artisanales, vins genevois, cocktails de saison.

Rendez-vous le 1^{er} septembre sur la Place du Gothard en famille ou entre amis! 🌿

BEATRIZ DE CANDOLLE

+ d'infos

Retrouvez au fil des semaines toutes les informations sur <https://www.facebook.com/AssociationArtisans.VieuxChene/>

PUBLICITÉ

Accademia d'Archi
ÉCOLE DE MUSIQUE
dès 4 ans et adultes

VIOLON - VIOLONCELLE - CONTREBASSE
ALTO - INITIATION MUSICALE
SOLFÈGE

153, route de Chêne
1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 751 26 76
www.accademia-archi.ch

Avec le soutien de

Ecole de la Guitare
Pierre Meister
Même sans connaissance du solfège
Cours individuels enfants et adultes
Classique, Folklore, Flamenco et Accompagnement
25, avenue Petit-Senn - 1225 Chêne-Bourg
Tél. 079 375 19 36 www.guitaremoi.ch

TAI CHI CHUAN & Qigong 2018-19

3 cours les lundis 18h, 19h & 20h
CENTRE SPORTIF DE COLOGNY
salle du Passing (bus 1 & 9 - clos du Mölan)
www.taichi-geneve.ch - 022 348 49 23

Les Petits Chanteurs de Chêne



Rejoignez-nous pour découvrir le plaisir de chanter en chœur !
Au Foyer du Temple de Chêne-Bougeries.

PRATIQUER LA MUSIQUE ET DÉCOUVRIR SA VOIX EN CHANTANT EN CHOEUR !

Découvrir des chants profanes et sacrés, des jeux musicaux surprenants.

Développer l'écoute des autres, de soi, la connaissance rythmique, le voix de chacun.

Partager ces chants lors de concerts et célébrations dans la région genevoise.

Margot Boitard, musicienne professionnelle, guidera cette activité avec une pédagogie variée et dans le respect du rythme de chaque enfant.

CONNAISSANCE MUSICALE PRÉALABLE NON REQUISE.
À PARTIR DE 8 ANS.

Au Foyer du Temple de Chêne-Bougeries - 153, route de Chêne - 1224 Chêne Bougeries
Tous les lundis de 16h30 à 17h30 à partir du 10 septembre 2018

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES & INSCRIPTION
Margot BOITARD: +41 78 616 43 69 / chanteursdechene@gmail.com

Eglise protestante de Genève
Région Arve & Lac

Grandir avec Dieu

de 3 à 17 ans



Eveil à la foi	3-7 ans
Catéchisme Enfants	7-12 ans
Café-cycle	12-15 ans
Catéchumènes	15-17 ans
PostKT	17 ans et +

Il n'est jamais trop tôt pour PARTIR À LA RENCONTRE DE SOI et des questions qu'on peut se poser par rapport à la vie, au monde et à DIEU avec d'autres jeunes qui ont les mêmes interrogations que toi. Depuis des années, des jeunes ont fait cette quête ensemble au sein de la jeunesse de l'Eglise protestante.

Si tu es né en 2003, viens former le prochain groupe avec nous. Les rencontres commencent en septembre 2018 et auront lieu les lundis à 18h00, au Foyer du temple (153, route de Chêne). Nous ferons des sorties, des week-ends et des rencontres. Des invités partageront leur expérience de vie avec nous.

Renseignements et inscriptions :
secretariat.chene@protestant.ch / 022 348 93 56
michel.schach@protestant / 022 349 06 12

Vous trouverez tous les renseignements utiles à l'adresse suivante :
<http://arve-et-lac.epg.ch/enfance-jeunesse/>

Si vous voulez déjà organiser votre rentrée, vous pouvez vous renseigner au Secrétariat paroissial (022 348 93 56 / secretariat.chene@protestant.ch) ou le pasteur Gabriel Amisi (077 414 16 57 ou gabriel.amisi@protestant.ch) ou encore consulter le site internet de la paroisse : chene.epg.ch

Feuille caillou ciseaux

Journées Nature et Création

Pour les créateurs en herbe



THONEX
Enfants dès 5 ans

Vacances d'ÉTÉ

9 au 13 juillet - 13 au 17 août - 20 au 24 août

Retrouvez le programme complet sur : www.ateliers123.ch

Ateliers Créatifs et Animations Nature pour Enfants
catherine chenu
tel: 076 223 98 62
ateliers123@gmail.com
www.ateliers123.ch
150 rue de Genève, 1226 Thonex

C'EST PARTI !!!



LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES AU VIDE GRENIER DE L'



Samedi 15 septembre 2018 à la Place Favre de 9h00 à 17h00

Bulletin d'inscription à retourner jusqu'au 3 septembre 2018 à :
Association des Habitants du Plateau de Bel-Air - CP 87 - 1225 Chêne-Bourg
Ou par e-mail : info@ahpba.ch

Je m'inscris pour :

☐ Vide grenier ☐ Artisanat ☐ Œuvres artistiques

(la vente de nourriture/boissons à consommer sur place n'est pas autorisée)

Nom :
Prénom :
Adresse :
Tél. :

Epi-Sol: une épicerie solidaire dans les Trois-Chêne

Epi-Sol est une épicerie solidaire qui récolte de la nourriture et des biens de première nécessité pour les redistribuer aux familles chênoises dans le besoin. Chaque lundi matin, des bénévoles s'activent pour confectionner des sacs que les familles peuvent venir chercher l'après-midi.



L'équipe des bénévoles, après avoir emballé les sacs de nourriture qui seront distribués l'après-midi même.

QUAND ON POUSSE LA PORTE DE LA paroisse protestante de Chêne, un lundi matin, on voit un joyeux groupe s'activer autour de tables sur lesquelles sont disposés des légumes, du pain, des boîtes de céréales et divers autres aliments. Les personnes présentes sont les membres du Comité et les bénévoles de l'association *Epi-Sol*. Leur but est de confectionner des sacs pour les familles que leur envoie l'Hospice Général. C'est ce dernier qui décide des familles qui ont droit à l'aide d'*Epi-Sol*. L'association, elle, ne pose pas de questions. Aïda Ostermann insiste beaucoup sur ce point.

Rapide historique et buts de l'association

Aïda Ostermann est la présidente d'*Epi-Sol* depuis la création de l'association, en décembre 2013. Elle exerçait en tant qu'assistante sociale, avant de prendre sa retraite anticipée. Elle a alors souhaité continuer de s'engager pour les autres au travers de cette épicerie solidaire qui œuvre

sur le territoire des Trois-Chêne. De par son ancien travail, elle avait pu constater que certaines familles peinent à s'en sortir, malgré l'aide sociale qui leur est accordée. Elle a donc eu l'idée de mettre sur pied une épicerie solidaire, afin de venir en aide de manière concrète aux familles dans le besoin. Le principe ? Tous les lundis matin, un groupe de bénévoles prépare des sacs de nourriture que les familles récupèrent l'après-midi. En échange d'aliments, mais aussi de denrées de première nécessité, comme du gel douche, du dentifrice ou encore du produit pour la lessive, les familles paient la modique somme de deux francs.

Epi-Sol, victime de son succès

Et, malheureusement, *Epi-Sol* a du succès, trop même. A tel point que certaines familles sont en liste d'attente. A ses débuts, l'association distribuait des sacs de nourriture à 7 foyers. Aujourd'hui, ce chiffre a été multiplié par dix. Et *Epi-Sol* ne pourra

pas venir en aide à plus de familles pour le moment, car les locaux qui lui sont prêtés sont trop exigus. L'association a atteint le maximum de ses capacités pour l'espace à sa disposition. A terme, l'épicerie solidaire espère avoir ses propres locaux, afin d'être en mesure de venir en aide à plus de foyers. Mais ce n'est pour le moment pas d'actualité.

Fonctionnement de l'association

Epi-Sol est soutenue par les communes de Chêne-Bourg et Chêne-Bougeries, par le biais de subventions. La commune de Thônex, elle, a fait un beau geste en reversant l'intégralité des bénéfices de la dernière édition de ThôNoël à l'association. En outre, l'épicerie chênoise travaille avec la fondation *Partage*, basée à Carouge, qui récupère les invendus dans les magasins et les redistribue à diverses associations, épiceries solidaires et foyers. Un maraîcher chênois à la retraite, M. Grosjean, fait également

cadeau de certains produits à l'épicerie solidaire. *Epi-Sol* distribue donc les denrées alimentaires qu'elle reçoit, et achète en complément d'autres aliments ainsi que certains produits, comme de la poudre à lessive, grâce aux subventions. Ces dernières lui permettent également de payer les livraisons, tout comme les sacs distribués.

Mais revenons à la paroisse protestante de Chêne. Après avoir réparti les aliments dans les sacs, les bénévoles s'octroient une pause bien méritée, et discutent autour d'un café et de quelques chocolats. J'ai le temps de leur poser quelques questions, plaisanter avec eux et prendre le sympathique groupe en photo. Puis il est temps de quitter les lieux. L'assemblée me salue comme si nous étions de vieux amis, et je pars, heureuse d'avoir fait la découverte d'une belle initiative chênoise. Une de plus. 🌱



Piscine de Thônex

8, chemin de Marcelly
1226 THÔNEX - 022 348 72 50
 Cours de natation: 022 349 04 22
 Club de plongée: 076 693 22 26



PARKING PUBLIC COUVERT (Entrée rte de Jussy, face Rolex)

HORAIRES DE LA PISCINE 2018

BASSIN COUVERT

	Du lundi 2 juillet au dimanche 26 août	Du lundi 27 août au dimanche 16 septembre
Lundi	12h30 à 20h	Fermé (réservé aux écoles)
Mardi	9 h à 20h	11 h30 à 20h
Mercredi	9 h à 20h	9 h à 20h
Jeudi	9 h à 18h30 (Clubs de 19h à 20h30)	11 h30 à 18h30 (Clubs de 19h à 20h30)
Vendredi	9 h à 20h	11 h30 à 20h
Samedi	9 h à 20h	9 h à 20h
Dimanche	9 h à 20h	9 h à 20h

	TARIF GÉNÉRAL					HABITANTS DE THÔNEX UNIQUEMENT		HABITANTS DE THÔNEX ET DES COMMUNES AFFILIÉES (1)		
	1 entrée	Carte de 10 entrées	Abonnement 2 mois	Abonnement 6 mois	Abonnement 1 année	1 entrée	Carte de 10 entrées	Abonnement 2 mois	Abonnement 6 mois	Abonnement 1 année
Adultes	5.-	45.-	48.-	127.-	220.-	4.-	30.-	24.-	64.-	110.-
Enfants 5 à 15 ans	3.-	27.-	24.-	64.-	110.-	2.50	18.-	12.-	32.-	55.-
AtS-AJ / Bénévoles	4.-	36.-	24.-	64.-	110.-	2.50	18.-	12.-	32.-	55.-
Chômeurs	4.-	36.-	24.-	-	-	2.50	18.-	12.-	-	-
Carte Gigogne	2.50	18.-	12.-	32.-	55.-	2.50	18.-	12.-	32.-	55.-

(1) Les habitants des communes affiliées: Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Choulex, Cologny, Gy, Jussy, Meinier, Presinge, Puplinge et Vandoeuvres souhaitant bénéficier d'un **abonnement à tarif réduit** doivent présenter une carte de commune affiliée par la Mairie de leur commune de domicile.

Les habitants de Thônex souhaitant bénéficier d'un **tarif réduit** doivent présenter une carte d'identité ainsi qu'un justificatif de lieu de domicile.

Tous les abonnements (cartes magnétiques rechargeables) sont en vente à la piscine exclusivement. Pour les nouveaux abonnements, une taxe forfaitaire de Fr. 5.- sera perçue en plus pour la carte magnétique.

FERMETURE DU BASSIN EXTÉRIEUR LE DIMANCHE 16 SEPTEMBRE 2018

PUBLICITÉ



AMBROSIO S.A.

CHAUFFAGE TOUTES ÉNERGIES
DÉTARTRAGE DE BOUILLEURS

Route de Jussy 2
 1225 Chêne-Bourg
 info@ambrosio.ch

POMPES À CHALEUR Tél. 022 349 85 77
PANNEAUX SOLAIRES Fax 022 349 46 28



montefusco S.A.

Parquets • Revêtements de sols • Nettoyages

Boulevard d'Yvoy 1A • 1205 Genève
 T. 022 320 44 44 • F. 022 321 22 02 • M. 079 624 34 05
 info@entreprisemontefusco.ch • www.entreprisemontefusco.ch

AïKIDO

UN ART MARTIAL NON VIOLENT

à THONEX
 (Centre Sportif Sous-Moulin):

ADULTES :
 (+ de 18 ans) Mer de 19h00 à 20h30
 Ven de 19h30 à 21h00

ADOLESCENTS :
 (12+ à 18- ans) Mer de 18h00 à 19h00
 Ven de 18h30 à 19h30

ENFANTS :
 (7+ à 12- ans) Mer de 17h00 à 18h00
 Ven de 17h30 à 18h30

Renseignements :
 Natel : **079 416 35 34**
 Internet: **www.aiki-ge.ch**



UN MOIS D'ESSAI GRATUIT
 (Sans Engagement)



*Vous aimez le sport?
 Vous aimez bouger?
 Alors faites de la gymnastique!*

Nous vous proposons:
 des cours pour tous les niveaux, de l'initiation à la compétition

Pour les plus jeunes:
 gym parents-enfants, éveil gymnique, gym enfantine

... et pour les plus grands:
 gym loisirs, gym générale et aux engins, athlétisme, trampoline

... sans oublier les adultes:
 mise en forme, gym douce, zumba, gym hommes (volleyball, unihockey)

Renseignements et informations: www.chenegymnastique.ch

Soirée en l'honneur du Team de Cruz

Le Conseil Intercommunal du Centre Sportif Sous Moulin et le Curling Club de Genève ont organisé le 11 mai dernier à la Sapinda Arena une réception en l'honneur du Team de Cruz, médaillé olympique aux derniers jeux de PyeongChang.

IL Y AVAIT DU MONDE EN CETTE FIN d'après-midi ensoleillée au Sapinda Arena pour saluer comme il se doit des champions de curling, désormais vieux routiers des cérémonies et hommages en tous genres. L'équipe coachée par Claudio Pescia et composée de Valentin Tanner, Peter de Cruz, Benoît Schwarz et Claudio Pätz n'en finit pas de fêter une médaille de bronze olympique qui l'a propulsée sur les sommets d'un sport qui fait de plus en plus d'émules à Genève, selon les dires du Président du Curling-Club de Genève, Gianni Panagia: « La victoire éclatante du Team de Cruz a automatiquement suscité un intérêt inédit pour notre sport et les activités de notre club. C'est un événement inespéré et qui nous réjouit ». Le Club est en hibernation pendant la période estivale, mais les inscriptions pour l'Ecole de curling sont ouvertes. 🍷

KAARINA LORENZINI



+ d'infos

www.curling-geneve.ch



Chemin de la Gradelle 41
1224 Chêne-Bougeries
T. 022 349 44 49
F. 022 349 52 91
info@passage41.ch

passage41.ch



Bonjour à tous, L'été arrive à grands pas. Sortez les maillots de bain, la crème solaire et le chapeau! Nos permanences d'accueil seront fermées durant les vacances scolaires estivales du 2 juillet au 27 août.

A vos agendas!

Cinéma en plein air

Le samedi 9 juin, de 19h00 à 00h00
Venez avec vos couvertures et vos chaises longues et c'est parti pour une séance pop-corn cinéma! Petit Spirou, comme toute sa famille avant lui, a un destin professionnel tout tracé.

Quand sa mère lui annonce qu'il intégrera dès la rentrée prochaine l'école des grooms, Petit Spirou, avec l'aide de ses copains, va profiter de ses derniers jours de classe pour déclarer sa flamme à Suzette. Et pas n'importe comment. Ils décident de vivre une aventure extraordinaire...

Avec: Pierre Richard, Philippe Kathérine, Armelle, François Damiens.

Apéro Déco offert et convivial

Le mardi 19 juin de 17h00 à 19h00
Changement de décoration pour l'été... Mais nous restons dans le même thème, la boîte d'œufs.

Début des activités estivales

Le mardi 26 juin
Pour les jeunes dès la 9P.
Voir flyer ci-dessous.

Fête de clôture

Le mercredi 27 juin dès 18h00
Pour tous les participants des activités de l'année scolaire écoulée. Venez avec un dessert ou une entrée, nous vous offrons les grillades.

Activités aérées pour les 1P- 8P

Du 2 au 27 juillet
N'hésitez pas à nous téléphoner pour vérifier les places disponibles. Prise en charge à la semaine.

Festival des Deschênés pour les familles

Du 21 au 25 août
dans les parcs Stagni et Sismondi
Soucieuses de développer une offre de prévention, les communes de Chêne-Bougeries, de Chêne-Bourg et Cologny organisent en partenariat avec La Ludothèque de Chêne-Bougeries, Le Passage41, les TSHM, Le Spot, Animasciences, différentes activités destinées à un large public. Les animations sont proposées du mardi au samedi de 14h00 à 18h00 avec prolongation des soirées vendredi et samedi.



Rue François-Perréard 2
1225 Chêne-Bourg
T. 022 348 96 78

lespot.ch

Edito

Cette année, nous vous proposons des pré-fêtes de la musique avec le festival Musique en Chêne. Une collaboration entre la Commune et le Spot qui vous propose un panel d'artistes à venir écouter le vendredi 15 juin dès 18h00. Samedi 16 juin, nous proposons des activités pour enfants et adultes gratuites tout au long de la journée, ainsi que des concerts familiaux et des démonstrations de nos différents cours. Une buvette ainsi qu'une restauration feront le plaisir de vos papilles.

L'équipe du Spot

Enfants & Adolescents

Centre aéré d'été

Pour enfants de 6 à 12 ans du lundi 2 au vendredi 27 juillet
L'école est finie! Alors viens t'amuser au centre aéré. Beaucoup de jeux et de sorties te seront proposés, le tout encadré par une super équipe de moniteurs et d'animateurs.

Centre aéré adolescents et pré-ados

Pour les jeunes dès la 8P et ceux du CO du lundi 2 au vendredi 13 juillet

Tout public

Accueil aux parcs

Du mardi 3 au vendredi 13 juillet:
- 3-6.07: Parc de l'Ancienne Mairie
- 9-13.07: Parc Dechevrens

Nous convions petits et grands à venir partager des moments de jeux. Des informations suivront par voie d'affichage.

Manifestations

Festival Musique en Chêne

Vendredi 15 de 18h00 à 24h00 et samedi 16 juin de 12h00 à 23h00 à la Place Favre

Le samedi après-midi dès 14h00, démonstrations de nos cours (hip-hop, breakdance), animations pour enfants et musique familiale. Restauration et buvette en permanence. Entrée libre.

Grillades au parc

Samedi 7 juillet:
Parc de l'Ancienne Mairie
Vendredi 13 juillet: Parc Mirany
Mercredi 5 septembre:
Parc de l'Ancienne Mairie
Venez nous retrouver pour faire griller vos viandes, poissons et légumes dans les parcs de votre commune. Jeux pour les enfants dès 17h00.

Festival Deschênés

Du mardi 21 au samedi 25 août
Venez nous retrouver au Parc Sismondi, à Chêne-Bougeries, pour

un magnifique festival né d'un projet des Travailleurs Sociaux Hors Murs de Chêne&Co. Durant toute la semaine, des jeux gratuits sont proposés ainsi que de nombreuses activités. Informations à la MQ ou auprès des TSHM de Chêne&Co. Buvette et petite restauration sur place.



Expositions

Elèves du cours de Manga et photos des activités proposées au Spot

Jusqu'au 29 août
Les élèves du cours de Manga accrocheront leurs créations sur les murs du Spot. Notre stagiaire Mina proposera des photos mettant en valeur les différentes activités et cours qui sont proposés à la MQ.

PUBLICITÉ



123B, rue de Genève
1226 Thônex-Moillesulaz
E-mail: thonexoptic@bluewin.ch

OPTIQUE
THONEX

Tél. 022 348 26 10
(près de la douane)
www.optiquethonex.ch

Pharmacie de
Chêne-Bougeries



Ivan Hamsag, pharm.

PARKING CLIENTS - LIVRAISONS À DOMICILE

OUVERTURE NON STOP: Lu-Ve: 8h00 à 19h00; Sa: 8h30 à 18h00
38, rue de Chêne-Bougeries - Tél. 022 860 26 60 - Fax 022 860 26 61



Route de Jussy 39
T. 022 348 75 32
F. 022 348 31 90

mqthonex.ch



Filles et Garçons: quelle parité?

La parité au sein de la MQ est inscrite au sein de toutes les activités proposées. Il en est de même pour les différentes équipes de moniteurs engagés.

L'été 2018 à la MQ

Le centre aéré d'août pour les enfants de 1P à 7P

Du lundi 30 juillet au vendredi 24 août



Les activités sont diverses et multiples, principalement axées sur les envies des enfants, elles varient aussi en fonction de la météo. La coopération et la bienveillance sont au cœur

des apprentissages. Au programme, des visites, des sorties, des bricolages, la piscine...

Les Quartiers

La MQ se déplace du lundi 13 au vendredi 24 août dans vos quartiers comme chaque année avec ses animations variées.



Les sorties préados

Du lundi 13 au vendredi 24 août
Vélo, baignades, ski nautique...

Calendrier des événements

Fête de la Maison des Quartiers

Samedi 9 juin dès 14h00

Entrée gratuite

Nombreuses animations: poneys, baby gym, atelier poterie... suivi d'une soirée concert en collaboration avec les jeunes de Claparède.



Le mot du comité

« L'homme ne peut rien faire en bien ou en mal qu'en s'associant. Il n'y a pas d'armure plus solide contre l'oppression ni d'outils plus merveilleux pour les grandes œuvres. »

Pierre Waldeck-Rousseau



La valeur d'une association s'exprime par les buts qu'elle se donne.

La définition de ces buts est un processus ambitieux que nous avons décidé de reconsidérer en nous lançant dans la révision de notre projet institutionnel. Ces mots qui peuvent paraître obscurs, qui m'ont moi-même rebutée longtemps, ont pris du sens à force de se réunir une fois par mois à l'occasion du comité.

Car une Maison des quartiers est un projet. Un projet de vivre ensemble, d'intégration de chacun, un projet pour aider les uns et les autres à gérer les tensions entre les individualités et le bien commun.

Ce projet que nous souhaitons vivant se fait avec tous, membres ou non membres, et cela nécessite du temps, de la volonté, de l'énergie et de l'ouverture aux autres. Ce temps, si précieux de nos jours, où tout le monde est à l'affût d'un temps pour soi, les membres du Comité ont choisi d'en donner une partie pour faire en sorte que la Maison des quartiers soit celle de chacun.

L'espace est immense et les activités innombrables: la musique et la poterie au sous-sol, les spectacles, les cours d'impro, les anniversaires au rez, les expositions au 1^{er}, etc... tous

ces espaces sont investis au gré des projets de chacun pour réaliser une utopie: améliorer le vivre ensemble à Thônex.

Bien sûr, les moyens d'une association ne permettraient pas de réaliser toutes ces activités et c'est le financement de la commune et de l'Etat qui permet la concrétisation des actions. Mais, au départ de chacune de ces actions, il y a l'Association qui veille au grain, qui définit les priorités, qui contrôle les objectifs.

Les réunions de comité ne sont pas abstraites, mais vivent de la tension entre l'idéal et la mise en œuvre.

On attend beaucoup de nous, également parmi les autres acteurs de la commune. L'expertise de terrain des animateurs peut alerter sur de potentielles difficultés, sur des quartiers précaires avec les difficultés de vivre ensemble qui en découlent. Pourtant, on bute souvent sur la question du temps, cet allié indispensable dans les processus participatifs. Les acteurs politiques ou sociaux ont une obligation de résultat qui resserre le temps disponible, alors que la participation réelle des citoyens, avec son lot de réunions, de prise de conscience, exige une dilatation du temps pour permettre aux habitants d'être acteurs, car, comme disait Meirieu (1999): « On ne commande pas à l'humain et on ne le fait jamais advenir par décret ».

Les besoins sont souvent exprimés en moyens: un lieu pour se réunir, un bus pour se déplacer, une table pour manger ou bricoler... et les propositions existent, mais il est plus difficile de faire comprendre que notre temps ne peut pas être rapide, que nos actions ont parfois besoin de tâtonner pour améliorer ce vivre ensemble qui nous tient à cœur car, comme le relevait déjà Molière, « le chemin est long du projet à la chose. »

Maria Hugo, vice-présidente

PUBLICITÉ

Ecole Natation de Thônex

Pensez à réserver au:
T.022 349 04 22
secretariat@ecolenatationthonex.ch

- ★ A la piscine de Thônex et à celle de l'EFP de Conches (Chêne-Bougeries)
- ★ Natation dès 4 ans
- ★ Aquagym et aquabike
- ★ Mermaiding **Nouveau!**

www.ecolenatationthonex.ch

Ecole d'Aïkido

La Voie de l'Harmonie

La Gradelle
2 cours gratuits à l'essai
Informations sur:
www.takemusu-dojo.ch

Pour plus d'informations, veuillez svp consulter les sites internet des Centres de loisirs.

PUBLICITÉ



Faites de nous votre banque principale: toute la région vous en sera reconnaissante.

En tant que sociétaire Raiffeisen, vous êtes non seulement client mais aussi copropriétaire de votre banque. Et si vous faites de Raiffeisen votre banque principale, vous bénéficiez de services et d'avantages de première qualité et vous soutenez votre région.

raiffeisen.ch/societariat

RAIFFEISEN



Duret sa
CHARPENTE
MENUISERIE

t. 022 703 40 90 | f. 022 703 40 98
Avenue de Thônex 107 - 1226 Thônex
duret.sa@duret.ch | www.duret.ch



CONNAISSEZ-VOUS LE JOURNAL OFFICIEL DES TROIS-CHÊNE?

- 1 numéro spécial élections tous les 5 ans
- 3 agendas des manifestations au printemps, en automne et en hiver
- 7 numéros par année
- 1 Annuaire officiel chênôis

16'000 exemplaires distribués tous ménages.

POUR PLUS D'INFOS: T. 022 349 24 81 le matin, ou pub@lechenois.ch

Dans votre Quartier, une entreprise à votre Service



Entreprise formatrice →

Entreprise engagée →

Entreprise de soutien
aux sportifs →

- 3 apprentis
- collabore avec l'Orangerie, entreprise sociale
- CS Chênôis
- Chênôis Volley-Ball

Baissant
paysages sa

A Thônex • 022 347 04 05
www.baissant.ch

Christian Schnegg, Directeur

Les BDs du mois

CHRONIQUES DE STEPHAN BRUGGMANN



Les Schtroumpfs, les minis récits

Peyo

Dupuis

Lors des dernières chroniques, j'avais présenté la dernière aventure des Schtroumpfs. A présent, j'ai l'honneur, l'avantage, le bonheur, la joie et toute cette sorte de choses, de vous présenter les premières aventures des lutins bleus du pays maudit. Apparus pour la première fois dans une histoire de *Johan et Pirlouit*, *La flûte à six trous*, – rebaptisée plus tard *La flûte à six Schtroumpfs* – en 1958, ces petits êtres discrets et amusants rencontrèrent l'adhésion des lecteurs et eurent alors la chance inouïe de connaître leurs propres aventures. La première d'entre elles paraît sous forme de mini-récit, *Les Schtroumpfs noirs*, encarté dans le journal de *Spirou* le 2 juillet 1959 dans le numéro 1107. Cinq autres aventures suivront. Elles sont à présent republiées sous forme de mini albums. C'est une chance incroyable de pouvoir, à nouveau, revoir la genèse de ces héros qui connaîtront un tel destin, et cela d'autant plus que ces aventures furent redessinées avant d'être finalement publiées en album, reléguant ainsi aux oubliettes ces premiers pas mythiques et pourtant déjà si parfaits.

Il y eut 557 mini-récits dans le journal de *Spirou* jusqu'en 1975; parmi eux il existe quelques incroyables chefs-d'œuvre d'auteurs à présent largement oubliés ou négligés comme Francis, l'auteur de *Marc Lebut et son voisin*, Deliège, celui de *Bobo* et *Cabanon*, Devos, celui de *Génial Olivier*, Lagas, celui de *Sam et l'ours*, et j'en passe, dont les talents étaient pourtant multiples et ébouriffants. J'espère que cette réédition est un prélude à la réhabilitation d'un patrimoine injustement enterré.

La naissance de la Bible

Thomas Römer - Léonie Bischoff

Petite Bédéthèque des savoirs

Le Lombard

Lorsque j'étais étudiant, en faculté de théologie, il y avait un nom qui servait de référence, un nom qui faisait trembler tant il recelait de savoir et de prestance. J'ai lu quelques articles et l'un de ses livres pour préparer mes examens; c'est peut-être grâce à lui que j'ai obtenu mon diplôme: Thomas Römer, professeur à l'université de Lausanne et au collège de France, spécialiste de la bible hébraïque, une sommité!

Quelle ne fut pas ma surprise en lisant, vingt-cinq ans plus tard, son nom au scénario du vingt-troisième volume de la petite Bédéthèque des savoirs, ma bédéthèque préférée! Illustré par une Genevoise, de surcroît, la talentueuse Léonie Bischoff connue notamment pour avoir adapté deux Camilla Läckberg en BD, *La princesse des glaces* et *Le prédicateur*, un troisième est en chantier, *Le tailleur de pierres*.



Ce livre est une bonne vulgarisation de l'état actuel des connaissances sur l'Ancien testament. Alors si je vous dis que cet ouvrage, vous pouvez le lire les yeux fermés, il faut me croire. Après ça, vous pourrez passer un examen sur la naissance de la Bible à la faculté de théologie sans difficulté ou simplement en savoir plus.

Dans mon open space

James

Dargaud

James est un auteur prolifique dont l'humour décalé et la vision acérée et critique de notre société, notamment du monde de l'entreprise constituent le fond de commerce. Auteur notamment des *Aventuriers de la finance perdue* et d'*Amour, Passion & CX diesel*, mes deux préférés, il a conçu *Dans mon open space* en strip pour le magazine *Challenges* et publié chez Dargaud où il expose avec humour les vicissitudes du quotidien dans une entreprise moderne où les murs sont tombés. On apprend très vite que tous les murs ne sont pas tombés. Ce cinquième volume au format à l'italienne n'est pas une intégrale, mais la publication des inédits de la série.

Franchement c'est hilarant. Mais dès que le livre est refermé, je pense avec tristesse que ce n'est pas si éloigné de la réalité...



Conan le Cimmérien :

La Reine de la côte noire

Morvan - Alary

Glénat

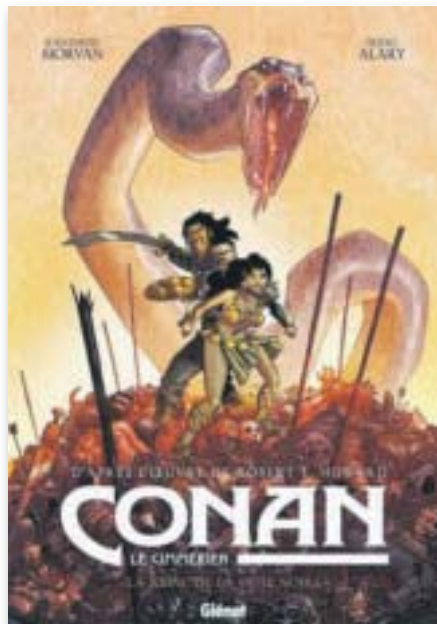
Créé en 1932 par Robert E. Howard, le personnage de Conan le Barbare

a très vite connu le succès. Pionnier de l'Héroïc Fantasy, il parcourt un monde antico-imaginaire et croise des rois et des reines, des brigands et des voleurs, des sorcières et des magiciens et quelques monstres.

Conan a été adapté en bande dessinée, en films, en dessins animés, en jeu de rôles, en jeu de plateau et même en jeux vidéo.

Ses aventures n'ont jamais cessé d'inspirer et il était donc normal, qu'un jour, la création passe l'Atlantique. Jean-David Morvan et Pierre Alary nous livrent ici leur interprétation de *La Reine de la Côte Noire*, nouvelle publiée en 1934.

Une nouvelle vision de Conan apparaît sous nos yeux, plus humaine, moins musclée, plus virile, moins léchée. J'ai adhéré, d'autres pensent qu'il s'agit d'une trahison. A vous de voir.



Chroniques conchoises

Des gastronomes à moustaches

TOUT A COMMENCÉ, LORSQUE J'AI rencontré ma très chère voisine Madame Brévant qui allait faire ses courses. De sa voix suave qu'elle n'utilise que dans les grandes occasions, elle me demanda si je pouvais lui rendre un tout petit service. Un service de rien du tout. J'aurais dû me méfier!

– Je dois partir dans le Valais pour deux jours, pourriez-vous vous occuper de mes petits chéris? Il s'agit juste de leur donner à manger. Ça ne vous prendra pas plus de 5 minutes!

5 minutes... Je savais pertinemment que Madame Brévant avait plusieurs chats, mais jamais je ne m'étais rendu compte qu'elle en avait autant. La veille de son départ, elle me montra où se trouvaient les différentes boîtes de nourriture, en me faisant mille recommandations:

– Attention, ne vous trompez pas, sinon c'est la catastrophe; il y a quelques-uns de mes chérubins qui sont allergiques à certaines nourritures, d'autres qui tout simplement ne les aiment pas. Et d'autres encore qu'il faut servir suivant un certain rituel. C'est important les rituels, pour les chats vous savez? C'est un peu comme... comme le



poisson le vendredi ou les œufs en chocolat le lundi de Pâques. Vous verrez, vous allez très vite vous habituer, dit-elle en guise de conclusion en me tendant un petit cahier d'écolier rose bonbon qui contenait toutes ses recommandations.

Ce n'est que ce matin, lorsque j'ai ouvert le cahier, que je me suis rendu compte de l'ampleur de la tâche. Pour l'occasion, je m'étais amusé à revêtir une toque de chef cuisinier et un grand tablier blanc. Dans cet accoutrement, je ressemblais un peu à ces chefs que l'on voit défiler à la

télévision à toute heure du jour et de la nuit et qui préparent des recettes improbables pour des invités surprises, qui dans la plupart des cas n'ont absolument pas faim.

Dans mon cas, il y avait un détail supplémentaire à régler: la répartition des plats. Car pour Madame Brévant, il ne s'agissait absolument pas de

distribuer des plats du jour à la vavite, mais plutôt de répartir des plats gastronomiques avec beaucoup de précautions et de circonspection. Il fallait à tout prix que je me souvienne que Monsieur Minet ne mangeait que dans une tasse en porcelaine, alors que Doucette, elle, se devait de voler sa nourriture au fond du placard à balais. Révolution, la chatte aux multiples coups de griffe, ne mangeait que du poisson frais, légèrement cuit à l'huile d'olive. Quant à Mascotte, elle était complètement carnivore et ne tolérait pas les laitages.

Au bout de trois-quarts d'heure, je ne savais plus où j'en étais. Je ne savais plus qui était qui, ni qui mangeait quoi. Je dus reprendre à plusieurs reprises les indications du cahier, mais rien n'y fit. Quand, tout à coup, il me vint une idée brillante: comme les chats ne parlaient pas, il y avait peu de chances pour qu'ils me dénoncent. Je mélangeai donc le Kit-Kat, avec le Gourmet Gold, le Félix Emincés en gelée plusieurs saveurs et le Royal Canin Feline Instinctive Adult Sauce, le tout arrosé avec des croquettes, de la viande et d'un bol de lait. Et vogue la galère. Je plaçai cet infâme mélange dans un grand saladier et les cinq chats se précipitèrent dessus. En quelques minutes à peine, il ne restait plus rien de leur délicieuse mixture.

– Alors, me demanda Madame Brévant d'un air inquiet, comment ça s'est passé avec les chats?

Un peu gêné je lui répondis:

– Mais très bien, ils ont tout mangé!

– Effectivement, j'ai même l'impression qu'ils ont pris du poids. Il va falloir que je les mette au régime. On ne peut vraiment faire confiance à personne, ajouta-t-elle en grommelant.

JEAN MICHEL JAKOBOWICZ

Les recettes D'Âme Nature

Plantes sauvages comestibles: la berce spondyle

LA BERCE SPONDYLE (*HERACLEUM sphondylium*) de la famille des Apiacées, est une plante commune que l'on trouve sur les talus, au bord des routes, des chemins et des rivières, en prairies et forêts clairsemées.

On remarque d'abord ses belles feuilles découpées lors des promenades. A ce stade, on consomme sa tige crue, après l'avoir épluchée comme de la rhubarbe. Elle apaise la soif et son petit goût un peu semblable à celui du céleri (même famille botanique) est très agréable. On pourra garder les feuilles pour les mettre dans un gratin de pommes de terre auquel elles vont apporter une saveur délicate. Plus tard quand les gros boutons des inflorescences vont sortir (photo), on va pouvoir consommer ces pétioles, cuits comme un légume, à la vapeur, dégustés juste

avec un filet d'huile d'olive et un peu de sel! A l'automne, les fleurs, qui ont attiré une multitude d'insectes étant fanées, on va pouvoir récolter les graines très aromatiques. Elles ont une saveur d'agrumes et de poivre. On peut les réduire en poudre et saupoudrer les mets, leur saveur piquante et leur goût marqué en font une épice remarquable. Elle contient 290 mg de vit. C pour 100gr.

La soupe de berce était autrefois un classique de la cuisine paysanne et ses feuilles étaient données à manger aux lapins, d'où son nom d'herbe à lapins. La berce spondyle, selon la région peut s'appeler fausse acanthe, panais de vache, acanthe d'Allemagne, héraclée, herbe à lapins, plante d'Hercule, grande berce, patte d'ours.

Son nom latin *Heracleum* indique que c'est la plante d'Hercule, allusion faite

à son port robuste, sa haute stature, portant la Terre sur ses épaules.

Attention, le suc de la plante contient une substance photosensibilisante, pouvant provoquer des inflammations et irritations cutanées passagères.

A éviter absolument: la **berce du Caucase** (*Heracleum mantegazzianum*), espèce introduite sous nos latitudes, mesurant 2 à 4 mètres de hauteur, et qui provoque des brûlures au second degré.

Les fruits ont été employés contre la blennorrhagie, ils sont antispasmodiques, utilisés aussi contre les coliques venteuses et les vers. Cette plante en infusion est hypotensive, diurétique et diminue le taux d'urée dans le sang. Elle a la réputation d'être aphrodisiaque! Racines et feuilles sont digestives et calmantes.

CATHERINE HUBER



+ d'infos

J'organise des balades botaniques à la recherche des plantes sauvages comestibles dans la région. Renseignements sur demande à: catherinehuber1224@gmail.com

Sudoku

PAR MAYLIS

Les règles du sudoku sont très simples. Le but du jeu est de remplir les cases avec des chiffres allant de 1 à 9 en veillant toujours à ce qu'un même chiffre ne figure qu'une seule fois par colonne, une seule fois par ligne, et une seule fois par carré de neuf cases.

	6	5				3	4	
			8		6			
	9	3	1		5	2	6	
5	4		7		3		1	2
2	3		9		4		7	5
3		2	4		1	7		6
			3		7			
9		7				4		3

Solution à envoyer à la Rédaction du Chênois. Le ou la gagnant(e) recevra un cadeau.

Solutions du n° 531

Gagnant:
Marc Schaerer, de Thônex.

7	2	9	4	3	6	1	8	5
4	3	1	5	2	8	7	6	9
5	8	6	9	1	7	2	3	4
1	7	8	2	6	9	5	4	3
2	6	5	3	7	4	9	1	8
3	9	4	1	8	5	6	2	7
8	1	3	7	9	2	4	5	6
9	4	2	6	5	3	8	7	1
6	5	7	8	4	1	3	9	2

PUBLICITÉ

FABRICANT, INSTALLATEUR
DE MENUISERIE ALU,
PVC, VITRERIE

- Pose en rénovation ou neuf de fenêtres, portes et coulissants sur mesure
- Conseils et suivi jusqu'à l'installation par nos propres équipes, de produits adaptés à vos exigences...





S.A. MARGAIRAZ

VITRERIE - MINOTERIE - MENUISERIE ALU / PVC

4, rue François-Perréard
1225 Chêne-Bourg
Tél. +41 (0)79 784 80 62
geneve@margairaz.com

Sornettes & fariboles

Il a beaucoup été question ces derniers temps d'égalité entre les sexes. Encore un faux problème.

Qui n'a rêvé, trônant derrière son bureau monumental trop garni de piles de paperasse toutes plus urgentes les unes que les autres, de se traîner en pantouffles dans sa cuisine en se demandant que faire à manger ou, déguisée en mémère à bigoudis, de lancer des ordres à la volée à un nombre considérable de subalternes. Pour des salaires confortables, cela va de soi.

On n'est jamais content. Les appels à la sagesse de la radio ou de la télévision n'y font rien. Un bon équilibre est sans doute la solution, mais il semble que les patrons n'y tiennent pas trop. Lors d'un entretien d'embauche, on vous demandera à coup sûr combien vous avez d'enfants. Passé la paire, votre présence est sans doute compromise.

Un directeur de banque a été payé quatre fois plus pour le même travail qu'il ne savait d'ailleurs pas faire, que la malheureuse qui l'exécutait d'habitude. Renseignements pris, il avait quatre enfants.

Un conseil: choisissez une profession qui vous plaise, que vos pieds soient sous un bureau de style ou au fond de votre cuisine.

LILIANE ROUSSY

Sucré-salé autour du monde

Et si on préparait un sauté d'agneau à la portugaise?

Pour 4 personnes: 750 gr. d'épaule d'agneau coupée en morceaux. Sel, poivre, 6 tomates épépinées et concassées, un gros oignon épluché et émincé, de l'ail écrasé et un bouquet garni.

Faire dorer dans un peu d'huile d'olive la viande assaisonnée et la réserver. Blondir les oignons dans l'huile et ajouter les tomates ainsi que le bouquet garni. Mettre deux verres de bouillon et un peu de vin blanc. Remettre la viande dans la cocotte et faire mijoter à couvert pendant une heure et demie.

Servir de préférence avec du riz.

L.R.

Chêne en poésie

Vos longues pattes
Ô flamants roses
Plient se déplient
Plient se déplient
A l'infini

Chacun de vos pas
Noué en un bruit doux
Tricote à mailles souples
Un texte essentiel
Toujours inachevé

Filet jeté par-dessus l'abîme
Retient notre monde
Afin qu'il ne sombre



Josette Félix, Thônex

OUVERTURE A THÔNEX LE 1^{ER} JUIN



LA COUPE **25.-**

LA COUPE ET LA BARBE
35.-

ENFANTS/ETUDIANTS
20.-

BARB'HAIR 127

Rue de Genève 127 - 1226 Thônex

☎ 022 348 33 64

Lundi - Vendredi : 8h - 19h • Samedi : 8h - 16h